

# L'OBSERVATEUR

DE L'OCDE

## Six facettes du commerce électronique

Off 63EU 9DM 4E

n° 208 octobre-novembre 1997



Théorie et pratique  
éducatives

Enseignement  
et exclusion



## Le commerce électronique Opportunités et défis pour les gouvernements

L'apparition du commerce électronique est un changement structurel de première importance appelé à modifier, à l'échelle planétaire, l'environnement économique, l'organisation des entreprises, le comportement des consommateurs, le rôle des gouvernements et tous les domaines de l'activité humaine. Comment promouvoir la croissance du commerce électronique ? Quels principes économiques définir pour s'adapter à ce nouvel environnement ?

Un groupe d'utilisateurs du secteur privé de haut niveau formule, à l'intention des gouvernements, des recommandations stratégiques afin de faciliter le développement du commerce électronique et de renforcer sa contribution à la création de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.

(93 97 04 2) ISBN 92-64-25512-5, mai 1997, 92 p.  
FF45 \$ÉU9 DM13 £6 ¥950  
Également disponible gratuitement en anglais  
sur Internet : <http://www.oecd.org/dsti/it/ec/index.htm>

 Voir pages 8-10  
de ce numéro  
de l'Observateur de l'OCDE

## Perspectives des technologies de l'information 1997

Les incidences économiques des technologies de l'information s'étendent et s'intensifient avec leur généralisation. L'édition 1997 des *Perspectives des technologies de l'information* analyse plusieurs aspects de cette question. Elle cerne les tendances du marché des TI (matériels, logiciels et services informatiques, en particulier semi-conducteurs, informatique de réseau et serveurs) qu'elle replace dans le contexte économique général des pays de l'OCDE. L'incidence des réseaux sur les structures des entreprises, la mondialisation des industries liées aux TI, et l'utilisation à domicile de ces technologies sont analysées en détail. Cette publication axe l'examen des politiques en matière de TI sur l'utilisation des

systèmes d'information électroniques par les administrations publiques pour la prestation de services et des technologies de l'information et des communications pour l'apprentissage tout au long de la vie. Elle analyse certains faits récents : l'engorgement sur Internet, les nouveautés en matière de logiciels (logiciels modulaires, extraction de connaissances) et l'effet des TI sur le secteur des biens de consommation conditionnés (supermarchés, grands magasins, points de vente au détail spécialisés).

(93 97 03 2) ISBN 92-64-25475-7,  
juin 1997, 264 p.  
FF290 \$ÉU57 DM85 £37 ¥6 100

 Voir pages 5-8  
de ce numéro  
de l'Observateur de l'OCDE

Lignes directrices  
régissant la sécurité  
des  
systèmes  
d'information

## Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes d'information

Le recours aux systèmes d'information croît de façon explosive. Utilisés dans toutes sortes d'applications, dans tous les secteurs de la vie, ces systèmes doivent bénéficier d'une sécurité appropriée. Sécurité internationale puisque les systèmes d'information ignorent les frontières nationales. Les *Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes d'information* offrent une base sur laquelle les gouvernements et le secteur privé, agissant séparément ou de concert, peuvent construire un cadre de référence pour la sécurité des systèmes d'information. Ce cadre de référence comprendra des lois, des codes de conduite, des mesures techniques, des règles pratiques pour la gestion et à l'intention des utilisateurs, et des actions de sensibilisation et de formation du public.

(93 96 02 2) ISBN 92-64-24569-3, avril 1996, 56 p.  
FF85 \$ÉU17 DM25 £11

 Hiroko Kamata et Teresa Peters,  
«Consensus sur la cryptographie»,  
l'Observateur de l'OCDE, n° 207,  
août-septembre 1997.

## PIIC - Politiques d'information, d'informatique et de communications Perspectives des communications 1997 Volume I

### Volume II Politiques réglementaires

L'édition 1997 des *Perspectives des communications* présente les données comparables les plus récentes sur les résultats obtenus par le secteur des télécommunications dans les pays de l'OCDE et sur leurs cadres décisionnels. Pour la première fois, cette édition comprend, en plus des informations traditionnelles sur le secteur des télécommunications, des données sur la radiodiffusion, la télévision par câble et Internet. L'analyse et les données présentées ici montrent le rôle croissant joué par ce secteur dans les pays de l'OCDE ainsi que l'accélération du mouvement de libéralisation. Les gouvernements doivent adapter plus rapidement leur politique des communications à la convergence technologique de secteurs autrefois distincts.

(93 97 01 2) ISBN 92-64-25460-9,  
avril 1997, 436 p.  
FF275 \$ÉU53 DM80 £33 ¥5 950



## La base de données des télécommunications 1997

Disponible sur disquettes

Cette banque de données unique contient des statistiques et des indicateurs des télécommunications économiques à partir de 1980 sous formes de séries temporelles pour chacun des pays de l'OCDE.

(93 97 02 3 D) ISBN 92-64-05047-7, bilingue,  
mai 1997  
FF1 150 \$ÉU220 DM340 £145 ¥24 000



Bimestriel publié en anglais  
 et en français par  
 L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
 ET DE DÉVELOPPEMENT  
 ÉCONOMIQUES

### Rédaction

Les éditions de l'OCDE  
 Château de la Muette  
 2, rue André-Pascal  
 75775 Paris Cedex 16, France  
 Tél. (de France) 01 45 24 82 00  
 Tél. (de l'étranger) 33 1 45 24 82 00  
 Téléfax (de France) 01 45 24 18 15  
 Téléfax (de l'étranger) 33 1 45 24 18 15  
 Messagerie : [obs.mag@oecd.org](mailto:obs.mag@oecd.org)  
 Page d'accueil OCDE :  
<http://www.oecd.org>

### © OCDE 1997

Les demandes de reproduction  
 ou de traduction totales ou partielles  
 des articles de *L'Observateur de l'OCDE*  
 doivent être adressées  
 au chef des éditions de l'OCDE  
 2, rue André-Pascal  
 75775 PARIS Cedex 16, FRANCE.  
 Les articles reproduits ou traduits doivent être  
 accompagnés de la mention  
 «Reproduit (ou traduit) de *L'Observateur*  
*de l'OCDE* et de la date du numéro.  
 Les articles signés ne peuvent être  
 reproduits ou traduits qu'avec  
 leur signature. Deux exemplaires  
 justificatifs doivent être  
 envoyés au rédacteur en chef.  
**Les articles signés expriment l'opinion**  
**de leurs auteurs et non pas nécessairement**  
**celle de l'OCDE.**  
 Toute correspondance doit être adressée  
 au rédacteur en chef.  
 La rédaction n'est pas tenue de rendre  
 des manuscrits non sollicités.

### Rédacteur en chef

Ulla Ranhall-Reyners

### Rédacteur en chef adjoint

Martin Anderson

### Assistants

Catherine Nallet  
 Carol Thornton

### Conception graphique

Codicom/Bonté Divine!

### Réalisation technique

Frédérique Bidaux

### Recherche photographique

Silvia Thompson

### Vente

#### Le numéro :

30 FF 6 \$EU 9 DM 4 \$

#### Abonnement un an :

145 FF 30 \$EU 46 DM 20 \$

Tél. (de France) 01 49 10 42 69

Tél. (de l'étranger) 33 1 49 10 42 69

Téléfax (de France) 01 49 10 42 76

Téléfax (de l'étranger) 33 1 49 10 42 76

Messagerie : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)



L'arrivée du commerce sur Internet aura des effets spectaculaires – difficiles à imaginer aujourd'hui – sur un grand nombre de secteurs, et des implications particulières, par exemple en matière juridique et fiscale.

© John Shaw/Pix SA

## Éditorial

### Commerce électronique

Quand le commerce devient électronique  
 Donald J. Johnston

4

## Analyses

### Commerce électronique

Imaginer l'impact du cybermarché  
 Andrew Wyckoff

5

Un nouvel espace économique et politique  
 Georges Ferné

8

Protéger les consommateurs sur le cybermarché  
 Elizabeth Lynch

11

Renforcer l'infrastructure électronique  
 Jurgen Spaander et Dimitri Ypsilanti

13

Quelles chances de réussite pour le fisc du virtuel ?  
 Jeffrey Owens

16

Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire  
 David Blandford et Linda Fulponi

20

### Enseignement

Théories et pratiques éducatives  
 Donald Hirsch

24

Éducation et exclusion sociale  
 David Istance

27

Les parents, partenaires de l'éducation  
 Caroline St John-Brooks

30

## Coup de projecteur

### Économie

Finlande – Réforme du système de pensions  
 Paul van den Noord

34

## Exclusivité OBS

### Économie

Repères

36

## Pour référence

### Emploi

Les perspectives de l'emploi  
 Les emplois à bas salaires : tremplin ou piège ?

38

## Librairie

### Parutions

Nouvelles publications de l'OCDE

42

### Adresses

Où obtenir les publications de l'OCDE

50

# Quand le commerce devient électronique

par Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

L'apparition du commerce électronique annonce une profonde mutation structurelle dans les économies des pays de l'OCDE. Ce mode de transaction commerciale, qui repose sur la transmission électronique de données par le biais de réseaux de communication comme Internet, devrait avoir une portée aussi considérable que l'invention de l'imprimerie ou de l'automobile. Ses retombées toucheront tous les aspects de l'environnement économique, l'organisation des entreprises, le comportement des consommateurs, le fonctionnement des pouvoirs publics et la plupart des activités des particuliers.

Des estimations, même modérées, du secteur privé prévoient, d'ici à l'an 2000, un décuplement du volume du commerce électronique, dont le chiffre d'affaires devrait dépasser les 50 milliards de dollars pour les seuls États-Unis. Le commerce électronique, stimulé par les forces du marché, offre des perspectives de croissance économique, d'amélioration de la productivité et de création d'emplois dans les entreprises, et promet d'élargir le choix des consommateurs et d'accroître leur pouvoir d'achat. Les transactions électroniques, voire les moyens de paiement électroniques, se banaliseront au sein de la « société de l'information ».

Une mutation d'une telle envergure soulève certaines questions. Le commerce sur Internet, ou sur d'autres réseaux demain, offrira-t-il la même fiabilité que le commerce tel que nous le pratiquons aujourd'hui ? Les États-nations et les organismes supranationaux seront-ils à même de réguler le commerce électronique ? Le respect de la vie privée pourra-t-il être garanti aux utilisateurs ? Les infrastructures de télécommunications seront-elles en mesure de s'adapter et de se développer à un rythme suffisant ? Comment les pouvoirs publics pourront-ils préserver leurs recettes fiscales si les cybermarchés soustraient à leur surveillance l'activité économique ? Quelles seront les implications pour le télétravail et pour les nouvelles formes d'accès à des services aussi vitaux que les soins de santé ou l'éducation ? A mesure que le commerce sur les marchés virtuels transformera les différents secteurs, même ceux qui semblent peu s'y prêter comme l'agriculture, les pouvoirs publics feront-ils preuve de suffisamment de souplesse pour faire face à des changements qui ne sont même pas concevables aujourd'hui ?

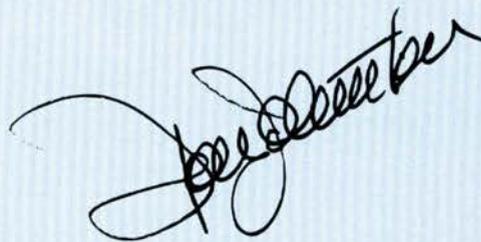
Ces questions sont désormais inscrites à l'ordre du jour des responsables des entreprises et des pouvoirs publics du monde entier. Lors de la réunion ministérielle de mai 1997, le Conseil de l'OCDE a noté le « rôle fondamental » que jouent les technologies de l'information et des communications dans la mondialisation, et l'immense potentiel du commerce électronique. Il a demandé à l'Organisation d'en étudier les conséquences pour permettre à ces questions d'être examinées dans un cadre d'action cohérent. Lors du sommet du groupe des Huit à Denver, en juin, les dirigeants des grandes démocraties industrielles ont souligné qu'un environnement réglementaire sûr et stable était indispensable au développement du commerce électronique, et ils ont invité l'OCDE à œuvrer en collaboration avec le secteur privé pour relever ce défi.

Les réseaux du commerce électronique seront l'un des principaux moteurs de la mondialisation de la société de l'information. Les États souverains devront composer avec la nature internationale et transfrontière des nouveaux réseaux et systèmes de communication, et mettre en place un cadre réglementaire et juridique cohérent où le commerce électronique pourra se développer librement, équitablement et avec efficacité.

L'OCDE offre un cadre idéal pour étudier ces questions et préciser leurs implications pour l'action des pouvoirs publics. L'homogénéité de ses pays membres, sa capacité de mener des analyses économiques objectives et l'étendue du champ couvert par ses travaux seront autant d'atouts essentiels pour procurer des analyses approfondies aux responsables de l'action gouvernementale, aux entreprises et aux consommateurs.

Une conférence appelée à faire date, sur le thème du « Démantèlement des obstacles au commerce électronique mondial », sera accueillie par le gouvernement finlandais dans la ville de Turku, du 19 au 21 novembre 1997. Organisée en coopération avec l'OCDE et avec le soutien de la Commission européenne et du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), elle réunira des responsables de l'action gouvernementale et des dirigeants du secteur privé, ainsi que les principaux organismes internationaux intervenant dans le domaine du commerce électronique. Elle examinera les moyens de développer la confiance des utilisateurs et des consommateurs, d'établir des cadres réglementaires simples et sûrs, d'assurer l'accès à cette forme de commerce et de mettre sur pied des systèmes de paiement. Elle procédera à une évaluation des mesures déjà prises en ce sens et débatera les principes dont on pourra s'inspirer pour supprimer les obstacles et promouvoir un développement harmonieux du commerce électronique.

Cette réunion sera suivie d'un colloque de l'OCDE intitulé « Un monde sans frontières – concrétiser le potentiel du commerce électronique mondial » qui se tiendra au Canada, au second semestre de 1998. Ce colloque aura pour but d'instaurer un consensus mondial sur les grandes lignes des principes et politiques à appliquer à l'exploitation et à l'utilisation des réseaux d'information pour le commerce électronique, si l'on veut que le potentiel de cette mutation technologique radicale vienne soutenir la croissance, l'emploi et la prospérité.



# Imaginer l'impact du cybermarché

Andrew Wyckoff

*L'avènement de véritables marchés sur Internet devrait avoir des conséquences énormes sur les transactions commerciales, les coûts de ces dernières étant en grande partie éliminés grâce au rapprochement entre producteurs et consommateurs. D'autres effets, à la fois plus vastes et plus profonds, sont probables – il est encore difficile d'en imaginer la nature.*

**A**nalyser, en 1997, l'incidence de l'expansion du commerce électronique ou, il y a un siècle, celle de l'introduction de l'automobile, sont deux entreprises aussi hasardeuses l'une que l'autre. L'automobile d'abord. Intuitivement, on suppose que l'impact sera important, mais le nombre de personnes sachant conduire est encore faible, la qualité des routes variable, et les garages et mécaniciens sont quasiment inexistantes. Sans prendre trop de risques, on peut affirmer que l'industrie automobile aura des effets favorables sur certains secteurs fournisseurs de pétrole, d'acier, de verre et de caoutchouc, qu'elle nuira en revanche à certaines activités directement concurrentes, comme l'élevage de chevaux, le négoce de l'avoine ou la construction de voitures attelées. Mais qui aurait pu prévoir que l'automobile allait être à l'origine des banlieues, de la pollution atmosphérique, du poids géopolitique du Moyen-Orient ?

Le commerce électronique ensuite. Il est clair que les industries situées en amont – celles qui produisent les ordinateurs, les équipements de

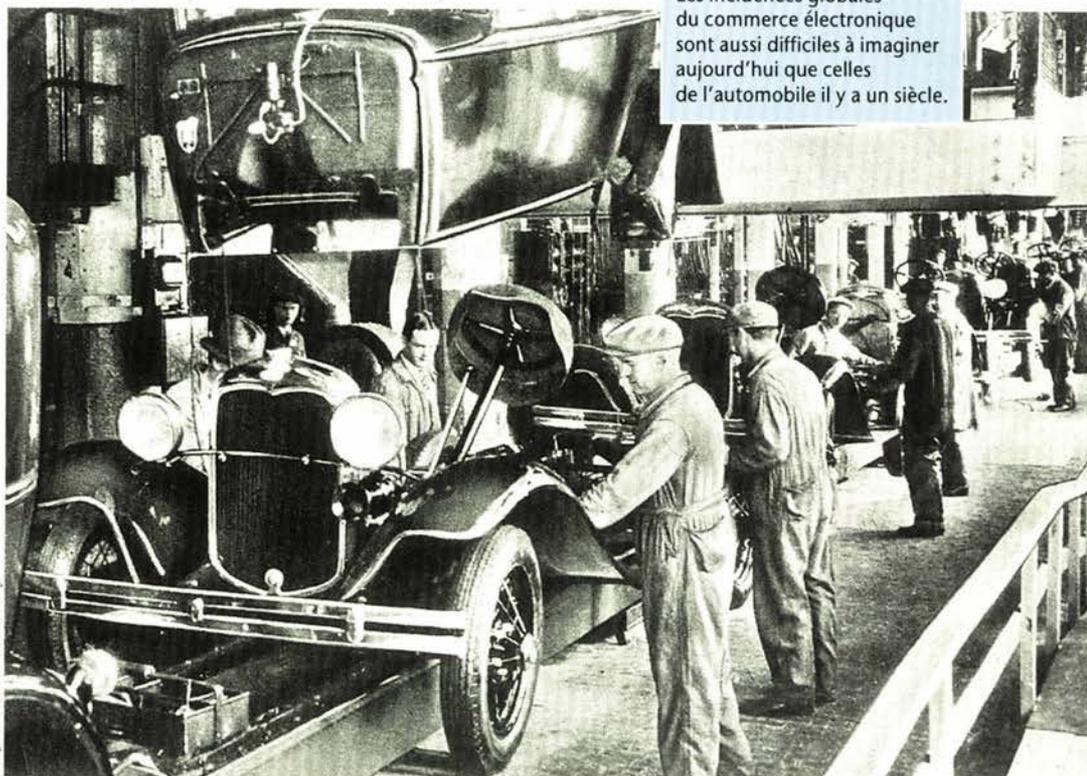
réseau et les logiciels indispensables à ce nouveau mode d'échanges – profiteront de son essor. Il est tout aussi évident que les agents directement remplaçables par le commerce électronique

– agences de voyages traditionnelles, détaillants vendant des logiciels à emporter, grands magasins de disques – en pâtiront. Or, si l'on se fie à l'expérience, ces incidences pourraient finalement être faibles par rapport à d'autres qu'il nous est impossible d'imaginer aujourd'hui.

Comme l'automobile avant le lancement par Henry Ford des techniques de production de masse, le commerce électronique a commencé par exister pendant quelque temps sous une forme brevetée, et dans des environnements privés et artisanaux. Mais la vaste diffusion d'Internet, grâce à l'utilisation de normes ouvertes et non brevetées permettant d'exploiter les réseaux de communication existants, donne à toute personne disposant de quelques milliers de dollars la possibilité d'y devenir commerçant ou consommateur. Or, le commerce électronique est par définition une activité mondiale qui ne fait pas grand cas des frontières nationales.

La conjugaison de ces éléments a favorisé l'essor spectaculaire de cette activité à partir, il est vrai, d'un très faible niveau. Une association amé-

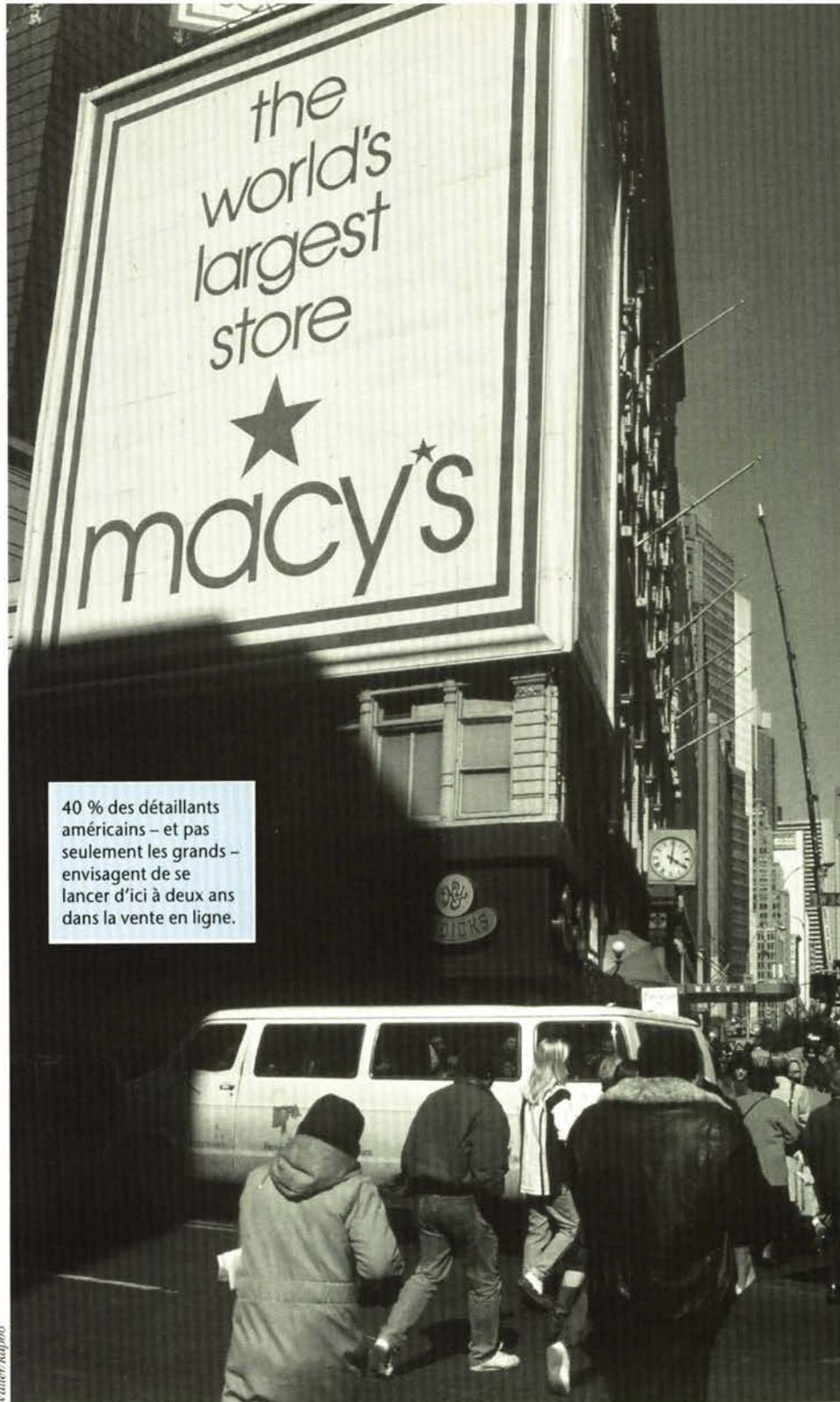
Les incidences globales du commerce électronique sont aussi difficiles à imaginer aujourd'hui que celles de l'automobile il y a un siècle.



Mary Evans Picture Library

Andrew Wyckoff travaille à la division de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

Messagerie : dsti.contact@oecd.org



40 % des détaillants américains – et pas seulement les grands – envisagent de se lancer d'ici à deux ans dans la vente en ligne.

Walter Rappho

ricaine d'entreprises de commerce électronique affirme ainsi qu'il est impossible de trouver une entreprise travaillant exclusivement sur Internet âgée de plus de deux ans. La quasi-totalité des quelque 250 000 sites commerciaux actuellement recensés ont même été créés il y a moins d'un an. Ce sont les serveurs «commerciaux» (\*.com) qui connaissent l'expansion la plus rapide (graphique).

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données fiables sur le volume des ventes réalisées par les entreprises engagées dans le commerce électronique, pratiquement toutes les sources évaluent à

environ 200 % le taux de croissance annuel de leur activité. D'après une enquête récente, 39 % des détaillants américains envisagent de se lancer, d'ici à 1999, dans la vente en ligne<sup>1</sup>. La médiane d'une douzaine d'estimations différentes sur le volume du commerce électronique en l'an 2000 s'élève à 55,5 milliards de dollars, ce qui correspond à environ trois quarts du volume des ventes par correspondance aux États-Unis en 1996, 14 % des ventes réglées par carte Visa en 1995 (2-3 % du total des ventes au détail américaines). Rapporté à ces valeurs de référence, le commerce élec-

tronique apparaît modeste, mais, pour un phénomène inconnu il y a seulement quelques années, sa présence est tout à fait significative.

## Les biens immatériels surtout

On ne s'en étonnera pas – le commerce électronique est plus ou moins répandu selon les secteurs. Les médias ont beaucoup insisté sur la vente en ligne de livres, de vin et d'ordinateurs, mais les données disponibles montrent que les biens immatériels sont les plus importants : voyages et services de réservation, logiciels, divertissements y compris pour adultes (jeux de hasard, jeux en ligne et musique, notamment) et services financiers. Ce qui semble logique – les produits immatériels n'ayant par nature pas d'existence physique, le commerce traditionnel ne présente aucun avantage par rapport à ceux que procurent les transactions commerciales par voie électronique.

Pour ces produits et d'autres biens immatériels – services audio, vidéo et d'information, services immobiliers et services aux entreprises (centres téléphoniques, services de paye et de facturation) –, l'impact économique du commerce électronique pourrait être fort et se faire sentir relativement vite. Par la suite, il est probable que cette forme de commerce investira toute activité économique susceptible de se prêter à la numérisation, y compris de grands secteurs comme la santé, l'enseignement et de nombreux services publics.

Il est difficile d'évaluer le poids de l'industrie des produits informationnels et culturels dans l'ensemble de l'économie, dans la mesure où certains de ces produits, les journaux par exemple, sont considérés comme appartenant au secteur manufacturier alors que les services d'information en ligne (qui contiennent parfois les mêmes articles) sont assimilés à des services. C'est pour cette raison que les concepteurs des nouveaux systèmes de classification tel que celui adopté récemment

1. Clinton Wilder, 'Survey Shows Retailers Going Online to do Business', InformationWeek, <http://www.techweb.com>, le 21 mai 1997.

2. Jeff Moad, 'Tossing The Boxes', PC Week, <http://www.pcweek.com>, le 22 janvier 1997.

3. David Bollier, The Future of Electronic Commerce, The Aspen Institute, Washington DC, 1996.

en Amérique du Nord ont prévu un nouveau secteur – industrie de l'information et industrie culturelle – regroupant des activités qui relevaient précédemment des secteurs manufacturiers et de celui des services (encadré).

Le commerce électronique réduit radicalement la distance qui sépare les producteurs des consommateurs. Ces derniers peuvent désormais réaliser directement leurs achats sans faire appel aux habituels intermédiaires – détaillants et grossistes – voire, dans le cas de biens immatériels, sans distributeur. Même si de nouveaux intermédiaires sont nécessaires (fournisseurs d'accès au réseau, systèmes de paiement électronique, services d'authentification et de certification des transactions, par exemple), les services qu'ils fournissent exigent beaucoup moins de main-d'œuvre que les services commerciaux traditionnels et ne demandent pas d'implantation géographique définie. En général, le commerce électronique permet de se rapprocher de certains critères qui définissent une concurrence parfaite : faibles coûts de transaction, peu de barrières à l'entrée, meilleur accès à l'information pour le consommateur.

La façon dont le commerce électronique modifie le marché des logiciels – le baromètre de l'économie fondée sur le savoir, comme l'automobile à l'ère de l'industrie manufacturière – est révélatrice de ces incidences. La vente des logiciels se déplace très rapidement des points de

vente traditionnels vers Internet, où sont proposés des catalogues riches de dizaines de milliers de titres disponibles en stock. Ces «magasins» sont accessibles à tout moment, de presque n'importe où. Les logiciels sont de plus en plus souvent téléchargés, et non plus envoyés dans de petites boîtes, protégés par un film plastique ; dès l'année prochaine, un tiers des logiciels devrait être livré par voie électronique, et les consommateurs pourront utiliser immédiatement le logiciel qu'ils viennent d'acquérir<sup>1</sup>. Plusieurs avantages donc : plus grand choix, rapidité de livraison, possibilité d'essayer avant d'acheter.

Les économies réalisées par rapport à un magasin classique – frais de stockage et d'inventaire, coûts salariaux – sont considérables. Selon une estimation, le coût d'achat d'un logiciel sur Internet est de 0,20–0,50 dollar par transaction, contre cinq dollars pour une commande par téléphone et 15 pour une transaction réalisée chez un détaillant traditionnel<sup>1</sup>. Les consommateurs peuvent utiliser des moteurs de recherche et des agents intelligents pour explorer Internet et passer les sites au crible pour obtenir le plus bas prix ou des logiciels peu connus et difficiles à trouver, ce qui réduit d'autant le coût de l'information et de la recherche.

Mais souvent le véritable attrait du commerce électronique va au-delà des prix et se trouve dans la valeur ajoutée qui provient principalement d'une réelle adaptation aux besoins de chacun. Lors de la vente en ligne de logiciels, les vendeurs assurent désormais une grande partie des opérations qui jusque-là incombait aux utilisateurs : installation, suivi des licences, opérations visant à s'assurer que l'utilisateur a la bonne version et que les mises à jour sont effectuées en temps opportun. Le cabinet de conseil Gartner estime que le commerce électronique réduit de 55 % les coûts internes d'assistance technique supportés par les entreprises, d'où une amélioration de leur productivité.

Cette nouvelle forme de distribution oblige à revoir les méthodes commerciales traditionnelles : si les consommateurs peuvent commander et se faire livrer des logiciels pres-

## ZOOM

### Naissance d'un nouveau secteur d'activité

**La classification nord-américaine par industrie des produits informationnels et culturels**

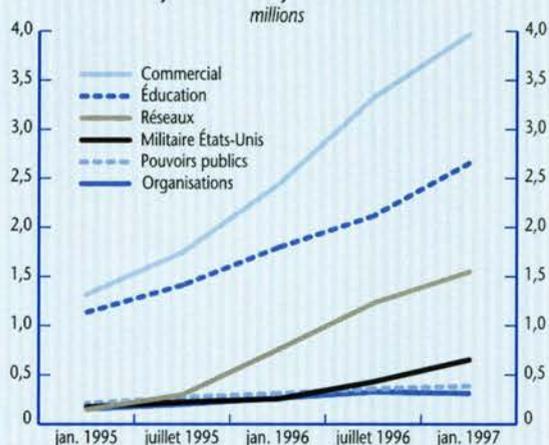
- 51 Industries informationnelles et culturelles
  - 511 Édition
    - 5111 Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de bases de données
    - 5112 Éditeurs de logiciels
  - 512 Industries d'enregistrement cinématographique et sonore
    - 5121 Industries du film et de la vidéo
    - 5122 Industries de l'enregistrement sonore
  - 513 Radio-télévision et télécommunications
    - 5131 Radiodiffusion et télédiffusion
    - 5132 Télévision payante et spécialisée et distribution d'émissions de télévision
    - 5133 Télécommunications
  - 514 Services d'information et de traitement de données
    - 5141 Services d'information
    - 5142 Services de traitement de données

que instantanément sur Internet, pourquoi les achèteraient-ils ? Pourquoi ne pas louer ce dont on a besoin à un moment donné, comme cela se fait pour les cassettes vidéo ? Parallèlement, la relative facilité avec laquelle on peut ouvrir un point de vente sur Internet est un véritable défi pour les producteurs en position dominante qui auparavant exerçaient une forte influence sur les réseaux de distribution traditionnels. Dorénavant en effet, les petits producteurs indépendants, où qu'ils soient implantés dans le monde, peuvent accéder au marché mondial sans trop de difficulté.



Les changements induits par la vente en ligne de logiciels ne seront pas transposables à tous les produits, notamment pas aux biens matériels autres que les produits de base. En outre, certaines barrières d'ordre technique ou réglementaire pourraient freiner l'expansion du commerce électronique. Pour les produits facilement numérisables et un grand nombre de services, en revanche, les avantages sont considérables et l'incidence éco-

Évolution du nombre de sites par domaine, janvier 1995–janvier 1997



Source : Network Wizards, juin 1997, <http://www.nw.com/>

# Imaginer l'impact du cybermarché



Ce sont les ventes de biens immatériels – voyages, logiciels et services financiers, par exemple – qui se développent le plus vite.

nomique sur ces biens immatériels pourrait être marquée.

Pour le consommateur qui achète la version électronique du *Wall Street Journal* «publié» à New York ou de *The Economist* «paru» à Londres, l'origine physique du produit a peu d'importance, d'autant que l'ordinateur qui en assure la distribution est vraisemblablement installé dans un pays tiers où les coûts sont plus faibles. L'expansion des échanges internationaux de biens immatériels de cette nature que suscitera très probablement le développement du commerce électronique pourrait ne pas être mesurable statistiquement. Dans certains secteurs demeurés jusqu'ici à l'abri de la concurrence, grâce à des barrières d'ordre logistique ou réglementaire (la finance, les voyages et le commerce au détail, par exemple), l'apparition d'une concurrence internationale pourrait être une désagréable surprise. L'intensification de la concurrence et la réduction des coûts devraient entraîner un recul des prix de nombreux produits, limitant ainsi les tensions inflationnistes. Cette tendance est d'ores et déjà perceptible pour les échanges de titres où les opérateurs en ligne tentent par tous les moyens de rogner les commissions des sociétés de bourse classiques.

Ces dernières années, les intermédiaires traditionnels – détaillants, grossistes, distributeurs – ont été une source d'emploi dans beaucoup de pays.

L'avènement du commerce électronique pourrait donc entraîner des pertes à cet égard, ce qui, tout en stimulant la productivité, pourrait encore aggraver les problèmes, déjà très préoccupants, du chômage. Pourtant, ces effets négatifs sont menaçants seulement si l'on se borne à considérer l'incidence sur des activités directement concurrentes, exactement comme si l'on n'avait vu jadis dans l'automobile que le fossoyeur du maréchal-ferrant ou du maquignon. Une telle démarche revient à ignorer la multitude de nouveaux produits et de nouveaux emplois, et le potentiel de croissance que le commerce électronique favorisera. Qui aurait pu prévoir il y a cinq ans que les gens dépenseraient plus de 100 millions de dollars pour se connecter à Internet et 50 autres millions pour jouer à des jeux en ligne ? ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Le commerce électronique : opportunités et défis pour les gouvernements, 1997.



*Le «rapport Sacher<sup>1</sup>» que vient de publier l'OCDE dresse un bilan et offre une perspective nouvelle sur le commerce électronique en explicitant les priorités qui en découleraient pour l'action des gouvernements. Son originalité tient au fait qu'il exprime le point de vue de dirigeants d'une vingtaine de sociétés d'importance internationale (grande distribution, banque et finance, automobile, chimie, multimédias, alimentation...) qui sont autant de «leaders» en la matière. Les membres du groupe ont consulté par ailleurs près de 100 personnes, dirigeants de 80 sociétés et organisations qui jouent actuellement, à travers le monde, des rôles de premier plan dans l'essor du commerce électronique : utilisateurs, fournisseurs et vendeurs de matériel informatique ou de télécommunications, de services en réseau, de logiciels, quelques organismes publics, etc.*

1. Du nom du président du groupe, John Sacher, Executive Director, Marks and Spencer Plc, qui a préparé sous l'égide de l'OCDE *Le commerce électronique : opportunités et défis pour les gouvernements*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

# Un nouvel espace économique et politique

Georges Ferné

**L**e commerce électronique est ici abordé dans une acception large qui déborde le champ auquel il est habituellement fait référence – achats effectués sur les réseaux par des consommateurs finals – en mettant d'abord l'accent sur l'importance des échanges entre les entreprises qui structurent leurs chaînes d'approvisionnement et de distribution en appui sur les infrastructures de l'information publiques et privées. Ces changements affectent tous les secteurs d'activité. Le rapport Sacher relève, par exemple, qu'une grande banque effectue déjà près de dix millions de transactions électroniques par jour ; une autre banque a fait savoir qu'environ 70 % de ses transactions sont d'ores et déjà automatisées. Une grande chaîne de distribution a indiqué que l'intégralité des transactions annuelles avec ses fournisseurs, pour une valeur de plus de dix milliards de dollars, s'effectue sous une forme électronique. Un grand constructeur automobile européen a rapporté que ses liaisons électroniques avec plus de 800 fournisseurs supportaient en 1996 un volume de transactions proche de sept milliards de dollars par an, tandis qu'une entreprise aérospatiale américaine a indiqué que 60 % des commandes de pièces détachées et de rechange sont entièrement automatisées, permettant des livraisons en n'importe quel point du globe en moins de 24 heures.

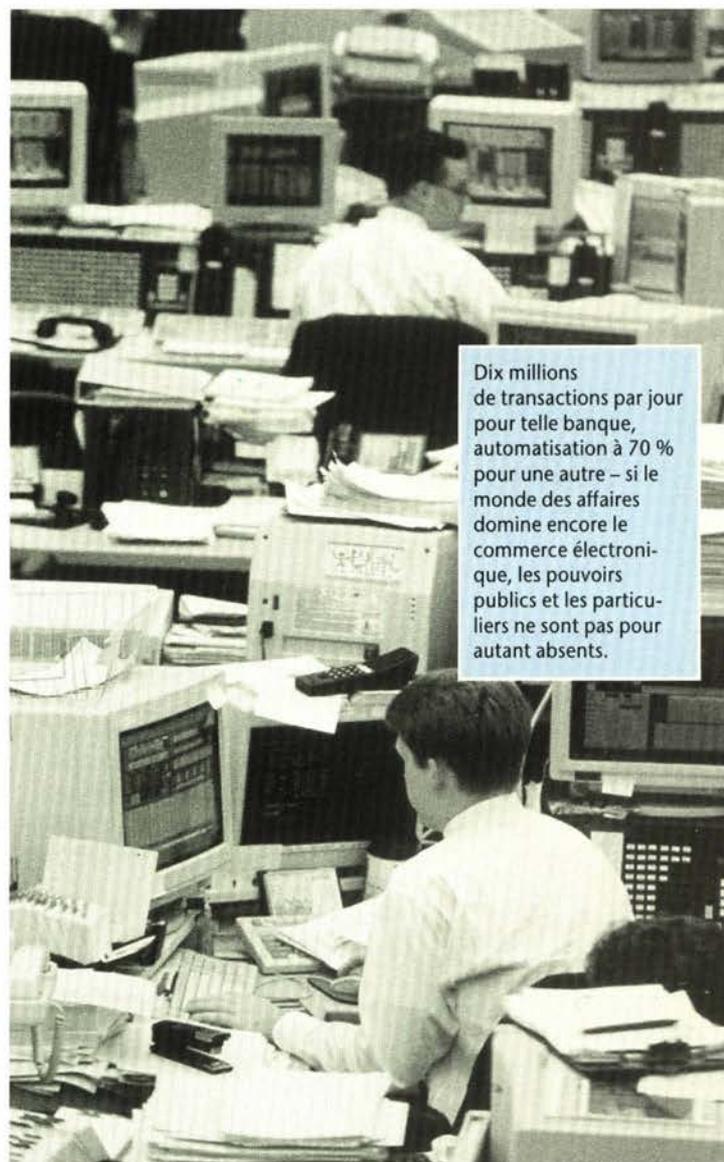
Georges Ferné est expert du commerce électronique à la division de la politique de la science et de la technologie, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

Messagerie : [dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

Les transactions électroniques peuvent donc impliquer trois groupes d'acteurs : les firmes, les pouvoirs publics et les particuliers. Mais l'essentiel du commerce électronique s'effectue encore à l'heure actuelle entre les entreprises ou, dans une moindre mesure, entre celles-ci et les pouvoirs publics, à l'occasion de marchés publics ou de formalités douanières et fiscales.

Malgré son caractère encore embryonnaire, les auteurs du rapport Sacher sont convaincus que le commerce électronique grand public occupera, dans un proche avenir, une position économique de première importance, et que les conséquences en seront spectaculaires pour toutes les formes d'activité commerciale. Si le rapport souligne le manque de fiabilité des prévisions couramment citées (les estimations relatives au nombre actuel d'utilisateurs d'Internet varient entre 30 et 50 millions), il relève que l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication met en place des possibilités d'interfaces directes et générales entre chaque consommateur et une gamme grandissante de produits, grâce à des réseaux de transmission des données et, en particulier, à la croissance spectaculaire d'Internet au cours des dernières années.

La définition retenue renvoie donc à toutes les formes de transaction commerciale reposant sur



Dix millions de transactions par jour pour telle banque, automatisation à 70 % pour une autre – si le monde des affaires domine encore le commerce électronique, les pouvoirs publics et les particuliers ne sont pas pour autant absents.

Foamy-Saba/REA

le traitement et la transmission électroniques de données, notamment texte, son et image. Toute la difficulté et l'ampleur des défis qui en découlent pour les pouvoirs publics est que la mise en place du nouveau marché électronique est loin d'être achevée et s'inscrit dans une trajectoire technologique en développement rapide et à bien des égards imprévisible. Il faut s'en remettre largement à la dynamique des forces du marché pour élaborer de nouveaux comportements commerciaux

# Un nouvel espace économique et politique

tout en sauvegardant les prérogatives des États<sup>2</sup> et les intérêts des citoyens-consommateurs<sup>3</sup>.

Trois caractéristiques du commerce électronique sont notamment appelées à modifier les fonctionnements traditionnels du marché et à affecter l'efficacité de leurs cadres réglementaires :

- en ouvrant de nouvelles possibilités de réalisation d'économies d'échelle et en facilitant la rationalisation internationale de la production et de la distribution, le commerce électronique favorise la mondialisation de l'activité commerciale en assurant aux firmes un accès économique direct à des marchés lointains

- le commerce électronique offre un vecteur nouveau pour la distribution de biens et services immatériels ; il gomme en ce domaine une grande partie des distinctions actuelles entre entreprise nationale et entreprise étrangère, au point qu'il devient très difficile de déterminer le lieu où s'effectue effectivement une transaction, et donc les juridictions auxquelles elle peut être soumise

- le commerce électronique se développe en appui sur Internet qui a établi un paradigme fondamental de fonctionnement en réseau susceptible, à terme, de fournir un support électronique à tout l'éventail des activités commerciales.

Un nouvel espace commercial émerge donc, qui apporte dans son sillage de nombreuses interrogations économiques, politiques, sociales et culturelles : incidences sur la concurrence et la compétitivité, effets sur les prix, modification de la nature et du rôle des intermédiaires, apparition de nouveaux circuits bancaires et financiers, influence sur la mobilité des entreprises, impacts sur le comportement des consommateurs, implications pour les structures institutionnelles qui encadrent et facilitent les activités commerciales, changements profonds dans la définition et la gestion du travail, conséquences pour les équilibres linguistiques, etc. De manière générale, on commence seulement à percevoir le rôle des infrastructures de l'information dans la création d'emplois et dans la productivité. Le commerce électronique pourrait engendrer de nouvelles activités, et créer de nouveaux emplois, mais il pourrait aussi modifier la structure des compétences requises, leurs modes d'utilisation, les relations de complémentarité ou de concurrence entre les firmes, et

2. Voir pp. 16-19.

3. Voir pp. 11-13.

les critères de choix dans les stratégies nationales et internationales de localisation géographique des activités industrielles et commerciales.

## Les recommandations Sacher

L'importance de ces enjeux appelle, selon le rapport Sacher, des actions gouvernementales suivant trois axes prioritaires.

En premier lieu, soutenir la croissance du commerce électronique en lui fournissant l'infrastructure souple et évolutive dont il a besoin. Le rapport recommande de permettre et d'encourager la fusion des infrastructures de services électroniques, comme les télécommunications, la radiodiffusion et les réseaux de transmission de données ainsi que des régimes réglementaires les concernant. L'objectif sera la mise en place de réseaux gérés pour répondre à des besoins commerciaux de plus en plus variés, dans un environnement international technique et réglementaire aussi homogène que possible.

Les gouvernements ont aussi pour tâche d'accroître la visibilité du commerce électronique et de tisser de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour favoriser la cohérence technique, économique et politique des choix. Chaque gouvernement est ainsi invité à désigner en son sein un responsable qui ferait office de chef du service de l'information. Il aurait notamment pour tâche de conduire avec les acteurs privés un dialogue dynamique sur l'harmonisation des principes du commerce électronique et de l'adaptation du secteur public au nouvel environnement. But : instaurer ce que le rapport dénomme une « administration électronique » en phase avec les nouveaux développements au sein du secteur privé.

Dans la sphère gouvernementale, des efforts prioritaires s'imposent en effet pour l'acquisition rapide des compétences professionnelles et techniques requises sur le marché électronique et une mise à jour continue et précautionneuse des pratiques réglementaires : une déréglementation ou une nouvelle réglementation mal conçues peuvent offrir de nouvelles formes de protection aux monopoles existants, freiner ou infléchir involontairement les avancées technologiques et finalement se révéler être pires que le maintien du *statu quo*. Les pouvoirs publics doivent, de toute ur-

gence, clarifier les définitions juridiques, les pratiques et les structures relatives aux activités commerciales dans un environnement électronique. Ils doivent aussi chercher à construire au plan international un cadre homogène posant les principes juridiques à appliquer dans toute une série de domaines allant de la protection des consommateurs à la répression des fraudes et de la criminalité, et comprenant la propriété intellectuelle, l'identité électronique, la définition de la résidence, l'attribution des responsabilités, la vérification des comptes, le contrôle, l'utilisation non autorisée et la protection des bases de données.

Dans le domaine essentiel de la fiscalité, le groupe est opposé aux propositions tendant à imposer le processus d'échange de données (la taxe sur les bits), qui lui paraissent inapplicables et potentiellement discriminatoires à l'encontre des activités de commerce électronique et des communications commerciales normales. Il propose des approches de la fiscalité reposant sur des principes consensuels relatifs à la provenance et à la destination des produits – qu'ils soient matériels ou immatériels – et à la résidence des firmes.

■ ■

Par la netteté de ses formulations et la force avec laquelle il met en lumière tant d'exigences des grands utilisateurs, le rapport Sacher attire l'attention sur trois contraintes liées aux développements du commerce électronique : l'apparition d'un marché où d'ores et déjà prennent rang de nouveaux acteurs et intermédiaires dont l'irruption perturbe la distribution traditionnelle des responsabilités entre secteurs privé et public ; l'importance croissante des utilisateurs dans les choix économiques et technologiques, dont il devra être tenu compte dans l'élaboration des politiques à mener ; une remise en cause profonde des cadres législatifs et réglementaires du commerce, dont on ne sait trop encore s'ils sauront s'adapter ou s'ils devront profondément changer de nature. ■

### BIBLIOGRAPHIE OCDE

Le commerce électronique : opportunités et défis pour les gouvernements, 1997.

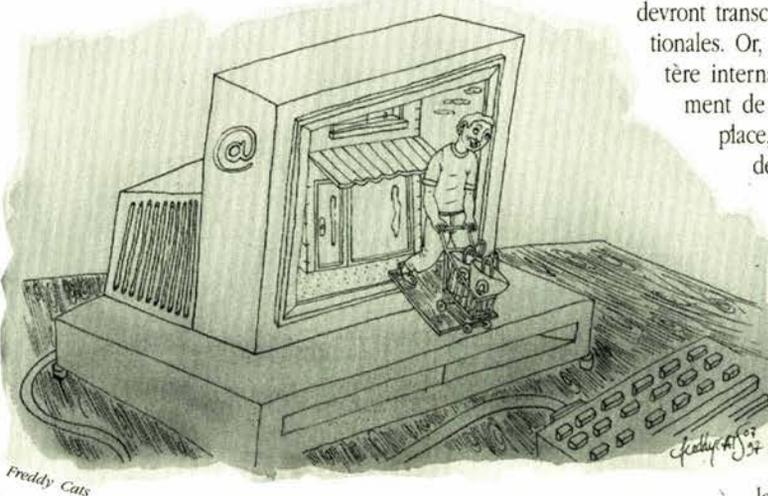


# Protéger les consommateurs sur le cybermarché

Elizabeth Lynch

*Les quelque 50 millions d'«internauts» actuels ont accès presque instantanément à des informations sur une large gamme de biens matériels et de services – et sur un nombre croissant de produits numériques. Le commerce électronique connaîtra selon toute probabilité une croissance exponentielle. Mais il faudra auparavant que soient mis au point ou redéfinis des mécanismes permettant d'assurer la protection des consommateurs<sup>1</sup>.*

**L**e commerce électronique grand public n'en est encore qu'à ses débuts. Les consommateurs sont aujourd'hui, *via* Internet, de plus en plus nombreux à avoir accès, de chez eux, au cybermarché. Mais certaines préoccupations sapent leur confiance dans la sécurité et la fiabilité du marché virtuel. Ils s'interrogent sur l'existence de mécanismes de recours fiables si, par exemple, la marchandise qu'ils viennent d'acheter se révèle défectueuse ou s'ils subissent un autre préjudice quelconque. De plus, de par leur nature, les réseaux ouverts comme Internet présentent certains risques commerciaux supplémentaires pour les transactions réalisées dans un environnement électronique – exposition à des pratiques commercia-



Freddy Cats

les déloyales, violation de la vie privée ou utilisation non autorisée de données.

Au moment où le commerce sur Internet commence à décoller, les consommateurs se posent donc un certain nombre de questions qui jusqu'ici sont restées sans réponse. Que faire si un produit commandé sur Internet n'est jamais livré ? Une

carte de crédit peut-elle être piratée si son numéro circule dans le cyberspace ? Les produits seront-ils moins sûrs que ceux achetés en personne ? En outre, les règles particulières régissant la «responsabilité du fait des produits» devront sans doute être réévaluées pour le commerce électronique, notamment en ce qui concerne les produits numériques (programmes logiciels, par exemple) susceptibles d'endommager les systèmes d'information et de communication des utilisateurs.

Pour être fiables et efficaces, les mécanismes de recours pour ces types de réclamations devront transcender les frontières nationales. Or, compte tenu du caractère international de l'environnement de réseau qui se met en place, il peut être impossible de déterminer quel tribunal serait compétent pour une transaction donnée ou, même si cette compétence était établie, de faire rendre des comptes à un contrevenant. Les consommateurs pourraient ainsi être

laissés sans voie de recours légale. Un client japonais mécontent a, par exemple, peu de chance de pouvoir se présenter devant un tribunal en Amérique du Nord ou en Europe pour obtenir satisfaction. A moins d'être

<sup>1</sup> *Les voies d'accès au marché mondial : les consommateurs et le commerce électronique*, Les éditions de l'OCDE, Paris, à paraître 1997.

Elizabeth Lynch est consultante à la division des politiques de la concurrence et des consommateurs, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises, OCDE.

Messageur : daf.contact@oecd.org

# Protéger les consommateurs sur le cybermarché



assurés de l'existence de mécanismes leur permettant de déposer des plaintes et demander réparation ou de la présence d'un système universel de règlement des différends et de recours, les consommateurs hésiteront à acheter sur Internet, et cela, malgré une infrastructure de l'information impressionnante.

La protection de la vie privée, préoccupation essentielle pour tous les utilisateurs d'Internet, a des implications particulières pour le consommateur. En principe, cette protection et l'utilisation des données confidentielles recueillies lors des transactions devraient être tout aussi scrupuleusement respectées dans l'environnement en ligne que sur le marché physique. Mais les progrès de la technologie permettent facilement aux vendeurs d'intercepter, de rapprocher et de capter les données utilisées lors des transactions – par exemple, les habitudes de consultation et de consommation sur Internet.

Et lorsque le consommateur a décidé d'acheter un bien ou un service en ligne, il est obligé de fournir des informations sensibles et extrêmement intéressantes pour les vendeurs – en particulier une adresse et des détails de paiement. Les informations sur les méthodes directes et indirectes de recueil et d'utilisation de données sur les consom-

mateurs devraient être rendues disponibles dans la plus grande transparence : c'est notamment le cas des mécanismes de surveillance et de suivi en ligne, qui enregistrent les «traces de pas électroniques» (par exemple, les traces qu'un consommateur laisse derrière lui lorsqu'il navigue d'un site à un autre) et les «cookies» (y compris les informations de la mémoire tampon stockées sur le disque dur du consommateur, qui peuvent révéler les sites précédemment visités). Les consommateurs devraient pouvoir exercer un contrôle sur les données les concernant pour corriger des inexactitudes ou en limiter le transfert, la vente ou d'autres formes de distribution non autorisées.

## Vers plus de sécurité

Compte tenu de l'incidence économique et sociale que devrait avoir la croissance explosive du commerce électronique, les pouvoirs publics, les industriels et les groupes de consommateurs doivent agir de concert pour rechercher des solutions durables.

La technologie devrait donner aux consommateurs les moyens d'assurer eux-mêmes leur protection sur Internet. Le secteur privé devrait prendre l'initiative dans la mise au point de solutions techniques sur le réseau. Elles pourraient comporter :

- un système de label dans lequel l'apposition d'une marque sur le site certifie que l'entreprise en ligne répond à certaines exigences en matière de protection des consommateurs et de bonnes pratiques commerciales

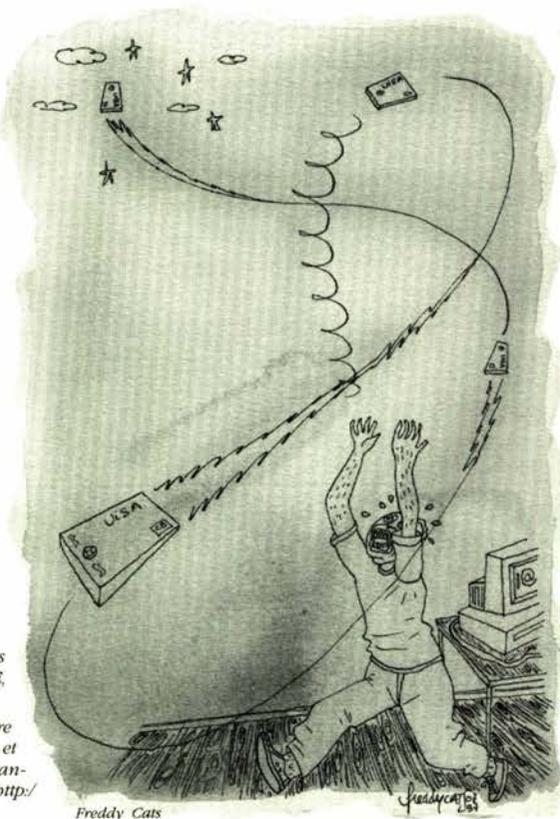
2. Hiroko Kamata et Teresa Peters, «Consensus sur la cryptographie», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 207, août-septembre 1997.

3. Pour plus d'informations, voir le site que gère la division des politiques de la concurrence et des consommateurs, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE (<http://www.oecd.org/daf/ccp/cons/>).

- un système de notification pour les données relatives aux consommateurs comportant, par exemple, une boîte de dialogue à l'écran informant les consommateurs du moment et de la façon dont les données les concernant seront recueillies et leur offrant la possibilité de décider de ce qui peut en être fait
- un mécanisme précisant aux consommateurs quelle juridiction serait applicable, de même que l'instance de recours et de règlement des différends.

Ce type de solutions technologiques peut nécessiter une coordination, qui pourrait fort bien être obtenue par auto-réglementation entre professionnels. S'il fallait une intervention des pouvoirs publics pour régler certaines questions particulières qui préoccupent les consommateurs, elle devrait s'appuyer sur des outils juridiques simples et prévisibles capables de s'adapter à l'évolution de la technologie et au rythme du changement de l'environnement en ligne.

Ces questions sont actuellement à l'étude dans un certain nombre d'environnements.



# Renforcer l'infrastructure électronique

Jurgen Spaanderman et Dimitri Ypsilanti

tes : l'Union européenne, l'APEC et la CNUCI (Commission des Nations unies pour le droit commercial international). L'OCDE travaille à la définition de lignes directrices pour la protection des consommateurs destinées à renforcer la confiance vis-à-vis du cybermarché. Au départ, elles traiteraient de trois domaines principaux : la fraude et les comportements commerciaux de nature à induire en erreur, les mécanismes de règlement des différends et de recours, la protection de la vie privée des consommateurs sur les réseaux<sup>2</sup>. Ces lignes directrices font partie de l'action pluridisciplinaire engagée par l'OCDE pour promouvoir l'économie de l'information et le développement d'un cybermarché sûr et fiable<sup>3</sup>.

■ ■

Les pouvoirs publics, les industriels et les groupes de consommateurs doivent œuvrer ensemble pour assurer la protection des consommateurs dans le domaine du commerce électronique : encourager le développement d'initiatives pilotées par l'industrie ; veiller à l'application des lois existantes et, le cas échéant, en élaborer de nouvelles, et harmoniser leurs approches ; créer un réseau d'information sur lequel les consommateurs peuvent obtenir informations et conseils ; encourager la coopération internationale dans l'application des lois à l'égard des comportements frauduleux ou mensongers. ■

*Le développement des infrastructures mondiales de communication à grand débit devrait radicalement transformer la façon dont s'opèrent les transactions sur le marché. Les politiques mises en œuvre doivent encourager la diffusion de ces infrastructures, à l'échelle aussi bien nationale que planétaire, et en assurer l'accès aux prestataires de services et aux utilisateurs<sup>1</sup>.*

L'évolution rapide des technologies de commutation et de transmission dans les télécommunications, notamment la numérisation des réseaux, renforce la capacité de l'infrastructure d'acheminer services et applications. Cela conduit aussi à une convergence de l'informatique, des communications et de la radiodiffusion, et à de nouveaux services et applications qui permettent d'utiliser les réseaux pour des transactions économiques<sup>2</sup>. Le commerce électronique n'en est toutefois qu'à ses débuts. Sa généralisation exige la mise en place, à travers ces réseaux et les différents niveaux de logiciels et d'applications, des composantes matérielles et logicielles nécessaires pour assurer les services de base, et des équipements terminaux à raccorder à ces réseaux.

Les structures réglementaires sont également très importantes. Dans la plupart des pays de

l'OCDE, les industries qui fournissent ces services – télécommunications et radiodiffusion – sont fortement réglementées, et l'accès au marché y est limité, même si la libéralisation ouvre progressivement le marché des télécommunications à une véritable concurrence. Ces restrictions conditionneront les incitations à l'investissement, et donc l'expansion de la capacité des infrastructures. Elles conditionneront aussi dans une large mesure le cadre dans lequel les prestataires de services et les utilisateurs accéderont aux infrastructures et s'en serviront pour le commerce électronique.

A l'heure actuelle, la plupart des ménages ou des utilisateurs professionnels sont reliés aux ré-

1. *Les infrastructures mondiales de l'information et la société mondiale de l'information : les politiques requises*, rapport approuvé par le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, les 26 et 27 mai 1997, OCDE, Paris, 1997, disponible gratuitement auprès de la division de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE, ou sur le site Internet de l'OCDE ([http://www.oecd.org/dsti/gd\\_docs/gdlist\\_e.html](http://www.oecd.org/dsti/gd_docs/gdlist_e.html)).

2. Andrew Wyckoff, « L'essor de l'informatique en réseau », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Les voies d'accès au marché mondial : les consommateurs et le commerce électronique, à paraître 1997

Hiroko Kamata et Teresa Peters, « Consensus sur la cryptographie », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 207, août-septembre 1997

Normes de sécurité pour le consommateur et évaluation de conformité des produits, 1996

Christopher Wagner, « Normes : sécurité des utilisateurs ou protection des marchés ? », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996

Le consommateur dans un marché international, 1995.

Jurgen Spaanderman et Dimitri Ypsilanti travaillent à la division de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE.

Messagerie : [dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

# Renforcer l'infrastructure électronique

seaux de communication par une paire de fils de cuivre, «la boucle locale», qui est un élément du réseau téléphonique public commuté (RTPC) et qui est utilisée pour assurer le service téléphonique vocal. La boucle locale donne aussi accès à des réseaux publics et privés pour données à commutation de paquets, utilisés pour la prestation de services, principalement destinés aux entreprises. Ce sont ces infrastructures de base qui, dans une large mesure, serviront de support au commerce électronique. Internet, fondé sur des réseaux pour données à commutation de paquets, a été accueilli comme le vecteur capable d'assurer le développement et la diffusion rapides du commerce électronique. De fait, ces réseaux sont maintenant utilisés pour la voix et les données, ainsi que pour un certain nombre de services multimédias. Mais ils sont inadaptés à de nombreuses applications qui exigent le transfert de gros volumes de données, images et graphiques par exemple, ou n'ont pas la capacité nécessaire pour répondre, sans dégradation de la qualité, à une demande forte et constante.

L'environnement idéal pour le commerce électronique ? Chaque utilisateur, professionnel ou non, pleinement confiant dans la sécurité des applications<sup>3</sup>, serait relié à un réseau de communication numérique par l'intermédiaire d'un ordinateur multimédias ou d'un autre équipement terminal et d'une boucle locale à grand débit. Il aurait ainsi accès instantanément à tous les types d'applications du commerce électronique (transactions financières ou commerciales, préparation de déplacements), même si cela devait impliquer des échanges de données ou des dialogues avec des applications complexes à base de graphiques ou de vidéo. Mais pour atteindre cet idéal, il faudra considérablement investir dans la modernisation des réseaux.

Le taux de numérisation du RTPC a progressé rapidement, passant d'une moyenne pour l'OCDE d'environ 40 % des lignes principales en 1990 à 83 % en 1995<sup>4</sup>. Mais ces réseaux ont été conçus pour des services comme la téléphonie et seraient inadaptés pour des services qui exigent des débits plus importants. De plus, les terminaux nécessaires, tels que PC ou ordinateurs de réseau et lecteurs de carte à puce, ne sont pas encore assez répandus dans le public pour atteindre la masse critique permettant l'apparition d'un marché électronique dynamique.

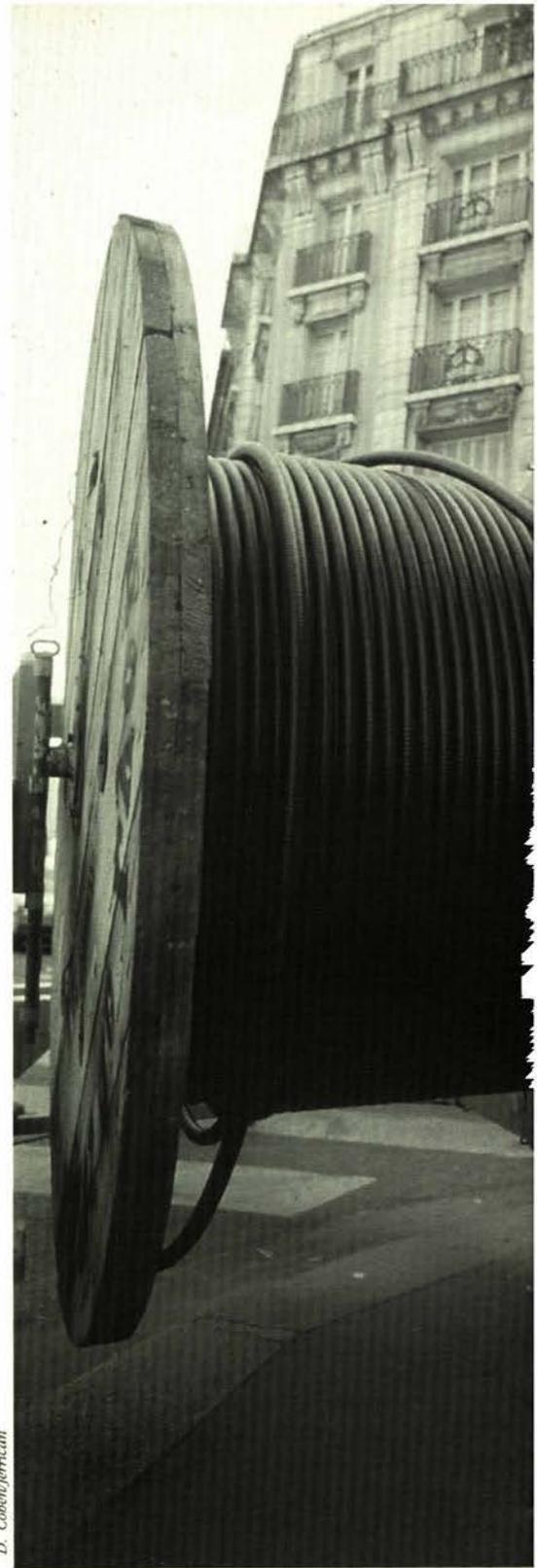
On s'est donc intéressé aux solutions de rechange. Ainsi, des réseaux de télévision par câble actuellement utilisés pour des communications à sens unique sont en cours d'adaptation dans certains pays afin de pouvoir être utilisés dans les deux sens ; et ils sont capables de transporter de gros volumes de données. Sont également à l'étude les réseaux de communications mobiles, et les réseaux par satellite. Quant aux réseaux cellulaires mobiles actuels, les communications s'y effectuent à des vitesses très faibles, ce qui limite beaucoup leurs possibilités pour les applications au commerce électronique. Mais de nouvelles techniques deviennent disponibles pour établir à la demande des liaisons à grande vitesse. A mesure que les technologies évoluent, ces réseaux et d'autres encore deviendront interopérables et seront de plus en plus étroitement intégrés, offrant ainsi une plate-forme internationale généralisée pour le commerce électronique.

Le débit des boucles locales et la capacité globale du réseau sont appelés à jouer un rôle déterminant dans la rapidité avec laquelle les applications du commerce électronique se diffuseront dans l'économie. Ces applications sont complexes et nécessiteront des transferts de données à grand débit pour répondre aux demandes d'accès par le public et par les prestataires de services, et assurer une qualité de service satisfaisante. De fait, la fiabilité technique des transactions du commerce électronique dépend dans une large mesure des capacités des réseaux.

Un certain nombre de nouveaux services de réseaux prendront de l'importance : la création d'adresses qui identifient les consommateurs et les utilisateurs dans les opérations de commerce électronique, la disponibilité de boîtes à lettres, l'existence d'un système sûr pour les paiements, les systèmes d'information pour le contrôle des transactions. Pour certains de ces services, il faudra de nouveaux réseaux ou équipements terminaux, par exemple des systèmes de gestion des transactions et, pour assurer la sécurité, des lecteurs de carte à puce.

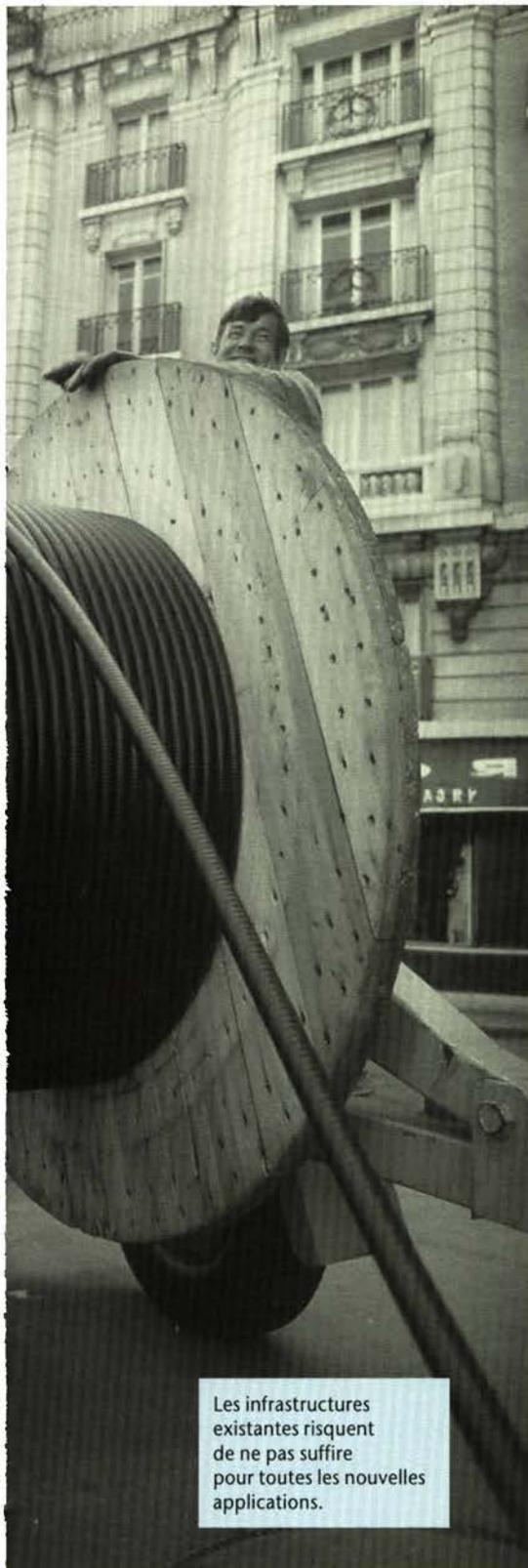
## Accès et utilisation

L'une des caractéristiques structurelles d'une économie en réseau est que de nombreux servi-



D. Coben/Jerrican

ces et utilisateurs partagent des ressources largement disponibles pour communiquer les uns avec les autres. Mais comme seuls certains pays de l'OCDE ont introduit la concurrence dans l'offre d'infrastructures de télécommunications, et la plupart des autres n'ouvriront leurs marchés à la concurrence que début 1998, l'accès a été jusqu'à présent limité. Les restrictions en matière de concurrence sont également fréquentes sur la plupart des marchés de la radiodiffusion, ce qui en a exclu certains prestataires de services.



Les infrastructures existantes risquent de ne pas suffire pour toutes les nouvelles applications.

Les inefficiences économiques qui peuvent résulter des restrictions imposées à la concurrence dans les infrastructures sont susceptibles de retarder l'essor des applications du commerce électronique et de limiter les gains économiques et sociaux que l'on peut en attendre. Les responsables de la réglementation devraient donc accélérer et

3. Voir pp. 11-13.

4. *Perspectives des communications 1997*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

étendre le processus de restructuration du marché déjà en cours. Ils permettraient ainsi le développement et l'intégration de réseaux génériques capables de fournir et d'accepter tous les types de services, notamment de loisirs, de téléphonie et de commerce électronique. Pour permettre cette convergence des réseaux, il faudra modifier les réglementations actuelles, en abandonnant celles qui visent spécifiquement les marchés des télécommunications et de la radiodiffusion, au profit de cadres qui privilégient l'accès ouvert aux réseaux pour l'ensemble des services. Les fournisseurs de réseaux et de services seraient ainsi soumis à un nombre plus limité qu'actuellement de restrictions réglementaires.

La concurrence entre différentes technologies de réseaux, notamment pour la boucle locale, garantira que les utilisateurs et les prestataires de services ont une possibilité de choix dans la façon dont ils accèdent aux applications de commerce électronique ou dont ils peuvent atteindre leur clientèle. D'importantes économies d'échelle et de gamme sont susceptibles de résulter de l'utilisation des réseaux pour la fourniture d'un certain nombre de services différents. Il n'en demeure pas moins que les opérateurs en place disposeraient ainsi d'un pouvoir sur le marché encore plus important qu'actuellement. Les réseaux qu'ils possèdent leur donnent en effet un accès quasi universel à l'ensemble des ménages et à la plupart des entreprises. Des protections réglementaires resteront donc importantes pour faire en sorte que les nouveaux venus sur le marché ne rencontrent pas d'obstacles à l'entrée qui les empêcheraient de développer leurs infrastructures ou de constituer leur propre clientèle.

## Nouvelles structures de prix

Les prix pratiqués pour les applications du commerce électronique seront en partie fonction de ceux demandés pour l'accès aux réseaux de communications et pour leur utilisation. Les structures de tarification actuellement pratiquées dans la plupart des pays pour beaucoup d'applications du commerce électronique qui se multiplient, par exemple sur Internet, ne sont pas adaptées à une utilisation intensive des ressources du réseau : elles ont été conçues pour le monde de la téléphonie

dans lequel l'utilisation du réseau se limitait à une trentaine de minutes par jour, voire moins, pour les abonnés résidentiels, et peut-être à quelques heures par jour pour les abonnés professionnels. Les clients qui utiliseront des applications du commerce électronique resteront connectés au réseau pendant longtemps – pour faire des achats, communiquer avec leur banque, envoyer des messages, recueillir des informations, accéder à des services de loisirs. Les structures de tarification existantes qui reposent sur le temps passé à utiliser le réseau sont peut-être trop coûteuses pour stimuler la demande de certaines de ces applications. De nouvelles structures de tarification, fonction de la bande passante ou du service utilisé, émergeront beaucoup plus rapidement s'il existe une concurrence soutenue dans l'offre d'infrastructures et de services.

■ ■

Pour lancer avec succès des applications compétitives du commerce électronique, il faut un accès plus ouvert et plus concurrentiel aux nombreux réseaux de communication déjà en place et davantage d'investissements dans les services à large bande, grâce à la concurrence dans les infrastructures de réseaux. Le maintien de réglementations spécifiques pour les télécommunications et pour les communications destinées à la radiodiffusion ainsi que pour certains types de réseaux freinera la convergence qui doit s'opérer rapidement pour une diffusion généralisée du commerce électronique. ■

### BIBLIOGRAPHIE OCDE



- STI Revue n° 20 – Numéro spécial : les infrastructures de l'information, 1997
- Perspectives des communications 1997, 1997*
- Andrew Wyckoff, «L'essor de l'informatique en réseau», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997
- Sam Paltridge et Dimitri Ypsilanti, «Télécommunications : perspectives encourageantes», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997
- Sam Paltridge, «Internet face aux monopoles», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre 1996.

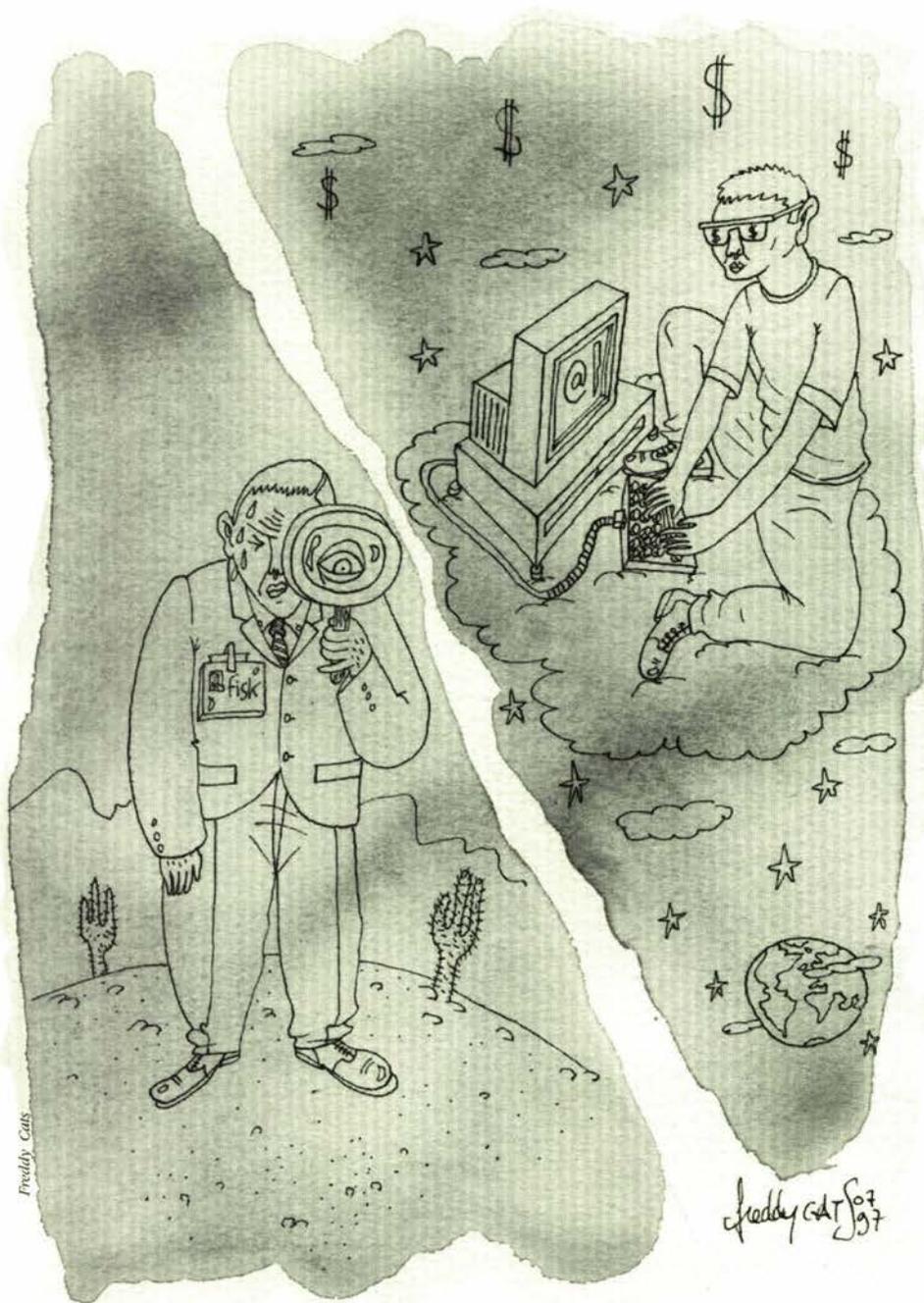
# Quelles chances pour le fisc

Jeffrey Owens

*Pour imaginer ce que sera la fiscalité dans le cyberspace, il faut être «très optimiste quant aux possibilités, mais pessimiste quant aux probabilités», pour reprendre l'expression de l'écrivain américain Lewis Mumford. Internet ouvre en effet de nouvelles voies à la fraude et à l'évasion fiscales. Pour les administrations compétentes, le défi consistera à profiter des gains d'efficacité ainsi créés tout en protégeant l'assiette de l'impôt et sans faire obstacle au développement des technologies impliquées.*

**L**es administrations fiscales vont retirer un certain nombre de bénéfices des nouvelles technologies de l'information. Les réseaux de type intranet, par exemple, leur offriront des possibilités d'échange d'information dans des délais plus rapides et dans de meilleures conditions de sécurité. Ce mode de communication devrait en outre leur permettre d'améliorer la qualité de leurs relations avec les contribuables.

Internet, à l'inverse, possède des caractéristiques qui inquiètent le fisc. Dans la mesure où ce



# de réussite du virtuel ?

système de communication offre à l'échelle mondiale des conditions de fonctionnement sûres et peu coûteuses, un nombre considérable de petites et moyennes entreprises pourront, pour la première fois, se livrer à des activités de commerce international. Le fisc va donc être confronté à une expansion rapide de ce type d'opérations.

Parallèlement, le processus de « désintermédiation » induit par Internet réduit sensiblement, comme son nom l'indique, le rôle des intermédiaires : des informations financières, par exemple, circuleront sans l'intervention de banques ou institutions analogues, et les administrations fiscales ne pourront plus compter sur elles pour collecter les retenues à la source. Le développement du chiffrage des informations va en outre restreindre l'accès des pouvoirs publics au contenu des messages transmis sur le réseau. Si une opération est cryptée, il est impossible de l'identifier et, *a fortiori*, d'en déterminer la valeur fiscale.

Internet permet également une plus grande intégration des fonctions commerciales, ce qui n'est pas sans effet pour le fisc. Les intranets privés sont répandus dans les entreprises multinationales, et prennent progressivement le pas sur les réseaux publics. Ce processus d'« internalisation » des transactions voile le rôle joué par les entreprises « filles » des multinationales. Ces dernières auront par ailleurs une plus grande latitude en matière d'organisation : elles pourront par exemple choisir de fonctionner avec des succursales plutôt que des filiales, ce qui n'est pas la même chose du point de vue fiscal.

La fragmentation de l'activité économique amplifie ces évolutions : la localisation physique d'une transaction donnée perd de son importance et il devient de plus en plus difficile de déterminer le lieu où elle est réalisée.

De façon générale, les caractéristiques de ces réseaux ont des conséquences non négligeables

sur le fonctionnement des régimes d'imposition. En l'absence de tout contrôle central, les utilisateurs d'Internet n'ont généralement aucune idée du cheminement de l'information à travers le réseau. Les conditions d'enregistrement et d'identification de l'utilisateur sont réduites au minimum. Pour les autorités fiscales, reconstituer le déroulement d'une opération risque de devenir très compliqué. Rien de plus facile en effet que de rendre impossible à retracer une opération faite sur Internet. De plus, la correspondance est ténue entre l'adresse du site et le lieu où une opération se déroule, est assurée, effectuée ou consommée : l'adresse indique qui est responsable de l'entretien du site, elle ne donne pas nécessairement d'informations sur l'ordinateur qui correspond à l'adresse Internet effective, ni sur le lieu où se trouve la machine.

## Des contribuables évanescents ?

Internet modifiera également l'environnement dans lequel interviennent les administrations fiscales. Les vérifications rétrospectives traditionnelles – sur papier – pourraient disparaître et les administrations fiscales vont se heurter à des difficultés quand il s'agira de retracer les opérations, faute de liens entre les entités électroniques et leurs homologues physiques. La vérification de l'identité des contribuables va devenir pratiquement impossible. Les particuliers et les sociétés se livrant au commerce électronique pourront obtenir une adresse Internet dans pratiquement toutes les juridictions fiscales, indépen-

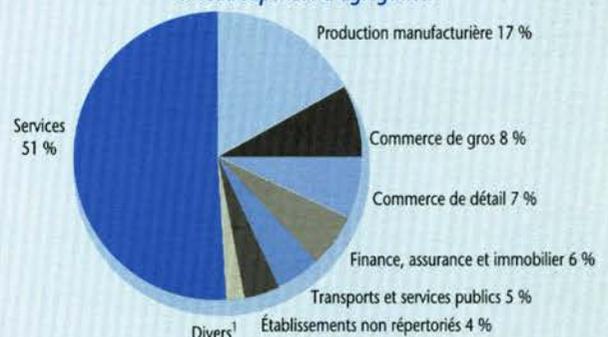
damment de leur lieu de résidence ou de la source de leurs activités.

Obtenir des documents acceptables à titre de preuves sera particulièrement délicat. Si les comptes et les états financiers sont tenus dans un paradis fiscal, par exemple, les autorités n'auront pratiquement aucune chance d'y accéder : rares sont en effet les pays qui ont passé des conventions avec des paradis fiscaux. On ne sait pas non plus très bien si les éléments de preuve que les administrations fiscales pourraient produire sur des opérations effectuées dans le cyberspace répondront aux critères de justification et de preuve définis par les tribunaux.

La désintermédiation va supprimer des « points de collecte de l'impôt » commodes. De plus, elle pourrait contraindre le fisc à collecter des sommes plus petites auprès d'un plus grand nombre de contribuables, ce qui alourdira le coût de la collecte des recettes fiscales. Les retenues à la

### Principaux utilisateurs commerciaux d'Internet

Classification américaine type par industrie des utilisateurs commerciaux d'Internet niveau supérieur d'agrégation



1. Construction (1,14 %) ; agriculture, sylviculture et pêche (0,26 %) ; industries extractives (0,2 %).

### Les dix premières branches utilisatrices de la classification type par industrie deuxième niveau

1. Services aux entreprises (26,2 %)
2. Ingénierie, comptabilité, gestion et services connexes (10,86 %)
3. Commerce de gros : biens durables (6,17 %)
4. Imprimerie, édition et branches connexes (5,4 %)
5. Établissements non répertoriés (3,86 %)
6. Services d'éducation (3,41 %)
7. Associations (3,12 %)
8. Communications (2,88 %)
9. Électronique et électromécanique, hors ordinateurs (2,72 %)
10. Machines industrielles et commerciales et équipement informatique (2,45 %)

Source : The Internet Group

Jeffrey Owens est chef de la division des affaires fiscales, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises, OCDE.

Message : daf.contact@oecd.org

# Quelles chances de réussite pour le fisc du virtuel ?

source, notamment sur les opérations financières, ainsi que certaines taxes sur la consommation (droits de timbre, par exemple) risquent de devenir des sources de recettes moins rentables.

Les paradis fiscaux et les zones bancaires extraterritoriales seront plus accessibles. Le contribuable moyen aura de moins en moins de mal à faire appel à ces centres financiers extraterritoriaux. La banque sur Internet va être d'un accès simple, avec de faibles coûts de transaction, un anonymat et des possibilités de transfert immédiat de fonds – toutes choses qui n'existent pas actuellement. Si ces avantages sont associés à des institutions extraterritoriales bien gérées et offrant toute sécurité, on peut raisonnablement penser que ces services attireront une clientèle beaucoup plus large qu'actuellement et que les pouvoirs publics ne resteront pas inactifs face à cette évolution.

## Que vont devenir les taxes sur la consommation ?

Actuellement, les taxes sur la consommation représentent en moyenne 30 % des recettes fiscales de la zone OCDE. Vingt-sept des 29 pays membres sont dotés de taxes sur la valeur ajoutée (TVA), les deux exceptions étant l'Australie et les États-Unis. Le commerce dans le cyberspace pose de nombreux problèmes pour la TVA, comme d'ailleurs pour d'autres types de taxes sur les ventes.

Le concept de «lieu de livraison», par exemple, qui est primordial dans les régimes de TVA. De façon générale, on peut classer les règles relatives à ce concept en deux catégories : celles qui s'appuient sur l'identification d'un établissement concerné (celui du fournisseur dans certains cas, du client dans d'autres) et celles qui reposent sur le lieu de réalisation ou de jouissance. Le commerce électronique rend beaucoup plus opaques les relations entre le lieu de livraison, le lieu où l'entreprise est située et celui où le service est utilisé ou consommé. Internet offre ainsi aux consommateurs de nouvelles possibilités de fraude ou d'éva-



sion en matière de TVA, puisqu'il leur permet de s'adresser à des fournisseurs qui ne sont pas immatriculés à ce titre.

Comment les autorités fiscales peuvent-elles réagir ? Une solution à l'étude consiste à maintenir la règle actuelle du «lieu de livraison», mais en élargissant la définition d'établissement fixe (ou stable) de façon à couvrir le câblage, les connexions et autres ressources techniques nécessaires à la fourniture de tels services.

Une autre solution consisterait à modifier la règle du «lieu de livraison» de façon à l'appliquer au lieu où le service est consommé. L'idée est séduisante, mais pose la question fondamentale des modalités de collecte de l'impôt au titre d'une consommation non commerciale – par exemple, les systèmes de PCV utilisés par les ménages pour leurs appels téléphoniques internationaux. De plus, les institutions financières (qui sont généralement exonérées de TVA et ne peuvent prétendre à un crédit d'impôt au titre de leurs consom-

mations intermédiaires) risquent encore d'échapper à l'impôt en organisant leurs affaires de façon à ce que le «client» soit un associé implanté ailleurs que dans la juridiction d'imposition. Une réponse possible consiste à exiger des prestataires de services non résidents qu'ils s'immatriculent ou qu'ils aient un agent financier dans le pays du consommateur.

## Faut-il redéfinir les conventions fiscales ?

Internet va poser des problèmes complexes aux négociateurs de conventions fiscales. Les concepts existants, comme celui d'établissement stable ou les redevances, peuvent-ils couvrir des opérations sur Internet, ou faut-il entreprendre une révision plus fondamentale des textes ?

L'un des éléments essentiels pour déterminer les droits à l'imposition dans les conventions fiscales est celui de la «présence commerciale», qui définit l'existence ou non d'un établissement stable. La question de savoir si les activités d'un établissement situé dans un pays atteignent un volume qui lui donne un caractère stable est avant tout une question factuelle. Le modèle de convention de l'OCDE (qui est la référence des conventions fiscales bilatérales) donne une définition et quelques indications : «un établissement stable désigne une installation fixe d'affaires par l'intermédiaire de laquelle une entreprise exerce tout ou partie de son activité commerciale». Certaines formes de présence limitée ne suffisent pas à intégrer une entreprise dans le champ de compétence fiscale d'un pays. Par exemple, la notion d'établissement stable ne recouvre pas «l'usage d'installations aux seules fins de stockage, d'exposition ou de livraison de marchandises appartenant à l'entreprise». Les négociations de convention vont désormais devoir

## ZOOM

La fiscalité sur Internet :  
sept critères d'appréciation

appliquer ces concepts aux nouvelles façons de faire des affaires. Un groupe d'experts des conventions fiscales travaillant pour l'OCDE devrait présenter à l'automne des éclaircissements sur le statut des sites Internet, des services, etc.

Quelles conséquences  
pour les prix de transfert ?

En principe, la révolution des communications ne bouleversera pas fondamentalement les prix de transfert (les prix facturés pour des opérations intervenant entre composantes d'une entreprise multinationale). Le développement des intranets privés au sein des multinationales modifie néanmoins l'approche traditionnelle de la tarification, notamment en matière d'organisation et de prestation de service. Il sera encore plus difficile qu'aujourd'hui de déterminer en quoi consiste une opération donnée et de trouver une transaction avec un tiers que l'on connaisse suffisamment bien pour conclure qu'elle est comparable à une transaction de ce type entre entreprises indépendantes, et donc imposable. Pour comparer et évaluer les transactions, Les principes directeurs de l'OCDE en matière de prix de transfert<sup>1</sup> recommandent une analyse fonctionnelle, mais avec le commerce électronique et les intranets, il est de plus en plus difficile de savoir qui fait quoi.

De fait, la question des prix de transfert se complique, en particulier si une entreprise multinationale cherche sciemment à déplacer des revenus entre des sociétés qui lui sont liées. Plus elle est poussée, plus l'intégration apporte des avantages qui s'ajoutent à la contribution directement mesurée des participants. La façon dont il convient de répartir ces avantages entre les entreprises partenaires est une question délicate que le groupe d'experts sur les prix de transfert a mis à l'étude.

Que peuvent faire  
les pouvoirs publics ?

Pour le moment, les gouvernements réagissent à ces phénomènes avec beaucoup de prudence. La conférence de l'UE sur le commerce électronique, qui s'est tenue à Bonn début juillet, leur a donné l'occasion de faire un certain nombre de

• *Le régime doit être équitable : placés dans des situations analogues, les contribuables effectuant les mêmes opérations doivent être imposés de la même façon.*

• *Le système doit être simple : les charges administratives pour les autorités fiscales et le coût du respect de la réglementation pour le contribuable doivent être aussi bas que possible.*

• *La réglementation doit apporter des éléments de certitude au contribuable : il doit pouvoir évaluer à l'avance les conséquences fiscales d'une opération, autrement dit, savoir ce qui doit être imposé et quand – ainsi que le lieu où l'impôt va être pris en compte.*

• *Tout système retenu doit être efficace : il doit générer un volume d'impôt convenable, au bon moment, et réduire au minimum les possibilités de fraude et d'évasion fiscales.*

• *Il doit être économiquement neutre : les dirigeants d'entreprise doivent être motivés par des considérations commerciales et non fiscales.*

• *Les régimes fiscaux doivent être suffisamment souples et dynamiques pour faire en sorte que la réglementation fiscale s'adapte au rythme des mutations technologiques et commerciales.*

• *Toutes les dispositions fiscales adoptées à l'échelle nationale et toutes les modifications des principes de fiscalité internationale doivent être connues de façon à assurer une juste répartition de l'assiette « cyberfiscale » entre les pays, un principe particulièrement important dans le cas d'un tel partage entre pays développés et en développement.*

déclarations générales. Une semaine plus tôt, le président Clinton avait plaidé pour qu'Internet soit une zone exonérée de droits. Aucun gouvernement ne s'est risqué à ce jour à promulguer de loi ou de règlement qui adapte la pratique actuelle aux opérations réalisées sur Internet.

Cette prudence est peut-être déstabilisante pour le secteur privé qui préférerait sans doute savoir à quoi s'en tenir, mais c'est la seule position à adopter pour le moment. Compte tenu du caractère mondial d'Internet et de la rapidité des mutations en cours, il est essentiel que les principes concernant la façon d'imposer les opérations effectuées sur les cybermarchés soient communs à tous les

1. *Principes applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales : mise à jour 1997*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

pays. Or, on ne pourra parvenir à un tel accord que lorsque les artisans de la politique fiscale partageront la même analyse des modalités de fonctionnement d'Internet. Il faut, en outre, qu'ils soient d'accord sur les dispositifs fiscaux qu'il convient de réviser, et sur la façon de procéder. Ce dialogue doit impliquer toute une série d'organismes publics ainsi que le secteur privé. Il faut aussi établir des contacts entre les organismes responsables des impôts sur le revenu et des taxes sur la consommation, pour éviter que les entreprises ne se trouvent coincées entre des règles contradictoires.

Ce n'est qu'à ces conditions que sera instauré un cadre fiscal stable qui permettra à Internet de pleinement se développer, tout en préservant l'assiette des recettes fiscales. Cela étant, on peut, même à ce stade préliminaire, énumérer les critères qui devraient guider les modalités d'imposition d'Internet (encadré).



Ces critères peuvent s'opposer entre eux. Un régime simple risque de ne pas être équitable, ou d'être trop fragile pour protéger l'assiette des recettes fiscales. Tout est question d'appréciation – de la juste répartition de l'impôt, par exemple. Il est possible que des conflits opposent les gouvernements et les entreprises. Mais si la plupart des experts s'accordent sur ces sept critères et, espérons-le, sur l'utilité d'un consensus international, Internet pourra se développer tout en permettant aux administrations fiscales de dégager les recettes dont un État a besoin. ■



## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Principes applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales : mise à jour 1997, 1997

Principes applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales, 1995

Modèle de convention fiscale : attribution des revenus aux établissements stables, 1994

Modèle de convention fiscale concernant le revenu et la fortune, 1995 et 1992.

# Marchés dans

David Blandford et Linda Fulponi

*L'agriculture dans les pays de l'OCDE se trouve aujourd'hui confrontée à un environnement plus ouvert au jeu de la concurrence. Depuis la réforme des politiques agricoles, les agriculteurs ne peuvent plus compter sur les gouvernements pour écouler leur production, mais doivent s'adapter aux demandes des consommateurs en matière de qualité, de diversité et de délais de livraison des produits. Cette nouvelle donne exige des pratiques de vente différentes. En améliorant les possibilités de commercialisation des produits agricoles, la croissance du commerce électronique devrait faciliter la transition vers l'environnement économique de l'aube du 21e siècle.*

**L**e commerce électronique est en train de révolutionner l'agriculture en créant des marchés virtuels en ligne qui ne sont soumis à aucune contrainte d'espace ou de temps. A toute heure du jour et de la nuit, sans sortir de chez lui, le consommateur peut acheter des oignons biologiques de Californie, du riz japonais ou organiser ses vacances à la ferme en Italie. Sans quitter son ex-

ploitation, un horticulteur néerlandais peut vendre ses bulbes et semences dans le monde entier et acheter les fournitures nécessaires pour les produire. C'est la révolution des technologies de l'information, notamment l'expansion du World Wide Web (www), qui a permis l'émergence des marchés agricoles virtuels : sites Internet spécialisés dans la vente directe aux consommateurs de produits agricoles ou de services d'agrotourisme, bourses de marchandises ou salles de marché électroniques pour la vente de bétail, de machines agricoles ou de viande. Né d'initiatives privées, le commerce électronique essaime un peu partout dans le monde agricole, de l'Australie aux États-Unis et du Brésil en Indonésie, permettant d'élargir les marchés actuels et d'en créer de nouveaux.

Avec le commerce électronique, les zones de marché ne sont plus limitées que par les coûts de transport et par la logistique de livraison des produits et services. Grâce à Internet, les particuliers ou les entreprises peuvent comparer les prix et les produits d'un grand nombre de fournisseurs souvent disséminés dans plusieurs pays. Les économies de temps et d'argent ainsi réalisées donnent à penser que de nombreux centres commerciaux traditionnels ou marchés à la criée seront progressivement remplacés par des écrans informatiques. La seule condition requise pour pouvoir participer à cette nouvelle forme de commerce est d'être connecté au réseau soutenant le marché.

Les marchés virtuels changeront les pratiques commerciales de l'agriculture. Cela ne signifie pas

Linda Fulponi travaille à la division de l'analyse quantitative et des études spéciales que dirige David Blandford, direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE  
Messagerie : agr.contact@oecd.org

# électroniques l'agro-alimentaire

que les exploitations seront encore plus homogènes qu'actuellement en termes de taille ou de produits offerts. Au contraire. Le commerce électronique convient particulièrement bien aux petites entreprises proposant des produits ou des services spécifiques. Beaucoup d'agriculteurs estiment actuellement que ce type d'entreprise n'a guère de chance de survivre car il leur est difficile d'atteindre suffisamment de consommateurs. Dans un monde de marchés virtuels, travailler à petite échelle n'est pas un handicap et la diversité est un atout. Le marché des producteurs spécialisés, notamment dans les produits biologiques, le foie gras ou les fromages régionaux, n'est plus circonscrit à leur région d'origine, mais s'étend désormais au monde entier.

Le commerce électronique offre aux régions rurales éloignées des grands bassins de population un moyen d'accroître leur marché et, avec lui, leur viabilité commerciale. Les coûts de transaction, notamment de transport, sont réduits puisqu'il n'est plus nécessaire que les biens, et leurs acheteurs et vendeurs, soient physiquement présents en un lieu donné. Il en résulte moins de gaspillage. Les coûts de publicité et de promotion sont, eux aussi, beaucoup moins élevés sur support électronique. Pour les consommateurs, l'expansion de cette forme de commerce présente plusieurs avantages, notamment un accès plus large à une plus vaste gamme de produits, une plus grande transparence des prix et la possibilité de faire jouer la concurrence.

## Commercialiser sur Internet

Les marchés virtuels de produits ont connu récemment une croissance spectaculaire, de nouveaux sites apparaissant pratiquement chaque semaine (encadré ci-contre). Les bourses virtuelles et interactives de marchandises ouvrent de nouveaux horizons aux entreprises et au commerce. Par exemple, en Australie, la salle des marchés de

## ZOOM

### Quelques exemples de sites

On trouve sur Internet de plus en plus de sites spécialisés dans la vente de produits agricoles, au détail ou en gros, partout dans le monde, 24 heures sur 24. Quelques exemples donnent une bonne idée de la diversité des sites accessibles. Leur mention, ici, ne saurait être interprétée comme un gage de qualité des produits et services offerts.

**Chiantiferie** (<http://www.ats.it/chiantiferie/cferie.html>). Vous cherchez une location pour vos vacances ? Un groupe de 17 exploitations agricoles situées dans la région du Chianti en Toscane, Italie, propose un grand choix et également la possibilité d'acheter de l'huile d'olive et du vin de proximité.

**Agrotourisme en Garfagnana** (<http://www.lunet.it/aziende/garfprod/agriit.htm>) propose également des séjours à la ferme au Nord de la Toscane, à l'écart des sentiers battus, d'où il est possible de visiter de nombreuses cités médiévales peu touristiques.

**100 % made in France** (<http://www.webcom.com/galileo/100pc/welcome.html>). Ce site réunit divers produits agricoles vendus directement par les producteurs. On y trouve par exemple du vin, du miel, des confitures ou du confit d'oignons.

**From Costa Rica to your Home** (<http://www.nacion.co.cr/netinc/meseta/>). Si vous êtes particulièrement exigeant sur l'origine de votre café, vous pouvez le commander directement chez le producteur au Costa Rica. Les cafés sont expédiés dans le monde entier sous emballage hermétique.

**Kona Coffee from Hawaii** vous propose aussi ses produits, du producteur au consommateur, sur son site <http://www.pete.com/coffee>.

**Pibbin pinot noir** (<http://www.winetitles.com.au/auswine/wineries/pibbin/>

<http://www.winetitles.com.au>). Les vins australiens sont de plus en plus appréciés des connaisseurs du monde entier. Vous pourrez vous familiariser avec ces produits en consultant le site d'un des producteurs. Vous pourrez aussi faire connaissance avec d'autres producteurs sur le site d'hébergement (<http://www.winetitles.com.au>).

**A la découverte du riz** ([http://village.infoweb.or.jp/~fvgd3820/pe\\_410000.htm](http://village.infoweb.or.jp/~fvgd3820/pe_410000.htm)). Pour les amateurs de riz qui veulent donner libre cours à leur passion, ce producteur offre cinq variétés en sacs de dix kilos expédiés partout dans le monde.

**Summer Isles Food** (<http://www.highlandtrail.co.uk/highlandtrail/fish1a.html>). Sans aller jusque dans les Highlands d'Écosse, vous pourrez, grâce à ce site, offrir à vos invités du saumon fumé préparé selon les méthodes traditionnelles (mariné au sucre ou au whisky). Ceux qui préfèrent la truite fumée pourront aller sur le site (<http://www.highlandtrail.co.uk/highlandtrail/fish2.html>). Ces produits peuvent être expédiés en Europe et aux États-Unis.

**Virtual Machinery Forum** (<http://www.farmshow.ca/chat/machinery>). Ce site canadien offre aux acheteurs et aux vendeurs la possibilité de mettre des annonces pour proposer ou acheter des machines ; les réponses sont affichées directement sur le site. Enfin, pour ceux qui voudraient également acheter une ferme pour aller avec le matériel, le **Farm and Ranch Net** (<http://www.psnw.com/~webcity/resident/fmranloc.html>) affiche des listes d'exploitations à vendre dans le monde entier et plus particulièrement aux Amériques (du Nord, du Sud et centrale).

# Marchés électroniques dans l'agro-alimentaire

## ZOOM

### Commerce électronique et développement rural

Le tourisme rural s'est développé au cours des dernières années, non seulement dans les régions traditionnellement prisées des vacanciers comme la Provence, en France, mais aussi dans des régions plus reculées comme les Abruzzes en Italie. Les services touristiques sont de plus en plus souvent proposés sur Internet. Le tourisme à la ferme, dit «agrotourisme», va de la simple location d'habitations rurales ou de fermettes à la prestation de services hôteliers plus complets avec repas et service de chambre, en passant par les chambres d'hôtes. Des activités de loisirs, randonnée, équitation, golf ou tennis, sont souvent proposées à la clef. La vente de produits fermiers est fréquemment associée aux sites touristiques. Des images et descriptions des curiosités de la région et des équipements, y compris des habitations à louer, peuvent être consultées. Certains sites permettent d'effectuer une réservation en ligne.

Les personnes intéressées peuvent accéder à peu de frais à toute une gamme d'informations sur les différentes destinations et organiser leur séjour. Les collectivités locales bénéficient des revenus et de l'emploi générés par le tourisme. Les revenus non agricoles ou tirés d'activités qui, bien que situées à la ferme, ne sont pas directement liées à l'agriculture, sont appelés à jouer un rôle essentiel dans la viabilité économique de nombre d'exploitations des pays de l'OCDE. En accroissant les revenus tirés de ces activités, Internet jouera un rôle déterminant dans le développement économique des zones rurales.

la viande et du bétail (Australian Meat and Livestock) met en relation les exportateurs, les importateurs et les transformateurs du monde entier (<http://www.aginfo.aust.com>). Les offres d'achat ou de vente de produits ou marchandises spécifiques sont centralisées sur une messagerie électronique. Ce site reçoit en moyenne quelque 10 000 visites (consultations) par semaine et a été utilisé par des négociants de plus de 70 pays depuis sa création, fin 1996. Les caractéristiques de

produits sont spécifiées (qualité, quantité, lieu de livraison et tarifs de base). Les réponses sont affichées directement sur le site et les demandes et offres sont consultables par tous. Cette ouverture réduit les coûts de transaction, accroît la transparence et favorise la concurrence. Le site propose également des services optionnels payants, notamment la connexion aux pages d'accueil d'entreprises et l'organisation de conférences en ligne à accès protégé où les exportateurs et les importateurs mènent leurs négociations en toute sécurité et bénéficient gratuitement de services de télécopie.

Le Livestock Marketplace (<http://www.pellcom.com>) constitue un autre exemple de site. Géré à partir des États-Unis, il met en relation des négociants de 44 pays et propose une base de données sur les prix du bétail enregistrés sur divers marchés aux enchères ainsi qu'une chambre de compensation au service des acheteurs et des vendeurs. Les négociants inscrits dans ce système peuvent y mettre une annonce indiquant les animaux (lots) qu'ils ont à vendre. Acheteurs et vendeurs communiquent par courrier électronique. Les coûts de transaction sont faibles et le système facilite l'accès à un marché géographiquement très étendu. Par exemple, il coûte seulement 20 dollars pour faire paraître pendant 30 jours une annonce décrivant en détail le lot à vendre, annonce qui sera diffusée non seulement sur l'ensemble du territoire national mais à l'étranger, alors qu'une annonce de quelques lignes dans une publication locale ou régionale, ou dans une revue spécialisée coûte 12 dollars. Il existe d'autres sites, comme le Virtual Ranch ou COW (Cattle Offerings World-wide), dont l'accès est gratuit (<http://www.cattleofferings.com>). COW est aussi une base de données et une chambre de compensation pour l'échange d'informations sur le matériel génétique et sur les animaux. Des informations détaillées sur les contacts commerciaux sont fournies aux acheteurs et aux vendeurs pour

faciliter la communication par courrier électronique, télécopie ou d'autres supports. Des sites analogues existent pour la vente d'équipements agricoles, de propriétés agricoles et même de bateaux de pêche.

Le réseau Internet offre aussi aux agriculteurs la possibilité d'atteindre un nombre toujours plus grand de consommateurs en commercialisant directement leurs produits. Ces derniers peuvent être vendus individuellement ou à partir de sites thématiques ou régionaux. Epicuria (<http://www.epicuria.fr>), serveur spécialisé en gastronomie française, est un site thématique proposant des liens avec plusieurs producteurs ; certains sites comme Montana Organic Cereals (<http://www.webcom.com/infinet/wheat.html>) ou la Ferme Bertrine (<http://www.promin.com/fr40/bertrine.htm>) sont des sites individuels proposant des produits spécialisés (blé biologique et foie gras respectivement). Les commandes sont passées par courrier électronique et les paiements effectués par carte de crédit.

Autrefois, bien des initiatives privées et de vente de produits spécialisés ont connu un succès mitigé du fait de leur situation géographique ou du coût de la publicité. Le commerce électronique pourrait leur permettre de surmonter ces handicaps en leur offrant un marché beaucoup plus vaste. L'utilisation d'Internet, pour promouvoir l'agrotourisme et vendre des produits régionaux, offre des perspectives intéressantes aux régions rurales défavorisées en stimulant leur activité éco-



Clopet/REA

nomique. Le développement d'activités parallèles ou complémentaires dans les régions agricoles est indispensable au maintien à terme de nombreuses communautés rurales, même s'il ne constitue en aucun cas une solution aux problèmes structurels auxquels elles sont confrontées (encadré ci-contre).

## Ce que réserve l'avenir

Compte tenu de la multiplication des utilisateurs d'Internet, le commerce électronique de produits et de services agricoles devrait se développer au niveau des produits proposés et de la gamme d'arrangements commerciaux. Les marchés virtuels (sites d'échanges avec messagerie, par exemple) devraient s'étendre pour couvrir un plus large éventail de produits agricoles. A mesure que les entreprises de transformation et les distributeurs de produits alimentaires adopteront des pratiques d'achat plus efficaces, «juste à temps» ou livraison directe au magasin, ils devront coordonner les informations concernant les marchandises offertes par les producteurs, notamment en termes de qualité, de quantité et de délais. Comme ils accélèrent et simplifient la communication et les transactions entre producteurs, transformateurs et distributeurs, les réseaux informatiques peuvent permettre d'assurer

une meilleure coordination entre les producteurs, les entreprises de transformation et les exigences des consommateurs. La coordination verticale s'en trouvera sans doute accélérée dans le secteur agricole où l'on assiste déjà à des progrès sensibles dans la production et la commercialisation des fruits, des légumes et de certains produits de boucherie.

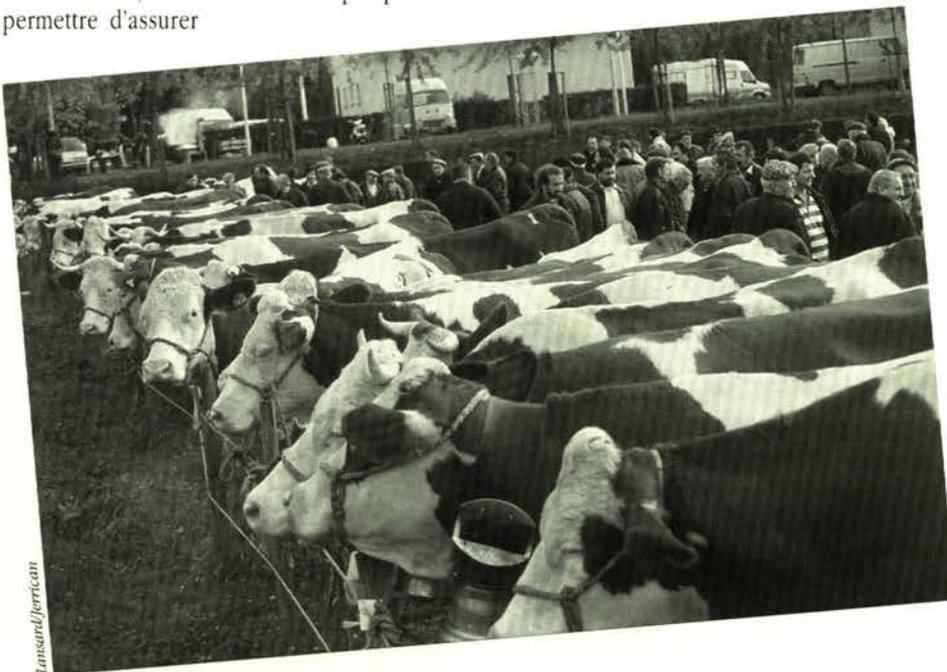
Le commerce électronique devrait modifier le fonctionnement des marchés des services financiers dans le secteur agricole. A mesure que les gouvernements réduiront leur intervention dans la fixation des prix, les marchés à terme et d'options deviendront les principaux mécanismes utilisés par les agriculteurs pour gérer les risques de fluctuation des prix. Les informations actualisées dont il faut disposer en permanence pour participer à ces marchés, et dont la gestion était autrefois difficile et coûteuse, peuvent désormais être obtenues aisément *via* Internet. Par exemple, le Chicago Board of Trade fournit gratuitement, toutes les 15 minutes pendant les heures d'ouverture, des états concernant les prix des marchés à terme et d'options de ses contrats. Les systèmes d'échanges électroniques comme Globex ou Project A, qui allongent leurs heures d'ouverture pour assurer un accès continu aux opérateurs du monde entier 24 heures sur 24, contribuent à élargir la

participation et à accroître la liquidité nécessaire au bon fonctionnement des marchés financiers. Le progrès des technologies de l'information et des communications devrait rendre techniquement possible l'accès des agriculteurs aux marchés pour acheter ou vendre directement des contrats, même si le système institutionnel actuel ne les y autorise pas. Il est tout à fait probable, cependant, que cet accès en ligne aux transactions à terme et d'options se développera dans les années à venir.

■ ■

Le commerce électronique offre des possibilités sans précédent aux agriculteurs et, plus généralement, aux zones rurales. Dans l'ensemble, il apparaît judicieux de le laisser se développer au gré des initiatives privées, mais une assistance des pouvoirs publics ou d'organismes coopératifs pourrait être utile au départ, notamment en matière de formation. Toutefois, plusieurs autres aspects devront être réglés si l'on veut tirer pleinement profit des possibilités offertes. En effet, si le commerce électronique facilite la commercialisation des produits agricoles des zones rurales isolées, les produits, une fois vendus, doivent être livrés. Le système ne peut donc fonctionner qu'en présence d'une infrastructure adaptée, notamment dans le domaine des transports. Autre contrainte : l'accès insuffisamment développé des zones rurales aux réseaux électroniques et le coût de cet accès, même si l'on peut s'attendre à une extension des services et, par là même, à une réduction à terme des coûts.

D'ici là, on pourrait bien assister à un creusement des inégalités des chances entre producteurs et entreprises, ce qui pourrait accélérer le glissement vers une agriculture «à deux vitesses», où ceux qui ne seraient pas en mesure d'exploiter les technologies de l'information opéreraient dans des conditions commerciales de plus en plus pénalisantes. La coopération entre les pouvoirs publics et le secteur privé, notamment en matière de formation, pourrait permettre d'augmenter l'utilisation des technologies de l'information, en particulier dans les zones rurales défavorisées ou auprès de la population agricole relativement âgée. L'expansion rapide du commerce électronique en agriculture atteste néanmoins du dynamisme et de la créativité du secteur privé pour répondre aux nouveaux défis et exploiter les possibilités offertes par le nouvel environnement économique. ■



Janssens/Jerricant

# Théories

Donald Hirsch

*Quelque 10 000 spécialistes des sciences de l'éducation déferlent chaque année sur l'une des métropoles américaines pour le grand rassemblement de l'American Educational Research Association. Cinq jours et plusieurs milliers de documents savants plus tard, ils retournent dans leurs universités pour réfléchir sur les dernières trouvailles, suivre leurs propres travaux de recherche pointus et former les étudiants qui se destinent à l'enseignement. Et ce, sans grand changement par rapport à l'année précédente. Mystère.*



Deusneau/Rapho

Les recherches en sciences de l'éducation ou l'expérience sur le terrain ? Quel facteur a rendu obsolète le modèle traditionnel de l'enseignant ?

Les progrès accomplis dans la compréhension des mécanismes de l'apprentissage arrivent beaucoup moins vite dans la salle de classe que, par exemple, les avancées médicales dans le cabinet du médecin. En effet, dans le domaine de l'éducation, il n'existe pas d'équivalent de la pénicilline (un nouveau remède facile à administrer, aux effets nets et immédiats). Le manque de corrélation, dans l'enseignement, entre la recherche et la pratique tient aussi au fait que toute réforme passe obligatoirement par les enseignants qui doivent, collectivement, s'imprégner de chaque

changement avant qu'il ne soit introduit dans les faits.

Or, dans de nombreux pays, les enseignants sont extrêmement conservateurs dans leurs pratiques pédagogiques. Chaque fois qu'ils ont adopté de nouvelles règles, par exemple dans le cadre des mouvements liés à l'éducation nouvelle des années 60 et 70, il s'est agi plus d'un effet de mode, se manifestant au travers d'initiatives politiques et administratives, que d'une retombée directe de travaux de recherche solides sur « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas ».

Les gouvernements et les enseignants peuvent-ils apprendre à mieux utiliser les données empiriques sur ce qui fonctionne bien dans l'enseignement ? Ils auraient de bonnes raisons de le faire, notamment à cause de la pression grandissante qui s'exerce pour que les résultats s'améliorent. Les gouvernements comme les particuliers – qu'ils soient électeurs ou consommateurs – sont con-

vaincus que l'éducation est plus importante que jamais. Pourtant, trop d'enfants quittent le système scolaire avec des compétences inadéquates.

Ce décalage a conduit certains à se demander si le mode de fonctionnement du système éducatif n'était pas trop conservateur. Le modèle traditionnel de l'enseignant parlant devant une classe de 30 élèves sera-t-il pertinent au 21<sup>e</sup> siècle ? La possibilité que l'on abandonne cette pratique est aujourd'hui plus grande que jamais sous l'effet, notamment, des nouvelles technologies de l'information comme moyen d'adapter l'apprentissage aux besoins de chaque élève dans le cadre de la restructuration des écoles.

La salle de classe de l'avenir, par exemple, accueillera peut-être plusieurs enseignants s'occupant d'un grand nombre d'élèves qui, pour définir leurs programmes, s'appuieront à la fois sur l'informatique et sur les compétences des différents enseignants. L'apprentissage peut aussi s'or-

Donald Hirsch est consultant auprès du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERD), direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.  
Messagerie : els.contact@oecd.org

# et pratiques éducatives

ganiser de façon plus souple au cours de la journée ou de la semaine, les élèves pouvant, au lieu d'obéir à un calendrier rigide, décider davantage eux-mêmes de leur emploi du temps pour mener à bien leurs programmes.

La décentralisation (en particulier la délégation, au profit des établissements, du pouvoir de décision en matière de gestion et de budget) rend plus diffuses les influences qui s'exercent sur les systèmes éducatifs. En Suède, par exemple, où des idées forces issues de la recherche (l'utilité de l'école unique) étaient naguère directement appliquées par un conseil national de l'éducation, les municipalités et les établissements ont aujourd'hui le pouvoir de décision dans l'affectation des ressources et la conduite de la réforme de l'enseignement.

En fait, les connaissances pédagogiques sont, elles aussi, très diffuses de nos jours, couvrant beaucoup plus que le type de données empiriques échangées chaque année par les chercheurs américains en sciences de l'éducation. De plus en plus, on essaie de comprendre pourquoi certains systèmes éducatifs fonctionnent mieux que d'autres. L'intérêt, à l'échelon national et international, que l'on porte aux indicateurs quantitatifs des performances de l'enseignement s'est beaucoup renforcé ces dernières années, parallèlement à l'augmentation de données disponibles<sup>1</sup>. Les indicateurs doivent, de toute évidence, être utilisés en conjonction avec une analyse qualitative de l'évolution de l'enseignement dans chaque système scolaire. L'expansion du deuxième cycle du secondaire dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des dernières décennies, par exemple, ne peut être comprise qu'en relation avec les importants changements apportés au contenu. Dans de nombreux cas, en plus de disciplines théoriques et abstraites, une large gamme d'enseignements

appliqués et professionnels ont été introduits, au moins en tant qu'option.

## Faire entrer les idées dans la salle de classe

Deux changements importants s'imposent face à ces évolutions. D'une part, il faut renforcer les contacts entre chercheurs et décideurs dans le domaine de l'enseignement, chaque partie tendant à blâmer l'autre pour la médiocrité de ces relations. Les décideurs sont accusés de ne pas tenir compte des résultats de la recherche et les chercheurs de ne pas présenter des conclusions claires et pertinentes, ou de ne pas les remettre en temps opportun. En fait, il arrive souvent que des résultats de recherche connus depuis des années ne trouvent une application concrète que lorsque l'atmosphère politique est propice. Il en est ainsi des techniques d'apprentissage de la lecture ou du rôle des chefs d'établissement dans la prise de décision.

On sait depuis longtemps qu'une trop large place faite aux méthodes nouvelles d'apprentissage de la lecture, telles que la méthode «globale» (apprendre des mots entiers au lieu de les épeler), est inefficace pour certains enfants. Cependant, ces méthodes n'ont commencé à être modifiées que récemment dans les pays où elles étaient appliquées.

D'autre part, dès la fin des années 70, les recherches ont montré que les chefs d'établissement avaient un rôle essentiel à jouer pour accroître l'efficacité des écoles. Pourtant, beaucoup de pays ont attendu avant de prendre des mesures, encore trop modestes, pour leur accorder des compétences plus étendues. Le mouvement de responsabilisation des chefs d'établissement est néanmoins très fort dans certains pays. Ils y exercent un contrôle accru dans tous les domaines, depuis le recrutement du personnel jusqu'à la définition du programme, en passant par l'allocation des crédits.

Ce type de structure nécessite un autre changement dans la façon dont le savoir est diffusé, afin que les administrateurs et les enseignants sachent interpréter la masse d'informations disponibles. L'un des avantages d'un système de prise de décision décentralisé est que les praticiens peuvent élaborer leurs méthodes à partir de leur expérience : ils évaluent rapidement avec leurs propres élèves l'efficacité de telle technique d'apprentissage. *A contrario*, il leur devient plus difficile d'améliorer leur enseignement à partir d'analyses plus larges, avantage que procurent les grands projets de recherche.

Comme les chercheurs ne peuvent pas présenter les résultats d'études de longue haleine au moment même où les décideurs en ont besoin, les ministères de l'éducation doivent s'appuyer sur des intermédiaires censés prendre le pouls de la recherche mais comprenant aussi les priorités de l'action publique. De fait, un nombre croissant de consultants, de conseillers et de coordinateurs de recherche contribuent dans les ministères à rapprocher connaissance et pratique, en acheminant l'information là où elle est nécessaire. Ce qui est relativement simple lorsqu'il s'agit de jeter un pont entre les «centres de production du savoir» (tels que les universités ou les instituts de recherche) et les ministères de l'éducation. De nombreux pays l'ont déjà fait. En revanche, il est plus difficile de créer un cadre qui réponde aux besoins d'information des enseignants (et d'autres personnes travaillant dans les écoles) qui souhaitent se renseigner sur les techniques pédagogiques efficaces. Les chefs d'établissement n'ont ni le temps de lire toutes les revues spécialisées, ni les moyens de recruter quelqu'un qui les résumerait pour eux.

Il est essentiel que les connaissances sur les systèmes d'enseignement passent les frontières nationales. Faute de quoi, chaque haut responsable devra se fier uniquement à sa propre analyse parcellaire de ce qui se passe ailleurs en essayant d'élever les performances de son pays au niveau des normes internationales. Le transfert du modèle allemand d'apprentissage dans d'autres pays constitue ici un bon exemple. Bien qu'il soit impossible de recréer tous les aspects de la culture et des institutions allemandes qui ont permis la réussite de ce modèle, quelques pays ont commencé à s'inspirer de certaines de ses caractéristiques, notamment la coopération étroite entre les établissements d'enseignement et les entreprises. >

1. *Regards sur l'éducation – Analyse et Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.



G. Montico/Rapho

Dans les classes de l'avenir, les enfants s'appuieront à la fois sur l'informatique et sur la compétence des différents professeurs présents.

Or, lorsqu'ils ont essayé de mettre sur pied des programmes de formation destinés à lutter contre le chômage simplement en qualifiant d'apprentis les stagiaires sans resserrer les liens entre le secteur public et le secteur privé, ils n'ont guère obtenu de résultats.

## Les inspecteurs à la rescousse ?

L'une des façons les plus prometteuses de diffuser les idées novatrices dans les systèmes éducatifs est de s'appuyer sur l'évaluation des établissements. Comme beaucoup d'autres métiers, les enseignants font depuis quelque temps l'objet d'une étroite surveillance. Les autorités locales, les membres des conseils d'établissement et les chefs d'établissement, à qui il est demandé de faire la preuve que les systèmes éducatifs sont efficaces et de suivre de près les activités d'un système décentralisé, sont beaucoup plus préoccupés que par le passé de l'évaluation de la qualité et des résultats des écoles elles-mêmes<sup>2</sup>. Les autorités scolaires sont donc fortement incitées à trouver des positions communes sur les méthodes péda-

gogiques et la meilleure façon d'organiser les établissements, voire à élaborer des critères de bons résultats compte tenu des derniers travaux de recherche et des études comparatives.

Dans certains pays, comme les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, l'évaluation a été instaurée avant tout pour que les écoles rendent mieux compte de leurs résultats. Bien entendu, le simple contrôle des établissements n'est pas en tant que tel un instrument d'amélioration. Mais les nombreux inspecteurs qui se penchent sur les écoles pourraient également être des intermédiaires du savoir en aidant les établissements à élaborer des techniques qui ont été efficaces ailleurs. Se rendre dans un établissement et critiquer le département de mathématiques est très bien. Il est encore mieux de travailler en collaboration avec les enseignants pour mettre sur pied une technique d'enseignement du calcul qui donne de bons résultats.

■ ■

Les chercheurs en sciences de l'éducation ne sont jamais aussi peu efficaces que lorsqu'ils créent,

2. **Gros plan sur les écoles**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1995.

s'appuyant sur le nombre, leur propre «communauté du savoir» autour des départements des universités spécialisées. L'intérêt que prend, dans tous les pays, l'ensemble de la collectivité nationale dans l'efficacité de l'enseignement offre de nouvelles possibilités pour traduire les connaissances sur l'enseignement en véritable progrès. Les universitaires qui publient des articles et participent aux conférences données par d'autres universitaires pourraient aujourd'hui avoir une influence beaucoup plus directe que par le passé. Mais pour ce faire, ils devront coopérer avec les nombreux autres acteurs, qui s'intéressent, pour le bénéfice des élèves dans les salles de classe, au développement et à l'utilisation des connaissances sur l'enseignement. ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE



- Knowledge Bases for Education Policies (en anglais uniquement), 1996
- Regards sur l'éducation - Analyse, 1996
- Regards sur l'éducation - Les indicateurs de l'OCDE, 1996
- Choisir son avenir : les jeunes et l'orientation professionnelle, 1996
- Caroline St John-Brooks, «Orientation scolaire et professionnelle : les innovations réussies», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996
- L'internationalisation de l'enseignement supérieur, 1996
- Yu Kameoka, «L'internationalisation de l'enseignement supérieur», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996
- Écoles d'aujourd'hui et de demain, 1996
- Abbar Hasan et Alan Wagner, «L'école de demain», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996
- Qualifications et compétences professionnelles dans l'enseignement technique et la formation professionnelle : évaluation et certification, 1996
- Danielle Colardyn et Marianne Durand-Drouhin, «Compétences et qualifications», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 193, avril-mai 1995
- Gros plan sur les écoles, 1995
- Norberto Bottani, «Les indicateurs de l'enseignement», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 193, avril-mai 1995
- La qualité de l'enseignement, 1994
- David Hopkins et David Stern, «Les trois clés d'un enseignement de qualité», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 191, décembre 1994-janvier 1995.

# Éducation et exclusion sociale

David Istance

*Dans les sociétés fondées sur le savoir, le rythme du changement est tel, que ceux qui sont déjà en marge du système éducatif et de la vie économique risquent d'en être exclus<sup>1</sup>.*

Dans les pays de l'OCDE, le terme d'«économies du savoir»<sup>2</sup> fait désormais partie du langage courant. L'éducation, l'apprentissage et l'acquisition de connaissances sont devenus des valeurs capitales. Rares sont ceux qui pensent encore aujourd'hui qu'un simple bagage scolaire ou un apprentissage de base préparent correctement à la vie professionnelle. Se former tout au long de la vie est devenu un aspect essentiel des politiques d'éducation, mais aussi de toute une panoplie de politiques économiques et sociales. C'est par exemple l'un des piliers de La stratégie de l'OCDE pour l'emploi<sup>3</sup>.

Il existe un lien entre apprentissage et «santé économique» des individus, et dans un monde hautement concurrentiel l'acquisition de connaissances, de compétences et de qualifications apparaît aujourd'hui comme un impératif. Ces constats valent aussi bien pour l'entreprise (assimilée à une «organisation apprenante») que pour une branche d'activité tout entière, une zone géographique ou une économie nationale. L'éducation, la formation et l'apprentissage ne sont pas à eux seuls un gage de succès, mais s'affirment de plus en plus comme un impératif.

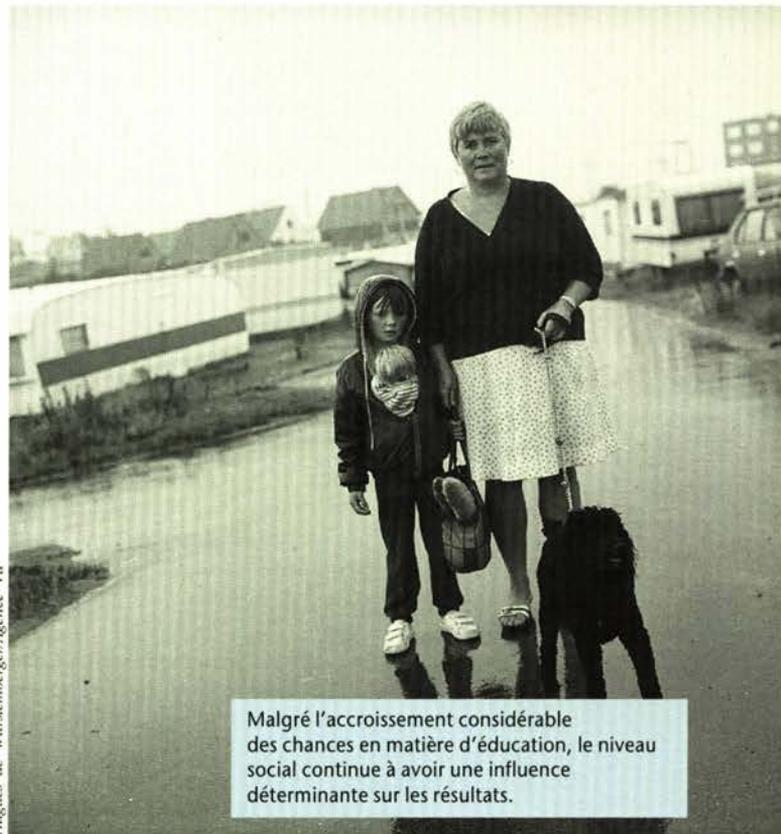
David Istance travaille au Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERD), direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

Messagerie : els.contact@oecd.org

Cette évolution a son revers : ses effets sur les individus, les organisations ou les collectivités qui accusent un retard dans le domaine de l'apprentissage sont de plus en plus graves, et peuvent aller jusqu'à l'exclusion. Ce terme, qui a fait son apparition dans le discours politique ordinaire, s'applique évidemment en premier lieu aux personnes qui, disposant de revenus très faibles ou aléatoires, sont en situation de pauvreté et occupent des logements sans confort dans des quartiers défavorisés. Beaucoup sont exclues du marché du travail, sans guère d'espoir de s'y faire un jour une place.

## L'environnement économique et social

L'exclusion est la résultante des changements que subit l'environnement économique et social des pays de l'OCDE, et non pas seulement le produit de politiques d'éducation. Parallèlement à la croissance soutenue et à la relative abondance que connaissent les pays de l'OCDE, la rapidité des



Malgré l'accroissement considérable des chances en matière d'éducation, le niveau social continue à avoir une influence déterminante sur les résultats.

mutations structurelles (en tant que telle, un argument en faveur de l'apprentissage à vie) a suscité un sentiment général d'insécurité, y compris parmi ceux qui ont un niveau de qualification et d'instruction relativement élevé.

>

1. *Éducation et équité dans les pays de l'OCDE*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

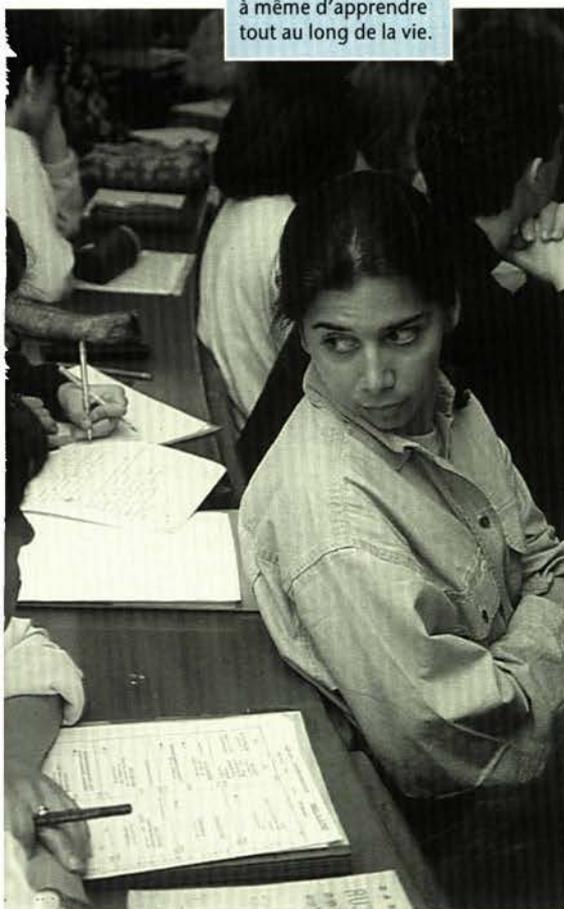
2. Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 200, juin-juillet 1996.

3. *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : leçons à tirer de l'expérience des pays membres*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997 ; «Leçons à tirer de l'expérience dans la mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 207, août-septembre 1997.

# Éducation et exclusion sociale

Le chômage est important, surtout en Europe. Dans l'ensemble de la zone OCDE, le nombre de personnes sans emploi est resté ces dernières années bien supérieur à 30 millions. Dans la plupart des pays, plus de la moitié des chômeurs sont sans travail depuis plus de six mois, et dans certains autres – Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Turquie –, la proportion est nettement plus forte. Les comparaisons internationales des salaires et des revenus montrent que la tendance à une plus grande égalité qui se dessinait depuis longtemps s'est inversée dans les années 80 et 90. Les inégalités de revenus, par exemple, se sont creusées au cours des années 80 dans la plupart des dix pays pour lesquels les données autorisent des comparaisons, en particulier aux Pays-Bas et

Une formation initiale de bon niveau est essentielle pour être à même d'apprendre tout au long de la vie.



BSIP - Laurent

en Suède, et de façon plus marquée encore aux États-Unis et au Royaume-Uni<sup>4</sup>.

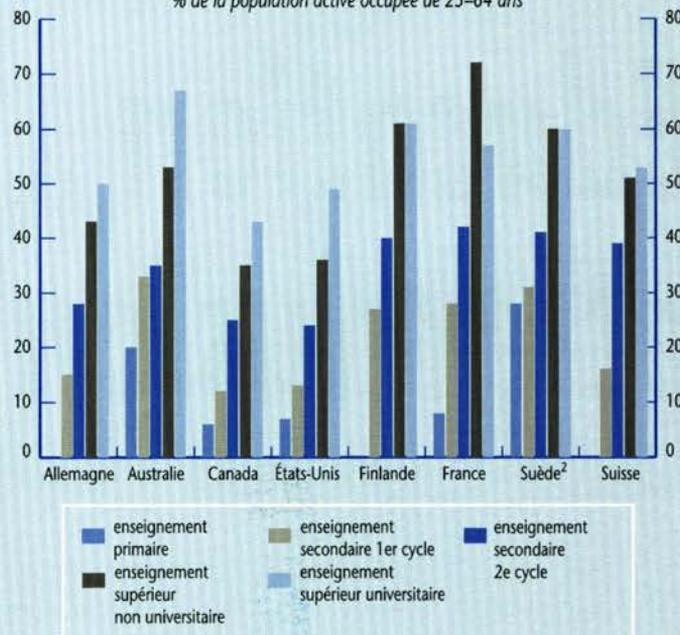
La répartition de la pauvreté a évolué : de nouvelles catégories de population – notamment enfants et parents de familles monoparentales, femmes âgées – se trouvent désormais particulièrement menacées d'exclusion. Les formes traditionnelles d'assistance – le « capital social » pour reprendre l'expression du sociologue James Coleman<sup>5</sup> – ne correspondent plus aux nouvelles structures familiales et aux nouveaux modes de vie communautaire, qui sont parfois eux-mêmes le résultat d'une évolution structurelle rapide de l'économie. Coleman considère ce capital – expression des valeurs et des réseaux d'une collectivité qui constituent le fondement de l'apprentissage – comme un facteur essentiel de la réussite scolaire, plus déterminant encore que les qualités individuelles et les conditions matérielles propres à chacun.

Les analyses historiques comparatives de la mobilité sociale ne corroborent pas l'idée que les sociétés se sont ouvertes durant le processus d'industrialisation et de post-industrialisation. Les conclusions, en ce domaine, sont en fait plutôt mitigées<sup>6</sup>. Ce constat est renforcé par la comparaison dans le temps de l'influence de facteurs sociaux sur le niveau de formation. Selon une vaste étude réalisée récemment, seuls deux pays sur 13 – les Pays-Bas et la Suède – montrent une tendance à un net relâchement du lien entre origine sociale et résultats scolaires<sup>7</sup>. En dépit de l'accroissement considérable des chances en matière d'éducation dans les pays de l'OCDE, les avantages et privilèges liés au milieu social continuent d'avoir une influence déterminante.

## Peu de progrès dans la pratique

Certains éléments en matière d'action gouvernementale indiquent que le phénomène de l'ex-

A. Participation à la formation professionnelle continue sur une période de 12 mois par bagage scolaire-universitaire  
% de la population active occupée de 25-64 ans



1. Enseignement secondaire 1er cycle comprend l'enseignement primaire.  
2. Pendant une période de 6 mois.  
Source : OCDE

clusion reçoit l'attention qu'il mérite. Dans les pays de l'OCDE, la conscience que les droits à l'éducation sont pour certaines fractions de la population (notamment les minorités) un aspect fondamental de la citoyenneté, n'a jamais été aussi vive qu'aujourd'hui. Des programmes de lutte contre le handicap scolaire et l'exclusion sociale ont fait l'objet de déclarations de principe au niveau national et international : récemment, une réunion des ministres de l'éducation des pays de l'OCDE s'est ainsi achevée sur un appel en faveur de l'apprentissage à tout âge<sup>8</sup>. Lors de la réunion du Conseil de l'OCDE en mai dernier, les ministres ont reconnu que « dans les pays de l'OCDE le fossé s'est sans doute creusé entre les nantis et les plus démunis » et qu'il faut empêcher une dérive vers le chômage de longue durée et l'exclusion sociale<sup>9</sup>.

Les pouvoirs publics accordent également la plus grande attention aux initiatives et aux démarches qui débouchent sur des améliorations concrètes<sup>10</sup>. On en sait davantage aujourd'hui sur certaines sortes de difficultés scolaires et de handicaps qui, jusqu'à une époque récente, n'étaient guère reconnus, si ce n'est par quelques spécialistes : les enquêtes internationales sur l'alphabétisation des adultes, que l'OCDE contribue activement à organiser, montrent que le faible degré de « littératie » des adultes est un sujet de préoccupation dans tous les pays<sup>11</sup>.

Malgré ces signes encourageants, les résultats de l'action des pouvoirs publics n'incitent guère à l'optimisme. Les programmes ambitieux décidés au cours de réunions de haut niveau donnent

surtout une idée des objectifs des ministres et autres responsables. Concrètement, l'apprentissage tout au long de la vie n'est pas à la portée de tous. La prise de conscience du phénomène de l'exclusion sociale tient surtout au fait que les problèmes qui en découlent deviennent plus visibles.

En outre, bien que la recherche de l'excellence en matière d'éducation et l'objectif d'équité ne soient pas nécessairement antinomiques, beaucoup de mesures adoptées dans les pays pour améliorer la qualité de l'enseignement – maître-mot de la politique d'éducation depuis au moins une dizaine d'années – risquent fort de contribuer à creuser le fossé entre les «intégrés» et les «exclus» du système. La diversification des cursus scolaires et des choix pour les parents, par exemple, contribue sans doute à atténuer le mécontentement de l'opinion publique vis-à-vis de l'enseignement, et jette en quelque sorte un pont entre «producteurs» et «consommateurs» d'enseignement<sup>12</sup>. Mais les avantages de cette diversification sont surtout perceptibles par les familles qui sont

4. **La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE.** *Études de politique sociale*, n° 18, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996; **Perspectives de l'emploi.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996; voir également pp. 38–41.

5. 'Social Capital in the Creation of Human Capital', *The American Journal of Sociology*, vol. 94, 1988.

6. R. Erikson et J.H. Goldthorpe, *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Clarendon Press, Oxford, 1992.

7. H.P. Blossfeld et Y. Shavit, *Persisting Barriers: Changes in Educational Opportunities in Thirteen Countries*, Institut universitaire européen, Badia Fiesolona, Florence, 1991. Les autres pays sur lesquels l'étude a porté sont: l'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Japon, la Pologne, la Suisse, le Taipei chinois et la Tchécoslovaquie (avant la partition).

8. **Apprendre à tout âge.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996; Jean-Claude Paye, «Stratégies pour une société d'apprentissage» et Abrar Hasan et Alan Wagner, «L'école de demain», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996.

9. «Communiqué ministériel», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 206, juin-juillet 1997.

10. **Des services efficaces pour les enfants et familles à risque.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996; Peter Evans, «Enfants à risque: coordonner les services», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 202, octobre-novembre 1996; **Les enfants à risque.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1995.

11. Les résultats de cette enquête sont publiés chaque année dans **Regards sur l'éducation.** Les éditions de l'OCDE, Paris; **Littérature, économie et société: résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1995.

12. **L'école: une affaire de choix.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994.

les mieux à même d'exercer un choix. En matière d'éducation, le recours à des mécanismes apparentés à ceux du marché pourrait fort bien aggraver les inégalités sociales existantes.

Ces évolutions sont révélatrices de l'abandon progressif des principes de l'État-providence qui, entre les années 50 et la fin des années 70, ont inspiré dans beaucoup de pays la politique sociale, y compris la politique d'éducation. La complexité de l'offre et du processus de décision en matière d'apprentissage, en particulier après la formation initiale, ne cesse de croître: stages de formation de courte ou de longue durée, apprentissage informel ou par le biais de réseaux, activités communautaires et bénévoles, médias et multimédias, sans compter les programmes structurés d'enseignement traditionnel dispensés dans les écoles, universités et autres établissements d'enseignement post-secondaire.

Mais ces changements s'opèrent au détriment des personnes déjà défavorisées. La capacité de se tenir informé, d'actualiser ses connaissances, ses compétences et ses qualifications est de plus en plus subordonnée à l'aptitude à se mouvoir avec aisance dans ces diverses structures. Le handicap dont souffrent les personnes socialement exclues, dont la scolarité s'est généralement soldée par un échec, devient alors doublement décourageant. Le défi majeur consiste à remédier d'abord à la situation d'échec scolaire dans laquelle se trouve une minorité non négligeable d'élèves qui, à chaque génération, ne retirent quasiment rien de l'enseignement qu'ils reçoivent. Si l'on y parvenait, on aurait simplement mis en place les fondations sur lesquelles l'apprenant peut construire. Il est donc particulièrement important de veiller à ce que tous les individus reçoivent une formation initiale également productive.

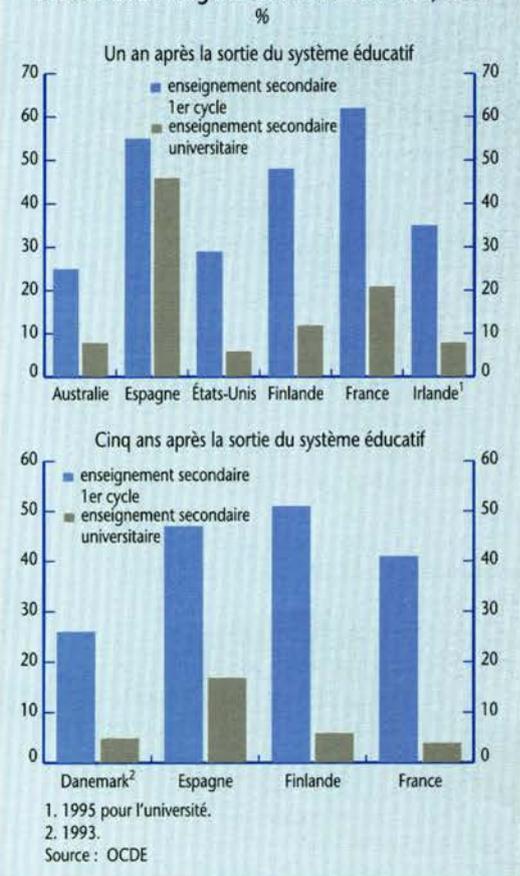
A mesure que l'offre d'éducation se diversifie, les dispositifs existant en dehors du système public traditionnel jouent un rôle croissant. Tandis que les programmes se font toujours plus complets et plus ambitieux, les moyens dont disposent les pouvoirs publics ont tendance à diminuer. Il devient donc de plus en plus difficile de s'attaquer au problème du handicap scolaire par l'action gouvernementale. D'un

côté, il est indispensable de continuer à faire un effort particulier en direction des personnes socialement vulnérables et marginalisées, au travers, par exemple, de programmes de formation destinés à les aider à accéder au marché du travail. De l'autre, une telle politique risque d'accroître la stratification du «marché de l'apprentissage» et de compromettre par là même la réalisation de l'objectif d'intégration visé par ces programmes. Les considérations relatives à l'équité, quoique moins faciles à appréhender, sont donc tout aussi importantes dans les nouveaux dispositifs et partenariats public-privé d'apprentissage, que dans le secteur public.

■ ■

Il faut d'urgence s'attaquer aux problèmes de l'exclusion et de l'apprentissage. Plus les notions d'exclusion et d'intégration seront considérées au

## B. Taux de chômage et niveau de formation, 1994



# Éducation et exclusion sociale



Si l'entreprise se met à devenir lieu d'apprentissage continu, les salariés devront savoir intégrer des connaissances de plus en plus variées.

sens large, moins il y aura de risque que les initiatives s'adressant aux personnes défavorisées ne se limitent à des actions ponctuelles, voire contradictoires. Sans cohésion sociale, les bénéfices de la croissance et du dynamisme ne sont jamais garantis.

Il importe également de mettre en place les piliers de l'apprentissage à vie, dont dépend la capacité ultérieure de s'instruire de diverses manières, sans oublier le rôle-pivot de l'éducation et de la formation initiale. C'est en effet à ce stade que les responsables de l'éducation disposent de la marge de manœuvre la plus large. Pour combattre l'exclusion sociale, il faut impérativement améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement des élèves et des communautés qui accumulent actuellement les handicaps les plus lourds.

Enfin, il faut combattre cette inégalité de base, perceptible dans l'ensemble des pays de l'OCDE, qui fait que ceux qui sont les mieux préparés à apprendre dans leur enfance et au début de leur vie d'adulte sont ceux qui continuent plus tard à s'instruire, tandis que d'autres, qui n'ont pas le même bagage, ne se remettent jamais à apprendre. Autrement dit, il faut que l'expression «apprendre à tout âge» prenne tout son sens. ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Éducation et équité dans les pays de l'OCDE, 1997  
La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Leçons à tirer de l'expérience des pays membres, 1997

Candice Stevens, «Le savoir, moteur de la croissance», l'Observateur de l'OCDE, n° 200, juin-juillet 1996

Des services efficaces pour les enfants et familles à risque, 1996

Peter Evans, «Enfants à risque : coordonner les services», l'Observateur de l'OCDE, n° 202, octobre-novembre 1996

La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE, 1996

Apprendre à tout âge, 1996

Jean-Claude Paye, «Stratégies pour une société d'apprentissage», l'Observateur de l'OCDE, n° 199, avril-mai 1996

Abrar Hasan et Alan Wagner, «L'école de demain», l'Observateur de l'OCDE, n° 199, avril-mai 1996

Perspectives de l'emploi, 1996

Les enfants à risques, 1995

Littératie, économie et société : résultats de la première enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1995

Les sociétés de l'OCDE en transition. L'avenir du travail et des loisirs, 1994

Regards sur l'éducation, annuel.



*Les relations entre la famille et l'établissement scolaire, tous les deux étroitement associés à l'éducation des enfants, sont en pleine évolution. Mais leurs responsabilités respectives, et leur délimitation, varient selon les époques, la culture environnante et le contexte économique et politique<sup>1</sup>.*

La conscience du rôle que jouent ensemble dans l'éducation les familles, les établissements scolaires et la collectivité devient plus aiguë sous l'influence de trois facteurs : l'importance accrue de l'enseignement, des méthodes pédagogiques de plus en plus variées et le sentiment qu'à l'avenir, il faudra continuer à apprendre tout au long de sa vie<sup>2</sup>. Si l'on sait désormais que la participation des parents contribue à l'amélioration des résultats des élèves, d'autres évolutions sont en cours. La plus notable est une tendance générale à la décentralisation de l'enseignement et au transfert des compétences au niveau local. Dans cette mouvance, de nombreux gouvernements souhaitent que les établissements scolaires publics soient davantage responsabilisés vis-à-vis de leurs «clients». Les parents, de leur côté, exercent des pressions de plus en plus fortes sur les responsables politiques pour que leurs enfants aient un choix plus large en matière d'éducation.

Dans de nombreux pays, les parents considèrent leur participation à la vie scolaire comme un droit inhérent à la démocratie. En Allemagne, au Danemark et en France, ce droit est reconnu par la loi depuis des décennies. La notion de responsabilité de l'école vis-à-vis de l'opinion publique

Caroline St John-Brooks, qui est à présent rédacteur en chef de *The Times Educational Supplement*, travaillait auparavant pour le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

Messagerie : els.contact@oecd.org

# Les parents, partenaires de l'éducation

Caroline St John-Brooks

a fait son chemin, avec plus ou moins de difficulté, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elle implique que l'école informe sur ses sources de financement et sur ses taux de réussite et d'échec. Cette nouvelle politique permet à l'école de satisfaire à la fois les parents et les contribuables.

Les pouvoirs publics ont de bonnes raisons d'encourager les parents à participer à la vie scolaire. L'école y gagne en efficacité. Si, en effet, on croit en la vertu du choix du consommateur, les parents devraient non seulement être en mesure de choisir les établissements scolaires auxquels ils confient leurs enfants, mais aussi d'influer sur leur mode de fonctionnement. Si les parents se considèrent véritablement comme des consommateurs, il y a des chances qu'ils sachent clairement ce qu'ils veulent et qu'ils se montrent plus critiques vis-à-vis des prestations qui leur sont proposées – ce qui incitera les établissements scolaires à mieux répondre à leurs attentes.

Les pouvoirs publics savent également que la participation des parents peut relever les niveaux scolaires. Des études réalisées à grande échelle en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni montrent ainsi que les établissements dans lesquels les élèves travaillent bien (en termes de résultats et d'attitude face à l'enseignement) sont aussi ceux qui savent instaurer de bonnes relations avec les familles.

Aider les familles à soutenir leurs enfants à la maison est un moyen de lutter contre les handicaps et de contribuer à renforcer l'égalité des chan-

1. **Les parents, partenaires de l'école.** Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997. Cette étude porte sur neuf pays de l'OCDE : Allemagne, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Japon, Royaume-Uni (Angleterre et pays de Galles uniquement, l'Écosse ayant son propre système éducatif).

2. Jean-Claude Paye, « Stratégies pour une société d'apprentissage » et Edwin Leuven et Albert Tuijnman, « L'apprentissage à vie : quels financements ? », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 199, avril-mai 1996.

3. Voir pp. 27-30.

ces<sup>3</sup> – chose essentielle lorsqu'il existe des différences culturelles entre les valeurs du système éducatif et celles du milieu familial. Dans certains pays, notamment l'Angleterre et le pays de Galles, le Canada, les États-Unis et la France, les responsables de l'action gouvernementale se tournent vers l'école pour trouver des solutions aux problèmes de la drogue et de l'alcoolisme chez les jeunes, de la promiscuité sexuelle et des grossesses non désirées chez les adolescentes, de la maltraitance, de la violence et du développement de la culture de gangs dans la rue.

A tous ces facteurs viennent s'ajouter des considérations d'ordre financier. Les parents essaient non seulement de trouver des ressources complémentaires pour les établissements scolaires, mais ils contribuent plus largement à leur fonctionnement quand ils acceptent, par exemple, d'accompagner des excursions, d'animer ou d'organiser des activités sportives ou encore d'assister des enseignants pendant la classe.

## L'action associative

La participation des parents à l'enseignement est très variable selon les pays : elle peut être élevée dans certains domaines, faible dans d'autres. Les pouvoirs publics ne l'encouragent pas selon les mêmes modalités à tous les niveaux du système éducatif. La voie législative ne sert guère ici, sauf à titre d'incitation. L'autorisation de constituer des associations de parents d'élèves en est un exemple.

Les pouvoirs publics peuvent offrir un choix plus large d'établissements scolaires (bien que la liberté de choix ne soit jamais totale, car elle imposerait de maintenir un nombre économiquement inacceptable de places inoccupées). Ils peuvent obliger les collectivités locales et les établissements scolaires à communiquer aux parents certains types d'informations. En Angleterre et au pays de Galles par exemple, chaque établissement est tenu d'indiquer aux parents certains détails concernant les programmes scolaires et les résultats obtenus par rapport à la moyenne nationale et à d'autres écoles de la région, et de les informer sur les progrès de leurs enfants.

En Allemagne, au Danemark, en Espagne, en France et en Irlande, les parents d'élèves sont associés aux travaux des instances chargées d'élaborer la politique de l'éducation, que ce soit au niveau national ou régional. Au Canada, un certain nombre de provinces ont depuis peu mis en place des commissions consultatives de parents d'élèves. Certains États des États-Unis ont également institué une représentation parentale dans les commissions consultatives des conseils de l'éducation à l'échelon des districts. En Angleterre et au pays de Galles ainsi qu'au Japon, en revanche, les parents ne sont représentés ni dans les unes, ni dans les autres.

La participation des parents à la vie des établissements scolaires eux-mêmes prend des for-

Les écoles dans lesquelles les enfants ont de bons résultats entretiennent en général des relations suivies avec les familles.



J. Windenberger/Rapho



Bermes/Laif/REA

Les pouvoirs publics s'appuient de plus en plus sur les établissements scolaires pour lutter contre la drogue et d'autres problèmes sociaux.

mes très diverses. Dans le cadre de ses travaux récents sur les indicateurs de l'enseignement, l'OCDE a évalué le rôle des parents dans les processus de prise de décision dans les écoles primaires<sup>4</sup>. Dans les 12 pays étudiés, on estime que 57 % des élèves fréquentent une école primaire où les parents sont associés aux décisions financières et aux choix organisationnels ; pour la politique du personnel, moins d'un enfant sur quatre est concerné.

La participation des parents à l'administration des établissements varie, selon les pays, en fonction de l'autonomie laissée aux écoles. Si en France et au Japon ainsi qu'en Allemagne, les écoles n'ont pas d'organes de direction propres, dans ce dernier pays cependant, les conseils d'établissement, dans lesquels les parents d'élèves sont représentés, peuvent quelquefois intervenir dans le choix du chef d'établissement. Au Danemark, en Espagne et en Irlande, les écoles sont beaucoup plus autonomes, et les conseils d'établissements, où siègent les parents, interviennent réellement dans le processus de décision. Les progrès en ce sens sont sans doute plus perceptibles encore en Angleterre et au pays de Galles où les organes directeurs des établissements scolaires (les parents y participent) prennent quasiment toutes les décisions importantes, sauf celles qui concernent les programmes.

Dans la quasi-totalité des 12 pays étudiés, il existe des associations de parents d'élèves de nature diverse, qui s'organisent en général autour d'un réseau de conseils et d'associations présents dans chaque établissement. De telles associations ne sont nulle part obligatoires, même si depuis quelques années la plupart des gouvernements ont commencé à les encourager. Certaines organisations de parents d'élèves sont pourtant très

anciennes et en France et au Japon, par exemple, elles font partie du paysage politique local et sont véritablement reconnues comme un moyen pour les citoyens d'entrer sur la scène politique au sens large. Dans cinq des pays étudiés – en Allemagne, au Danemark, en Espagne, en France et en Irlande – les membres d'associations de parents d'élèves siègent à des commissions nationales et peuvent y faire part de leur point de vue. En Angleterre et au pays de Galles, les parents ne sont pas représentés dans ce type d'instances, bien que les documents d'orientation importants soient en principe communiqués à la confédération nationale des associations de parents d'élèves et d'enseignants.

En Allemagne, au Danemark, en Espagne et en France, les conseils de classe fournissent également aux parents une occasion de prendre part à la vie scolaire ; ce système est pratiquement inconnu dans les autres pays. Le principe des conseils de classe est simple : tous les parents des enfants d'une classe rencontrent périodiquement les enseignants. Au Danemark, où les enseignants gardent souvent la même classe pendant toute la durée de la scolarité obligatoire (Folkeskole), parents et enseignants peuvent arriver à très bien se connaître, et les parents ont du poids dans certains domaines.

La plupart des gouvernements sont également soucieux de favoriser des relations plus étroites entre établissements scolaires et collectivités locales et à cette fin ont mis en place divers projets pilotes et réseaux locaux ambitieux. Dans la plupart des cas cependant, on n'a guère dépassé le stade des vœux pieux et les efforts s'arrêtent souvent à l'expérimentation, faute d'être solidement ancrés dans la trame même du système éducatif. Pourtant, l'école peut contribuer à fortifier la dynamique sociale en mettant à la disposition de la collectivité des installations sportives, des salles de réunion et de cours pour adultes par exemple, en particulier dans les zones rurales.

Les formules de partenariat entre les établissements scolaires et les employeurs locaux constituent également un gisement important de res-

sources financières, d'énergie et de bonne volonté<sup>5</sup>. Les travaux réalisés récemment sur la coordination des services en faveur des 15-30 % d'enfants qui risquent de se retrouver en situation d'échec scolaire fournissent de multiples exemples de coopération réussie entre des établissements scolaires et divers services locaux<sup>6</sup>. Trois exemples d'initiatives novatrices sont à mettre à l'actif des administrations centrales : le Home-School-Community Liaison Scheme lancé en Irlande (programme d'aide aux élèves et aux parents de zones défavorisées) ; la politique menée au Danemark et consistant à considérer une Folkeskole sur dix environ comme un centre culturel local au service de la collectivité ; le programme du gouvernement français en faveur des ZEP (zones d'éducation prioritaires).

A l'exception du Canada et des États-Unis, tous les pays couverts par l'étude prévoient un programme national qui définit le contenu de l'enseignement dispensé dans les écoles, mais la marge de manœuvre laissée aux établissements varie considérablement. Au Danemark, en Espagne et en Irlande, les parents sont représentés dans les commissions chargées de définir ou de réformer les programmes scolaires tandis qu'en Allemagne, il existe dans tous les Länder un conseil de parents d'élèves qui donne au ministère de la culture des avis sur toutes les questions intéressant l'éducation. En Angleterre, au pays de Galles ou au Japon, les parents n'ont pas leur mot à dire à l'échelon national sur le contenu ou l'organisation des programmes scolaires. Au Canada et aux États-Unis, les programmes sont définis au niveau des États ou des gouvernements provinciaux, en principe sans participation des parents. De nombreuses provinces canadiennes, cependant, sont en train de restructurer leurs institutions politiques et certaines ont décidé de mettre en place des conseils consultatifs de parents d'élèves qui seront appelés à donner leur avis sur les programmes.

## Les initiatives individuelles

Contrairement aux moyens d'action collectifs, les interventions de parents d'élèves à titre individuel sont monnaie courante, dans trois activités en particulier.

La première : une participation directe d'un parent à la vie de la classe, généralement en tant

qu'assistant non qualifié ou auxiliaire. Formule qui suscite souvent la controverse, car les enseignants ne prennent pas tous au sérieux cette forme de partenariat, et beaucoup de parents ne sont pas suffisamment conscients de leurs nouvelles responsabilités. Un certain nombre d'initiatives (en Angleterre, au pays de Galles, au Canada, aux États-Unis, en Irlande) démontrent pourtant qu'une telle participation peut être bénéfique tant pour l'enseignant lui-même que pour les élèves, surtout jeunes. Cependant en Allemagne, en France et au Japon, l'enseignement primaire est dispensé avec beaucoup d'efficacité pratiquement sans participation des parents. Il s'agit de trois pays où les objectifs de l'enseignement et les méthodes pédagogiques font l'objet d'un large consensus. Les parents s'intéressent bien évidemment tout autant au travail scolaire de leurs enfants, mais il peut y avoir une délimitation plus claire entre ce qui se passe dans la salle de classe – le domaine de l'enseignant – et les responsabilités de la famille.

L'importance de l'aide que les parents apportent à leurs enfants à la maison n'est plus contestée. Les derniers chiffres collectés dans le cadre du projet de l'OCDE sur les indicateurs de l'enseignement indiquent qu'environ les trois quarts des élèves des écoles primaires (dans les 12 pays étudiés) fréquentent des établissements qui invitent de façon régulière les parents à intervenir de cette façon. Exemples : les enfants doivent lire chaque soir certains passages d'un livre de lecture à leurs parents, ceux-ci sont invités à signer un carnet pour attester que tel ou tel exercice a bien été exécuté. L'école encourage les parents à emmener les enfants à la bibliothèque publique pour leur indiquer comment rechercher les informations utiles pour certains travaux scolaires. L'école peut organiser des ateliers du soir afin d'expliquer aux parents comment aider leurs enfants à mieux assimiler certaines matières.

La forme de communication la plus répandue entre l'école et les familles ? L'obligation pour les

établissements scolaires de tenir les parents informés, en général deux ou trois fois par an, des progrès de leurs enfants. En général, les établissements scolaires le font plus fréquemment que ne l'exige la loi, et les parents peuvent en plus demander une entrevue avec le professeur principal de leur enfant.

Existents aussi : des bulletins adressés par l'école aux familles ; des carnets circulant dans les deux sens, dans lesquels l'enfant note les devoirs à faire à la maison et que les parents signent pour confirmer que le travail a bien été fait ; des cahiers de correspondance enseignant-parents et *vice versa*. Les visites d'enseignants au domicile des parents sont courantes dans certains pays, comme le Danemark et le Japon, mais rares dans d'autres, où elles sont souvent considérées comme le signe que l'enfant rencontre de graves difficultés.

L'école peut également offrir aux parents diverses formes de soutien psychosocial. Pour aider leurs enfants à améliorer leurs résultats scolaires, les parents suivent parfois des cours, à l'école ou ailleurs, consacrés à certains aspects des programmes scolaires, prennent part à des formations sur l'encadrement des enfants, acquièrent collectivement des savoirs fondamentaux, etc. Certains parents suivent même un enseignement pour leur propre compte, démarche qui les rapproche encore davantage de la vie scolaire et qui leur permet parfois d'avoir une influence directe sur le contenu des programmes (l'Association européenne des parents d'élèves a décerné le prix Alcuin à une enseignante danoise qui avait mis au point le programme de sa classe en étroite collaboration avec les parents de ses élèves). Dans les milieux défavorisés en particulier, les démarches de cette nature donnent aux jeunes parents une plus grande confiance en eux et des compétences qui les encouragent à s'investir davantage dans la vie scolaire de leurs enfants. Ils sont même parfois incités à se diriger vers des programmes d'enseignement plus ambitieux pour parfaire leur propre maîtrise de la lecture ou du calcul, voire pour obtenir des qualifications formelles.

■ ■

Pour optimiser les avantages de la participation des parents à la vie scolaire, les pouvoirs publics disposent de cinq leviers d'action. Le premier : diffuser et promouvoir les exemples d'initiatives réussies. Dans les pays qui se sont atta-

chés à renforcer le rôle des parents à l'école, on recense un nombre impressionnant d'expériences et de projets qui sont autant d'exemples concrets de formules qui fonctionnent avec succès. Le deuxième : utiliser les acquis transposables d'autres pays au lieu de réinventer des solutions déjà éprouvées.

Troisième levier d'action, le respect mutuel qu'enseigne un véritable partenariat. Le fait d'associer avec succès les familles à la vie scolaire conduit enseignants et parents à apprendre à négocier les uns avec les autres, à surmonter des divergences d'opinion, à mieux appréhender leurs rôles respectifs. Quatrième levier, préalable à tout partenariat, la mise en place d'un cadre légal définissant clairement les droits et responsabilités de chacun et s'accompagnant d'actions de formation éventuellement d'enseignants et de parents ensemble.

Enfin, pour que l'énergie et les ressources apportées par les parents soient employées au mieux, établir clairement les priorités en matière d'éducation. La consultation d'un éventail aussi représentatif que possible de groupes et instances entrant dans la composition de la communauté devrait aider les responsables de l'action gouvernementale à avoir un large aperçu des opinions et de l'expérience acquise en matière scolaire. Il serait illusoire de partir du principe que les parents épouseront toujours les options choisies par le gouvernement en place. ■

#### BIBLIOGRAPHIE OCDE

Les parents partenaires de l'école, 1997  
Jean-Claude Paye, «Stratégies pour une société d'apprentissage», l'Observateur de l'OCDE, n° 199, avril-mai 1996

Edwin Leuven et Albert Tuijnman, «L'apprentissage à vie : quels financements ?», l'Observateur de l'OCDE, n° 199, avril-mai 1996

Regards sur l'éducation – Analyse, 1996  
Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE, 1996

Des services efficaces pour les enfants et familles à risque, 1996

Peter Evans, «Enfants à risque : coordonner les services», l'Observateur de l'OCDE, n° 202, octobre-novembre 1996

Écoles et entreprises : un nouveau partenariat, 1992.



4. *Regards sur l'éducation – Analyse, et Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

5. *Écoles et entreprises : un nouveau partenariat*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1992.

6. *Des services efficaces pour les enfants et familles à risque*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996 et Peter Evans, «Enfants à risque : coordonner les services», l'Observateur de l'OCDE, n° 202, octobre-novembre 1996.

# Finlande

## Réforme du système de pensions

Paul van den Noord

Le système finlandais de pensions publiques a fait l'objet récemment d'une importante réforme, essentiellement sous l'influence des préoccupations suscitées par le vieillissement de la population, de la précocité du départ à la retraite et de l'érosion de la base d'imposition après la grave récession du début des années 90. La réforme, qui repose sur un consensus entre gouvernement, patronat et syndicats, a un double objectif : maintenir la garantie de revenu pour les personnes âgées ; renforcer le lien entre les gains durant la vie active et les droits à pension. La réforme, encore susceptible d'améliorations, est ainsi censée promouvoir la participation au marché du travail et le développement des carrières<sup>1</sup>.

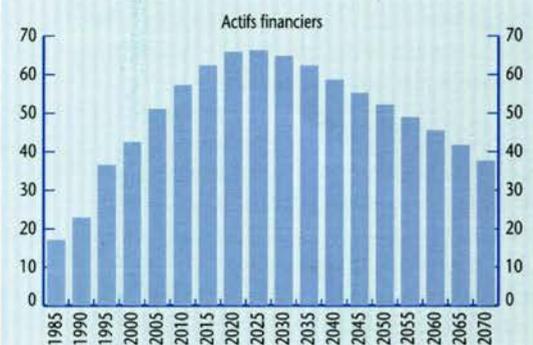
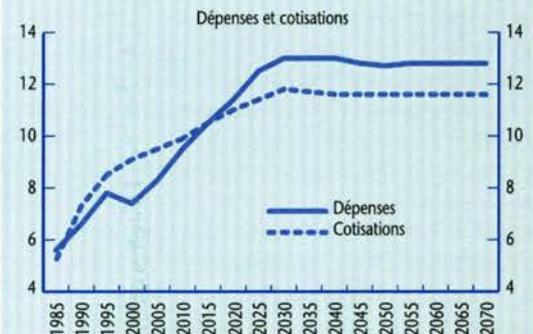
Le système finlandais de pensions publiques est, depuis le début des années 60, composé d'un régime national complété par un régime professionnel obligatoire offrant des prestations calculées en fonction des gains. Les deux pensions combinées ne peuvent dépasser 60 % du salaire de référence avant impôt, plafond qui ne pourra être atteint avant 2002, année de maturation des régimes professionnels. L'âge légal de la retraite est de 65 ans mais, les travailleurs bénéficiant de programmes d'invalidité ou autre, l'âge réel est en moyenne de 58 ans. Les pensions nationales sont centralisées, tandis que la gestion des régimes professionnels relève de plus de 60 organis-

mes privés, couvrant une branche d'activité, une entreprise ou un groupe. Les deux régimes sont financés par des cotisations salariales et patronales, mais le système professionnel n'est pas entièrement capitalisé, les actifs financiers couvrant environ un tiers de la valeur actuelle de ses obligations au titre des pensions.

L'effondrement de l'Union soviétique, la récession mondiale et la crise bancaire – autant de bouleversements qui, en aggravant les inquiétudes liées au vieillissement de la population, risquaient de miner le système de protection sociale de la Finlande du début des années 90. A l'époque, les prévisions officielles indiquaient que les dépenses de pensions passeraient de 10 % du PIB en 1990 à 19 % d'ici à 2030. Face à ces perspectives, une réforme de grande ampleur a été jugée nécessaire, les objectifs essentiels étant d'encourager l'allongement des carrières professionnelles, de réduire les prestations et d'améliorer la gestion des caisses de retraite. Le tout en préservant la structure du système. La réforme a été introduite par phases :

- 1993 – fin du privilège des fonctionnaires en matière de pensions
- 1994 et 1996 – amélioration des retraites des travailleurs relativement âgés restant en activité mais dans un emploi moins bien rémunéré qu'avant, ou à temps partiel ; réduction des pensions des travailleurs prenant leur retraite tôt

Viabilité financière  
du système de pensions professionnelles<sup>1</sup>  
% du PIB



1. Hypothèses : taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre 2 % ; taux d'actualisation réel 3 % ; taux d'inflation 3 %.  
Source : OCDE

Paul van der Noord travaille à la branche des études nationales, département des affaires économiques, OCDE.

Messagerie : eco.contact@oecd.org

une couverture professionnelle suffisante, le coût de ce régime devant ainsi tomber de 4 % du PIB en 1995 à 1 % à long terme

- 1997 – autorisation accordée aux organismes de retraite d'augmenter leurs marges de solvabilité de façon à pouvoir réaliser des placements plus risqués et améliorer ainsi le taux de rendement.

L'OCDE a établi un modèle simulant l'évolution des régimes de pensions professionnelles, qui semblent financièrement viables en vertu des nouvelles règles, au moins dans l'hypothèse d'un taux de rendement réel des actifs de 3 % (graphique). On s'attend à une progression des dépenses de 8 % du PIB en 1995 à 13 % d'ici à 2030, mais, grâce à une augmentation des cotisations aux régimes professionnels, de quelque 8½ à environ 12 % du PIB, les actifs financiers de ces régimes devraient passer de 37 % du PIB à 65 % sur la même période avant de connaître un épuisement progressif. Le taux de rendement présumé des actifs des caisses de retraite est déterminant dans ces calculs.

## Autres options

D'après un autre modèle, une amélioration de deux points de pourcentage du taux de rendement doublerait les actifs financiers d'ici à 2030 pour les porter à 130 % du PIB, ce qui permettrait une réduction exceptionnelle des cotisations de 1 % du PIB. Une telle évolution serait certes souhaitable, mais l'expérience des Pays-Bas et du Royaume-Uni montre que des taux de rendement encore plus élevés sont possibles sur une base durable. Sous condition toutefois que les actions représentent une part beaucoup plus importante qu'actuellement du portefeuille des caisses (par opposition aux autres instruments d'épargne parmi lesquels figurent en Finlande les prêts aux employeurs versant des cotisations).

Une gestion de portefeuille plus ambitieuse pourrait être encouragée en permettant aux orga-

1. *Études économiques de l'OCDE : Finlande*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

2. *Lans Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », l'Observateur de l'OCDE, n° 205, avril-mai 1997.*



Lehtikukka OyR&A

Le vieillissement de la population – une préoccupation internationale – s'est combiné, en Finlande, à trois « chocs » économiques : l'effondrement de l'Union soviétique, la récession mondiale et une crise bancaire.

nismes de retraite de se concurrencer sur la base de leurs performances en matière de placements, encore que s'impose dans ce cas l'adoption de règles pour éviter la prise excessive de risques. L'entrée d'investisseurs étrangers sur le marché finlandais de l'assurance-retraite pourrait contribuer à renforcer cette concurrence, tout comme la suppression des pénalités pesant sur les employeurs qui changent d'organismes (ils perdent par exemple le droit de contracter des emprunts à l'égard des cotisations précédemment versées).

D'après les hypothèses actuelles, le taux de rendement que les travailleurs finlandais peuvent attendre en contrepartie de leurs cotisations est

vraisemblablement faible, voire négatif, ces cotisations étant élevées par rapport aux prestations du fait du vieillissement de la population. Dans ces conditions, les travailleurs – et leurs employeurs – pourraient chercher le plus possible à les réduire et à augmenter les prestations, mettant ainsi en danger la viabilité du système.

Un régime à « cotisations définies » (les pensions reçues étant financées par des comptes d'épargne individuels) ne présente pas cet inconvénient, car son taux de rendement implicite dépend exclusivement du rendement des placements financiers sans tenir compte de l'évolution démographique<sup>2</sup>. Mais les régimes de ce type ont, eux aussi, leurs inconvénients : leur gestion est relativement coûteuse et ils exposent les travailleurs aux risques d'un ralentissement de l'activité sur les marchés de capitaux. En outre, leur introduction exigerait une période de transition au cours de laquelle les régimes existants devraient faire face à leurs obligations alors que le flux de cotisations aurait cessé (les travailleurs cotisant au nouveau système). Néanmoins, un régime de pensions à cotisations définies a suffisamment d'avantages pour que son introduction progressive en Finlande mérite d'être étudiée. ■

## BIBLIOGRAPHIE OCDE

Études économiques de l'OCDE : Finlande, 1997

Mark Pearson et Peter Scherer, « Politique sociale : concilier garanties et viabilité », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997

Lans Bovenberg et Anja van der Linden, « Vieillesse et politiques de pensions », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997

Études économiques de l'OCDE : Canada, 1996

Hannes Suppanz, « Canada – le système de pension : options pour une réforme », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997

Peter Hicks, « Le vieillissement et l'action des pouvoirs publics », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 203, décembre 1996-janvier 1997.



# Repères



## ALLEMAGNE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,4	2,8
Indicateur avancé	juin 97	1,0	9,6
Prix à la consommation	juil. 97	0,5	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	2,26	-0,52
Taux de chômage	mai 97	9,8	8,9
Taux d'intérêt	août 97	3,26	3,29



## AUSTRALIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,9	3,0
Indicateur avancé	juin 97	0,4	4,2
Prix à la consommation	T2 97	-0,2	0,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-3,57	-3,62
Taux de chômage	juin 97	8,5	8,5
Taux d'intérêt	juil. 97	5,08	7,44



## AUTRICHE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 95	0,0	0,3
Indicateur avancé	déc. 96	0,1	5,5
Prix à la consommation	juil. 97	-0,1	0,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	-0,60	-0,51
Taux de chômage	mai 97	4,4	4,4
Taux d'intérêt	juil. 97	3,40	3,48



## BELGIQUE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,3	2,4
Indicateur avancé	mai 97	0,1	6,0
Prix à la consommation	août 97	0,2	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	3,67	3,90
Taux de chômage	mai 97	9,6	9,9
Taux d'intérêt	juil. 97	3,40	3,30



## CORÉE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T4 96	0,8	7,3
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	août 97	0,7	3,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	-0,36	-1,31
Taux de chômage	juin 97	2,5	2,1
Taux d'intérêt	juil. 97	11,90	12,80



## DANEMARK

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	-0,1	2,5
Indicateur avancé	juil. 97	-2,7	2,9
Prix à la consommation	juil. 97	-0,2	2,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	0,22	0,92
Taux de chômage	mai 97	6,2	7,0
Taux d'intérêt	juil. 97	3,60	3,90



## ÉTATS-UNIS

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	0,9	3,5
Indicateur avancé	juil. 97	1,1	5,6
Prix à la consommation	juil. 97	0,1	2,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-40,97	-32,88
Taux de chômage	juil. 97	4,8	5,4
Taux d'intérêt	août 97	5,60	5,40



## FINLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,4	4,0
Indicateur avancé	avr. 97	0,9	9,5
Prix à la consommation	juil. 97	0,0	1,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	0,38	0,69
Taux de chômage	avr. 97	15,9	15,5
Taux d'intérêt	juil. 97	3,08	3,63



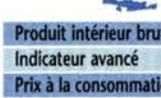
## GRÈCE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	2,0
Indicateur avancé	juil. 97	0,1	4,3
Prix à la consommation	juil. 97	-1,9	5,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	-0,66	-0,67
Taux de chômage	..	..	..
Taux d'intérêt	août 97	9,50	12,70



## HONGRIE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	..	..	..
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	juil. 97	-0,1	18,1
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	..	..	..
Taux de chômage	juin 97	10,7	10,9
Taux d'intérêt	juin 97	20,50	24,00



## IRLANDE

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995	..	10,7
Indicateur avancé	juin 97	2,7	20,1
Prix à la consommation	juil. 97	-0,1	..
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-0,62	-0,31
Taux de chômage	mai 97	10,8	11,9
Taux d'intérêt	juil. 97	6,26	5,57

## Définitions et notes

**Produit intérieur brut** : séries en volume corrigées des variations saisonnières sauf Portugal et République tchèque.  
**Indicateur avancé** : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance

**Indice des prix à la consommation** : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services

**Balance courante** : milliards de dollars ; non corrigée des variations saisonnières sauf Australie, Royaume-Uni et États-Unis

**Taux de chômage** : % de la population active civile - taux de chômage standardisés (BIT) ; définition nationale pour Corée, Islande, Mexique, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie ; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie

**Taux d'intérêt** : taux à trois mois sauf Grèce (douze mois) .. non disponible

Source : Principaux indicateurs économiques, Les éditions de l'OCDE, Paris, septembre 1997.



**ISLANDE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995		1,2
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	août 97	0,3	1,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-0,02	0,00
Taux de chômage	juil. 97	4,7	4,9
Taux d'intérêt	juil. 97	7,10	6,50



**ITALIE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	-0,2	-0,4
Indicateur avancé	juin 97	1,2	6,2
Prix à la consommation	juil. 97	0,0	1,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	mar. 97	2,15	2,94
Taux de chômage	avr. 97	12,4	12,0
Taux d'intérêt	juil. 97	6,89	8,75



**JAPON**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	1,6	2,6
Indicateur avancé	juil. 97	0,2	2,1
Prix à la consommation	juil. 97	-0,4	1,9
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	8,90	6,00
Taux de chômage	juil. 97	3,4	3,4
Taux d'intérêt	juil. 97	0,67	0,68



**LUXEMBOURG**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	1995		3,8
Indicateur avancé	juin 97	1,6	13,1
Prix à la consommation	juil. 97	0,2	1,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	..	..	..
Taux de chômage	mai 97	3,7	3,2
Taux d'intérêt	..	..	..



**MEXIQUE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	4,5	8,9
Indicateur avancé	juil. 97	1,6	6,0
Prix à la consommation	juil. 97	0,9	19,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-0,41	0,05
Taux de chômage	juin 97	3,9	5,7
Taux d'intérêt	juil. 97	19,40	31,66



**NORVÈGE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	-0,7	0,5
Indicateur avancé	juil. 97	0,8	8,2
Prix à la consommation	juil. 97	-0,2	2,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	1,96	2,71
Taux de chômage	T2 97	4,4	4,9
Taux d'intérêt	août 97	4,04	5,02



**NOUVELLE-ZÉLANDE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	-0,9	1,2
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	T2 97	0,1	1,1
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-0,50	-0,01
Taux de chômage	T2 97	6,7	6,0
Taux d'intérêt	juil. 97	7,79	10,12



**PAYS-BAS**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	2,1	2,8
Indicateur avancé	juil. 97	0,6	4,6
Prix à la consommation	juil. 97	0,5	2,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T4 96	7,28	6,86
Taux de chômage	avr. 97	5,4	6,4
Taux d'intérêt	juil. 97	3,25	3,08



**POLOGNE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	..	..	..
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	juil. 97	-0,2	14,8
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	avr. 97	-0,74	-0,38
Taux de chômage	juil. 97	11,1	13,9
Taux d'intérêt	juil. 97	21,52	20,17



**PORTUGAL**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 96	3,2	3,6
Indicateur avancé	juin 97	0,2	-3,8
Prix à la consommation	juil. 97	0,0	1,7
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-1,09	-0,96
Taux de chômage	mai 97	7,2	7,4
Taux d'intérêt	juil. 97	5,82	7,33



**RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	-24,7	1,5
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	juil. 97	3,5	9,4
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-1,07	-0,54
Taux de chômage	juil. 97	4,5	3,1
Taux d'intérêt	août 97	14,70	12,71



**ROYAUME-UNI**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	0,9	3,5
Indicateur avancé	juil. 97	0,2	1,5
Prix à la consommation	juil. 97	0,0	3,3
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	2,38	-1,85
Taux de chômage	mai 97	6,9	8,3
Taux d'intérêt	août 97	7,15	5,75



**SUÈDE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T2 97	0,8	2,3
Indicateur avancé	juil. 97	0,7	12,7
Prix à la consommation	juil. 97	0,0	0,6
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	juin 97	0,70	0,67
Taux de chômage	mai 97	10,9	10,3
Taux d'intérêt	août 97	4,17	5,17



**SUISSE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	0,0	-0,7
Indicateur avancé	juil. 97	1,5	12,7
Prix à la consommation	août 97	0,3	0,5
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T2 97	4,54	4,63
Taux de chômage	juil. 97	5,2	4,6
Taux d'intérêt	juil. 97	1,42	2,52



**TURQUIE**

	période	variation par rapport à	
		la période précédente %	l'année précédente %
Produit intérieur brut	T1 97	2,6	6,5
Indicateur avancé	..	..	..
Prix à la consommation	juil. 97	6,3	85,2
		valeur courante	même période année précéd.
Balance courante	T1 97	-1,32	-0,68
Taux de chômage	T2 96	6,3	7,2
Taux d'intérêt	juil. 96	95,58	66,98

# Les perspectives de l'emploi

## Les emplois à bas salaires : tremplin ou piège ?

Trois ans après la publication par l'OCDE de son importante *Étude sur l'emploi*<sup>1</sup>, les nouvelles sur le front de l'emploi et du chômage sont à la fois bonnes et mauvaises<sup>2</sup>. La bonne nouvelle c'est que certains pays – l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni – sont parvenus à réduire sensiblement leur chômage structurel après avoir procédé à des réformes de grande envergure au cours de la décennie écoulée, conformément aux recommandations de la stratégie pour l'emploi et, dans la plupart des cas, cette évolution s'est accompagnée de bonnes performances globales sur le plan de l'emploi. D'autres pays, comme les États-Unis, le Japon et la Norvège, enregistrent de faibles niveaux de chômage global et des taux d'activité relativement élevés.

La mauvaise nouvelle, c'est que le chômage structurel a continué d'augmenter et que la croissance de l'emploi est restée très faible dans beaucoup d'autres pays, surtout en Europe continentale. Aujourd'hui, il y a environ 36 mil-

lions de chômeurs dans la zone OCDE, ce qui représente un taux de chômage de 7½ %. D'ici à fin 1998, le taux de chômage devrait fléchir légèrement, s'établissant à environ 7 %, soit 35 millions de chômeurs. Beaucoup plus nombreuses sont les personnes qui aimeraient occuper un emploi sans pour autant être activement engagées dans une recherche d'emploi, car elles sont découragées. Les travailleurs les moins qualifiés et les moins expérimentés ont été touchés particulièrement fort par ces évolutions négatives sur le marché du travail. Leur taux d'emploi a baissé dans la plupart des pays, en termes absolus et en termes relatifs, en particulier parmi les hommes d'âge adulte, bien que le recul soit moins marqué pour les femmes de la même tranche d'âge.

En ce qui concerne l'évolution à moyen terme des salaires et des revenus, on a enregistré un fléchissement en termes réels au bas de l'échelle des rémunérations dans certains pays, par exemple aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Dans d'autres, par exemple en Australie, en Irlande et au Royaume-Uni, si les salaires réels n'ont pas diminué au bas de l'échelle des rémunérations, en revanche l'écart entre les plus hauts et les plus bas salaires s'est souvent beaucoup creusé. Dans certains cas, cette

évolution est allée de pair avec une accentuation de la dispersion des revenus des familles et des ménages.

Dans son *Étude sur l'emploi*, l'OCDE souligne la nécessité de renforcer la capacité des économies de la zone de s'adapter rapidement aux mutations structurelles grâce à une croissance soutenue de l'emploi et à l'élévation du niveau de vie réel, de façon à faire reculer un chômage qui se maintient à un haut niveau. Pour atteindre ces objectifs, l'étude propose un ensemble, vaste et équilibré, de recommandations, préconisant notamment, dans toute la mesure du possible, d'aider les travailleurs à trouver des emplois qui leur permettent d'être hautement productifs et de gagner des salaires qui les mettent à l'abri, eux-mêmes et leur famille, de la pauvreté. L'expérience montre que la stratégie pour l'emploi peut être efficace si les recommandations sont mises en œuvre de façon cohérente et systématique, et que la volonté politique est là. Cependant, de nombreux pays ne se sont pas encore engagés dans cette voie. Il y a maintes raisons à leur hésitation, mais ils craignent en particulier que l'application de toutes les recommandations, et en particulier celles qui préconisent une plus grande flexibilité sur les marchés du travail et des pro-

1. *L'Étude sur l'emploi : faits, analyse et stratégies*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1994.

2. *Perspectives de l'emploi 1997*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1997.

duits, ne menace la cohésion sociale en entraînant une accentuation des inégalités de revenu et de la pauvreté.

## Les bas salaires et le marché du travail

Les pouvoirs publics pourraient prendre de nombreuses mesures pour tenter de résoudre les difficultés que rencontrent, sur le marché du travail, les travailleurs à bas salaire, les travailleurs ayant un faible niveau de formation et les travailleurs peu qualifiés. De nombreux travailleurs se trouvent enfermés dans un cycle où alternent faible rémunération et absence de rémunération, avec les conséquences négatives que cet état de fait risque d'entraîner sur le plan de la pauvreté et de la capacité productive, capacité productive des travailleurs eux-mêmes mais aussi de l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi les politiques en faveur des bas salaires et des demandeurs d'emploi peu qualifiés constitueront l'un des grands thèmes de réflexion de la réunion que les ministres du travail des pays de l'OCDE tiendront en octobre 1997.

L'ampleur et les caractéristiques des problèmes que posent la persistance de hauts niveaux de chômage, les inégalités de salaire et la faiblesse des rémunérations, l'absence de débouchés et le manque de qualifications varient selon les pays. C'est ainsi, par exemple, que la fréquence des emplois à bas salaire, définis comme étant des emplois qui, à plein temps, assurent un salaire inférieur aux deux tiers du salaire médian, va de moins de un emploi à plein temps sur dix en Suède et en

Finlande à un sur quatre aux États-Unis. Dans tous les pays, la probabilité d'occuper un emploi à bas salaire est plus élevée pour les femmes, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés que pour les hommes et les travailleurs âgés.

Cependant, cette présentation statique des choses donne une vision incomplète de l'emploi à bas salaire. Les emplois à bas salaire sont souvent un tremplin vers de meilleurs emplois. Une analyse détaillée de la mobilité, bien qu'elle ne porte que sur six pays, met en évidence un phénomène très net de mobilité ascendante sur l'échelle des salaires, de nombreux travailleurs quittant un emploi à bas salaire pour un emploi mieux rémunéré. C'est, certes, encourageant, mais l'optimisme doit être tempéré par le fait que les travailleurs peuvent n'échapper à un emploi faiblement rémunéré

que temporairement. Par exemple, parmi les travailleurs ayant constamment occupé un emploi au cours de la période 1986-91, ceux qui occupaient un emploi à bas salaire en début de période ont, en moyenne, occupé ce type d'emploi pendant quatre ans aux États-Unis et au Royaume-Uni, et pendant deux à trois ans en Allemagne, au Danemark, en France et en Italie. On observe, par ailleurs, un «effet d'aller et retour» dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles : de nombreux travailleurs semblent, en effet, passer alternativement d'un emploi à bas salaire à une absence de rémunération.

## L'apprentissage à vie

Bien qu'un emploi à faible rémunération ne soit pas synonyme d'emploi peu qualifié, l'axe d'une action globale, face à nombre des problèmes qu'engendre la faiblesse des rémunérations, doit être une stratégie pluriforme d'apprentissage à vie destinée à améliorer constamment les qualifications et les compétences de la population et des actifs. La préparation à l'emploi ne peut plus être un processus sans suite qui se limite à la formation initiale, aussi essentielle soit-elle. Dans tous les pays, les individus qui constitueront la population active d'ici à dix ans travaillent dès à présent, dans la proportion d'environ 80 % ; or, beaucoup d'entre eux ont un faible niveau de formation. Pour générer en plus grand nombre des emplois plus productifs, plus qualifiés et mieux payés, les pays de l'OCDE doivent concevoir des stratégies qui leur permettent de

### Nombre d'années en moyenne dans l'emploi à bas salaire, 1986-91

Travailleurs employés à plein temps sur toute la période considérée, occupant un emploi à bas salaire en 1986<sup>1</sup>

	Allemagne	Danemark	États-Unis	France <sup>2</sup>	Italie	Royaume-Uni
Hommes	2,2	1,4	3,8	2,6	2,7	3,3
Femmes	3,4	1,9	4,2	3,1	2,9	4,0
Total	2,8	1,8	4,1	2,8	2,8	3,8
Âge :						
– de 25 ans	2,4	1,6	4,0	2,6	2,5	3,1
25 à 34 ans	3,0	1,6	3,9	2,8	2,7	4,1
35 à 49 ans	3,5	2,2	4,2	3,0	3,5	4,6
50 à 64 ans	5,1	2,0	4,2	3,3	3,8	5,1
Formation :						
< 2e cycle du secondaire	2,9	2,1	4,8	..	..	..
2e cycle du secondaire	2,9	1,6	4,0	..	..	..
diplôme supérieur non universitaire	1,2	1,0	3,8	..	..	..
diplôme universitaire	..	1,0	2,7	..	..	..

.. non disponible.

1. Le seuil de bas salaire est fixé à 65 % du salaire médian hebdomadaire/mensuel de tous les travailleurs à plein temps.

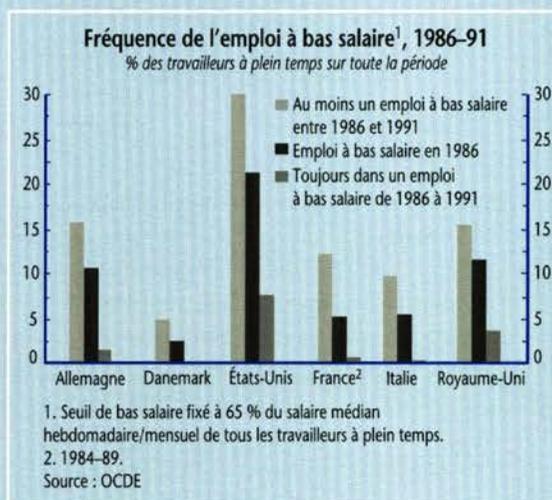
2. 1984-89.

Source : OCDE

s'attaquer efficacement aux obstacles qui empêchent les entreprises et les travailleurs d'investir dans les qualifications et les compétences et de les exploiter. L'apprentissage à vie, prolongeant une solide formation initiale qui crée à la fois la motivation et la capacité d'adapter et d'améliorer les qualifications, peut donner plus de souplesse aux entreprises et renforcer l'aptitude des travailleurs à tirer parti des nouvelles formes d'organisation du travail et des nouvelles technologies.

Dans le cadre d'une stratégie d'apprentissage à vie, il est fondamental d'aider les travailleurs les moins qualifiés à améliorer leurs compétences et à obtenir des emplois qui leur permettent de les utiliser. Ces travailleurs ne bénéficient généralement que de très peu de formation liée à l'emploi dans l'entreprise. Ceux qui en ont le plus besoin sont souvent dissuadés de faire l'investissement nécessaire à titre personnel, en raison du coût et parce que cet investissement risque de ne pas être rentabilisé, en ce sens qu'il peut ne pas déboucher sur un emploi de qualité, bien rémunéré. Cela peut aussi contribuer à les enfermer dans l'emploi à bas salaire, ce qui, au niveau de l'ensemble de l'économie, entraîne assurément une perte de production potentielle. Quant à savoir quelle est l'ampleur de cette perte, c'est actuellement impossible car on n'a pas d'estimations fiables de la rentabilité des investissements consacrés à la formation continue pour la collectivité.

Bien des questions demeurent concernant la meilleure façon de mettre en œuvre des stratégies qui encouragent l'apprentissage tout au long de la vie. Il est généralement admis que les mécanismes du marché ne sauraient, à eux seuls, surmonter les obstacles très réels auxquels les entreprises et les travailleurs se heurtent lorsqu'ils envisagent de faire un investissement dans la formation, obstacles qui vont des contraintes liées aux marchés financiers pour les individus, au problème posé par les entreprises qui profitent de l'effort de formation fait par d'autres entreprises en débauchant



leurs travailleurs, une fois ceux-ci formés. S'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes incitatifs appropriés pour pallier les insuffisances du marché, il est difficile de dire quelle serait la meilleure façon de procéder. Des formules comme les prélèvements pour la formation et les chèques formation individuels ont été testées, mais elles ont donné des résultats mitigés. Il serait intéressant, notamment, de réfléchir de façon plus approfondie à la possibilité d'instituer des procédures nationales de validation-reconnaissance des qualifications, car ce serait un moyen d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. La mise en place de systèmes d'évaluation et de reconnaissance des compétences acquises permettra un meilleur équilibre en favorisant une évolution vers des compétences plus larges et transférables, surtout s'agissant de la formation des adultes. De fait, certains pays s'efforcent actuellement de définir des normes nationales de qualification et d'évaluation, souvent en consultation avec le monde des entreprises et les organisations syndicales, tous ayant intérêt à ce que l'on parvienne à définir et à appliquer des normes. Les systèmes de validation peuvent contribuer de façon positive à l'amélioration du marché de la formation des adultes si les critères sont admis par tous, donnent lieu à un suivi adéquat et sont convenablement appliqués. Il est impératif que ces systèmes soient suffisamment souples pour s'adapter sans délai à l'évolution rapide des technologies.

Des réformes efficaces des politiques d'éducation et de formation sont essentielles pour

améliorer la situation de nombre des travailleurs les moins rémunérés et les moins qualifiés, et de nombreux pays ont intensifié leurs efforts dans ce sens. Cependant, ces réformes peuvent ne pas être efficaces pour tout le monde et il est irréaliste de penser qu'une amélioration de l'offre de compétences entraînera nécessairement, au moins à court ou à moyen terme, une augmentation correspondante du nombre des emplois à forte productivité. Qui plus est, même si la formation continue est efficace pour certains individus, il faut du temps pour qu'elle donne des résultats. D'autres mesures doivent donc être prises en faveur des bas salaires.

## La pauvreté et les prestations

D'aucuns estiment qu'un système judicieusement conçu de prestations subordonnées à l'exercice d'une activité peut être un moyen de traiter le problème de la pauvreté qu'engendre l'emploi à bas salaire. Les prestations accordées sous condition de ressources viennent compléter les revenus des travailleurs occupant des emplois faiblement rémunérés, incitant fortement ces travailleurs à rechercher du travail ; elles sont progressivement réduites à mesure que les revenus augmentent. De tels dispositifs existent sous diverses formes dans six pays de l'OCDE : au Canada, en Italie et en Nouvelle-Zélande, mais aussi aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni, où ils ont récemment pris une importance plus particulière. Actuellement, les dépenses liées à ce type de dispositif représentent 0,2 % aux États-Unis et 0,5 % du PIB au Royaume-Uni. S'agissant des États-Unis, il a été estimé que le système du crédit d'impôt au titre des revenus du travail assure des prestations à environ 6 millions de contribuables actifs dont les revenus se situent en deçà du seuil de pauvreté officiel et permet

3. *Perspectives de l'emploi*, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1996.

d'élever les revenus d'environ 1 million d'entre eux au-dessus du seuil de pauvreté officiel.

Si les prestations subordonnées à l'exercice d'une activité sont intéressantes par bien des aspects, elles ne sont pas la solution miracle au problème de l'emploi à bas salaire – pour des raisons qui ont été examinées dans les *Perspectives de l'emploi*<sup>3</sup> de 1996. Ce type de dispositif a le plus de chances de réussir dans les pays où la distribution existante des salaires est relativement inégale, où les prestations sont maintenues à un bas niveau par rapport aux gains moyens et où elles sont étroitement ciblées sur les familles avec enfants.

Les systèmes de prestations subordonnées à l'exercice d'une activité, destinés à compléter des revenus d'activité insuffisants, peuvent se révéler très coûteux pour les finances publiques, aggravant des situations budgétaires déjà difficiles dans la plupart des pays, en particulier si les prestations prennent la forme d'un versement général au profit des titulaires de faibles rémunérations et si les inégalités de salaire continuent de se creuser au bas de l'échelle des rémunérations. C'est la principale raison qui pousse à soumettre ces prestations à conditions de ressources et à les cibler, encore que le Royaume-Uni tente actuellement une expérience pour mettre en évidence les effets d'un élargissement de ce type d'aide à l'ensemble des titulaires de faibles rémunérations. Mais l'application de conditions de ressources et le ciblage enclenchent inévitablement un engrenage de la pauvreté pour certains groupes qui ne gagnent pas grand chose, voire rien du tout, à travailler plus. Des réformes instituées récemment en Australie peuvent apporter une réponse partielle à ce problème. L'Australie est passée d'un système prenant en compte les ressources de toute la famille à un système davantage axé sur la situation personnelle de l'individu. Bien que l'on ne dispose pas encore de données définitives, cette «individualisation» du système de prestations semble effectivement avoir permis, dans une certaine mesure, que le revenu de la famille augmente lorsque l'un des membres du couple dans un ménage de chô-

meurs accepte un emploi à temps partiel ou un emploi à plein temps faiblement rémunéré.

Si des prestations subordonnées à l'exercice d'une activité peuvent amener un plus grand nombre de travailleurs faiblement rémunérés à occuper un emploi, elles peuvent aussi exercer des pressions à la baisse sur les faibles rémunérations. Si tel est le cas, elles peuvent cesser de répondre à l'objectif de garantie de revenu qui est visé, alors même que la dépense publique augmente. S'il est vrai que la baisse des salaires peut encourager les employeurs à recruter des travailleurs faiblement rémunérés en plus grand nombre, cela peut aussi tendre à affaiblir les incitations au travail pour ceux qui perçoivent des prestations. Au total, le problème des basses rémunérations ne régresserait pas autant que les effets immédiats du dispositif le donneraient à penser.

Ces préoccupations ont conduit certains pays, en particulier en Europe continentale, à opter pour un salaire plancher (fixé par voie législative ou par négociation collective) tout en menant une politique de réduction ou d'exonération des charges sociales ciblée sur le bas de l'échelle des salaires. Le but est de faire en sorte que le travail assure un revenu minimum tout en évitant que le coût de la main-d'œuvre ne dissuade les entreprises d'embaucher des travailleurs non qualifiés. Telle est la ligne d'action qui a été adoptée en Belgique, en France et aux Pays-Bas.

Mais cette formule n'est pas une solution miracle non plus. Un salaire plancher fixé à un niveau trop élevé nuira aux perspectives d'emploi des travailleurs faiblement rémunérés et qui manquent d'expérience. En outre, les réductions ou les exonérations de charges sociales pour tous les salaires inférieurs à un certain seuil pourraient être coûteuses pour les finances publiques car elles entraînent un manque à gagner. Il est difficile, également, de dire si l'emploi s'en trouvera accru en termes nets, car on sait bien que ce type de dispositif peut entraîner d'importants «effets d'aubaine» (de nombreuses embauches de travailleurs faiblement rémunérés auraient eu lieu de toute façon) et

d'importants effets de substitution (les entreprises pouvant substituer des emplois faiblement rémunérés à d'autres, mieux rémunérés).

Malheureusement, les données qui permettraient de dire dans quelle mesure ces deux approches contribuent efficacement à l'amélioration des bas salaires et au renforcement des incitations au travail sont rares. Aussi est-il indispensable d'élargir nos connaissances concernant l'efficacité de ces politiques sur deux points au moins : leur incidence sur les perspectives d'emploi au niveau individuel et sur l'emploi global, et leur incidence sur la pauvreté. Ces questions doivent, en outre, être évaluées dans une perspective à long terme. Obtenir un emploi ne suffit pas pour gagner la bataille. Conserver son emploi en ayant de bonnes perspectives de progression du salaire se révèle fort difficile pour de nombreux travailleurs faiblement rémunérés, notamment les femmes, les adultes d'âge mûr et les travailleurs les moins qualifiés.

A long terme, le bien-être des travailleurs se trouvant au bas de l'échelle des rémunérations dépend pour beaucoup de l'amélioration de leur productivité. Quant à savoir quelle serait la meilleure façon d'atteindre cet objectif, cela doit s'envisager dans le contexte plus large des politiques et des institutions destinées à renforcer les incitations à la production et l'utilisation efficace des qualifications de nature à accroître la productivité, tant du côté des entreprises que du côté des travailleurs. Si c'est la responsabilité directe des pouvoirs publics que de veiller à ce que les individus aient les connaissances de base qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie, les stratégies globales destinées à favoriser des profils de carrière caractérisés par de hauts niveaux de productivité et des salaires élevés ne donneront les résultats escomptés que si elles s'appuient sur l'action des gouvernements – moyennant un net renforcement de la coordination entre les ministères – et du secteur privé, ainsi que, le cas échéant, sur la concertation entre les partenaires sociaux.

le 10 juin 1997

# Publications

## juillet - août 1997

Bon de commande en fin de numéro

### Affaires financières, fiscales et des entreprises

**Principes applicables  
en matière de prix  
de transfert à l'intention  
des entreprises multinationales  
et des administrations  
fiscales**

Mise à jour

août 1997

FF50 \$EU10 DM15 £6 ¥1 050  
(23 97 62 2 P) ISBN92-64-25600-8

**Tendances de marchés  
des capitaux 1997  
n° 66**

juillet 1997

FF130 \$EU25 DM39 £17 ¥2 800  
(27 97 01 2 P) ISBN92-64-25374-4, 150 p.

Également disponible sous forme de  
livre électronique

**Tendances des marchés  
des capitaux 1997  
n° 67**

juillet 1997

FF130 \$EU25 DM39 £17 ¥2 800  
(27 97 02 2 P) ISBN92-64-25374-2, 210 p.

**Comptes financiers des pays  
de l'OCDE**

États-Unis 1955/1996

août 1997

1ère partie : Statistiques financières  
mensuelles

Section 1\* : marchés internationaux  
(émissions d'euro-obligations, émissions  
d'obligations étrangères, prêts bancaires  
internationaux).

12 numéros par an.  
Section 2 : marchés financiers domesti-  
ques (émissions de valeurs mobilières  
et de titres du marché monétaire, activi-  
té des bourses, principaux flux d'em-  
prunts et de prêts, crédit à la consom-  
mation, taux d'intérêt\*) ; taux d'intérêt\*  
sur le marché international.  
12 numéros par an.

2e partie : Comptes financiers des pays  
de l'OCDE\*

Pour la plupart des pays membres,  
comptes de flux et de patrimoine, avec  
une ventilation par secteurs et par ins-  
truments financiers. Intégrés dans un  
cadre compatible avec les concepts du  
Système de comptabilité nationale des

Nations unies. Statistiques annuelles  
publiées dès réception des données en  
fascicules par pays.

3e partie : Comptes des entreprises non  
financières\*

Bilans, comptes de résultats, origines et  
emplois des fonds d'un échantillon re-  
présentatif de sociétés.

Annuel.

Supplément méthodologique

Regroupe les notes relatives aux statis-  
tiques publiées dans les trois parties  
précédentes. Ces notes facilitent l'inter-  
prétation des statistiques en décrivant  
leur mode de calcul et le contexte  
institutionnel.

Tous les 3 ans.

FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100  
(20 97 32 3 P) ISBN92-64-05528-2, 140 p., bilingue.

Abonnement 1997 :

FF2 150 \$EU430 DM620 £275 ¥49 000

\* Également disponible sur disquette.

**Comptes des entreprises non  
financières 1996**

août 1997

FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100  
(20 96 44 3 P) ISBN92-64-05267-4, 134 p., bilingue.

Abonnement 1997 :

FF2 150 \$EU430 DM620 £275 ¥49 000

**Investisseurs institutionnels  
Annuaire statistique 1997**

juillet 1997

Les investisseurs institutionnels (socié-  
tés d'assurance, sociétés d'investisse-  
ment et fonds de pension) sont les  
principaux collecteurs de l'épargne et  
émetteurs de fonds sur les marchés  
financiers. Le rôle des investisseurs in-  
stitutionnels, en tant qu'intermédiaires  
financiers, et leur impact sur les straté-  
gies d'investissement, s'est accru de  
façon significative au cours des derniè-  
res années avec la déréglementation et  
la mondialisation des marchés finan-  
ciers. Cette publication constitue un  
ensemble unique de statistiques com-  
plètes sur l'épargne et l'investissement  
du secteur institutionnel dans la zone  
OCDE.

FF265 \$EU52 DM78 £34 ¥5 600  
(21 97 06 3) ISBN92-64-05523-1, 300 p., bilingue.

Également disponible sur disquette :

FF850 \$EU149 DM250 £90 ¥18 000  
(21 97 06 3 D) ISBN92-64-05068-X

**Statistiques des recettes  
publiques 1965/1996**

Édition 1997

août 1997

## Les 10 meilleures ventes

### 1. Perspectives de l'emploi 1997

(81 97 05 2 P) ISBN 92-64-25579-6, 224 p.

FF250 \$EU49 DM73 £32 ¥5 250

### 2. Écotaxes et réforme fiscale verte

(97 97 10 2 P) ISBN 92-64-25516-8, 65 p.

FF50 \$EU10 DM15 £6 ¥1 050

### 3. Investir en Asie

**Séminaires du Centre de développement**

(41 97 01 2) ISBN 92-64-25408-0, 274 p.

FF230 \$EU45 DM67 £30 ¥4 850

### 4. Le développement durable

**Stratégies de l'OCDE pour le XXIe siècle**

(43 97 06 2 P) ISBN 92-64-25487-0, 202 p.

FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100

### 5. Statistiques de la dette extérieure

(43 97 08 3 P) ISBN 92-64-05268-2, 218 p.

FF195 \$EU38 DM57 £25 ¥4 100

### 6. Perspectives des technologies de l'information 1997

(93 97 03 2 P) ISBN 92-64-25475-7, 262 p.

FF290 \$EU57 DM85 £37 ¥6 100

### 7. Cohésion sociale et mondialisation de l'économie Ce que l'avenir nous réserve

(03 97 03 2 P) ISBN 92-64-25484-6, 142 p.

FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000

### 8. Modes de consommation et de production écologiquement viables

(97 97 09 2 P) ISBN 92-64-25515-X, 66 p.

FF40 \$EU8 DM12 £5 ¥850

### 9. Données sur l'énergie nucléaire 1997

(66 97 05 3 P) ISBN 92-64-05520-7, 47 p.

FF100 \$EU20 DM29 £13 ¥2 100

### 10. Mondialisation économique et environnement

(97 97 08 2 P) ISBN 92-64-25514-1, 101 p.

FF60 \$EU12 DM18 £8 ¥1 250

Les données sur les recettes des administrations publiques, et sur le produit de la fiscalité en particulier, constituent la base de la plupart des travaux de description des structures économiques et d'analyse économique, et sont de plus en plus utilisées pour les comparaisons internationales. Cette publication annuelle présente un cadre conceptuel dont le but est de définir les recettes publiques devant être assimilées à des impôts et de classer les différentes catégories d'impôts. Elle constitue également un ensemble unique de statistique fiscales détaillées et comparables au niveau international, utilisant une présentation identique pour tous les pays de l'OCDE depuis 1965. FF320 SÉU63 DM94 441 Y6 750 (23 97 03 3 P) ISBN92-64-05521-5, 300 p., bilingue.

## Agriculture, alimentation, pêcheries

### Vers des pêcheries durables Aspects économiques de la gestion des ressources marines vivantes

juillet 1997

Voir William Emerson, «Sauver la pêche par la privatisation ?», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997. FF300 SÉU59 DM88 439 Y6 300 (53 97 01 2 P) ISBN92-64-25448-X, 300 p.

### Conférences de l'OCDE

### Avantages écologiques de l'agriculture Enjeux et stratégies

août 1997

Voir Wilfrid Legg et Luis Portugal, «Environnement : l'apport de l'agriculture», *l'Observateur de l'OCDE*, n° 205, avril-mai 1997. FF95 SÉU19 DM28 412 Y2 000 (51 97 03 2 P) ISBN92-64-25416-1, 170 p.

### Base de données des équivalents subvention à la production et des équivalents à la consommation

juillet 1997

Disponible sur disquette uniquement. FF620 SÉU118 DM180 479 Y13 000 (51 97 08 3 D) ISBN92-64-05029-9, bilingue

### Comptes économiques de l'agriculture Édition 1997

août 1997

Quelle part représente l'agriculture dans la richesse ou l'emploi d'un pays ? Quelle est la structure de la production agricole, quels sont le niveau et la composition des intrants agricoles ? Comment les facteurs de production sont-ils rémunérés, et quels revenus en découlent ? Cette publication apporte à ces questions et à bien d'autres des réponses précises pour la grande majorité des pays de l'OCDE. Ils dressent un tableau indispensable de la viabilité économique et des relations quantitatives au sein du secteur agricole, répondant ainsi au besoin croissant d'une base de données statistiques comparable à l'échelle de l'OCDE.

Cette septième édition des *Comptes économiques de l'agriculture* propose pour la première fois des données sur la Corée, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.

FF240 SÉU47 DM70 431 Y5 050 (51 97 10 3 P) ISBN92-64-05529-0, 282 p., bilingue

Également disponible sur disquette : FF570 SÉU110 DM170 4110 Y12 000 (51 97 10 3 D) ISBN92-64-05031-0

### Économies en transition

### Examens des politiques agricoles

#### République slovaque

août 1997

Cette étude, qui couvre la période 1986-96, décrit la situation en République slovaque avant la réforme agricole et la transition vers une économie de marché. Elle contient de multiples données de référence, ainsi que le calcul détaillé des niveaux de soutien accordé aux principaux produits agricoles, mesurés par les équivalents subvention à la production et à la consommation. Des progrès considérables ont été réalisés dans la privatisation et la restructuration de l'agriculture slovaque et des industries agro-alimentaires, ce qui a contribué à établir les fondements d'un secteur compétitif.

FF235 SÉU46 DM69 430 Y4 950 (14 97 06 2 P) ISBN92-64-25568-0, 262 p.

## Développement et aide

### Études du Centre de développement

### Les performances économiques de la Chine dans le contexte international

août 1997

Il existe une multitude d'estimations des taux de croissance et d'inflation pour la République populaire de Chine,

mais la plupart ne sont pas comparables au plan international. Cette étude, réalisée par un éminent économiste chinois, utilise des techniques permettant une telle comparaison des indicateurs réels des performances économiques de la Chine. Elle conclut notamment que les taux d'inflation sont plus élevés qu'on ne le pensait jusqu'à présent, tandis que la croissance du PIB est peut-être plus faible. Par ailleurs, si l'on estime le PIB chinois à des prix comparables au niveau international, il apparaît que le niveau de revenu est largement sous-estimé par les statistiques officielles. Ces conclusions modifieront sans doute nos prévisions sur l'évolution de la Chine en tant qu'acteur économique mondial dans les années à venir. L'auteur préconise un affinage de la comptabilité nationale chinoise, qui permettrait de l'harmoniser avec les systèmes reconnus au plan international. Il recommande par ailleurs aux autorités chinoises de s'efforcer d'améliorer l'exactitude de leurs sources statistiques.

FF160 SÉU32 DM47 421 Y3 350 (41 97 10 2 P) ISBN92-64-25581-8, 178 p.

### Études du Centre de développement

### Réforme du système bancaire et encadrement du crédit en Chine

août 1997

Fondée sur des données inédites fournies par la Banque populaire de Chine, cette publication analyse la structure du système bancaire chinois en tenant compte des changements qui ont eu lieu dans le cadre du programme de réforme lancé dans les années 80. L'émergence d'institutions financières non bancaires a constitué un élément déterminant dans le financement des petites et moyennes entreprises, mais le rôle de ces institutions doit être renforcé pour qu'elles deviennent de véritables concurrents du secteur bancaire public. La rigidité des entreprises d'État et leur insensibilité aux exigences du marché empêchent le système financier de se développer davantage. Aussi est-il recommandé d'approfondir la réforme du système financier chinois pour que les montants considérables d'épargne, qui ont permis la croissance impressionnante de la Chine ces dernières années, soient utilisés de façon plus efficace.

FF105 SÉU20 DM30 414 Y2 200 (41 97 11 2 P) ISBN92-64-25599-0, 126 p.

### Répartition géographique des ressources financières

### allouées aux pays bénéficiaires de l'aide Édition 1997

juillet 1997

Version CD-ROM.

Cette publication fournit des données détaillées sur le volume, la provenance et les types d'aide et des autres apports de ressources attribués à chacun de plus de 180 pays bénéficiaires, y compris aux nouveaux pays receveurs de l'Europe de l'Est. Les données statistiques couvrent les apports d'Aide publique au développement ou d'Aide publique et les autres financements publics et privés fournis à chaque pays ou territoire bénéficiaire par chaque pays membre du Comité d'aide au développement de l'OCDE, par les organismes multilatéraux ainsi que par d'autres pays donateurs. Des indicateurs socio-économiques de base sont présentés pour mémoire.

FF950 SÉU170 DM280 4103 Y20 630 (43 97 02 3 C) ISBN92-64-05046-9, bilingue

Également disponible dans sa version papier :

FF350 SÉU69 DM103 445 Y7 350 (43 97 02 3 C) ISBN92-64-05256-9, 258 p.

et sur disquette :

FF760 SÉU145 DM225 497 Y16 000 (43 97 02 3 D) ISBN92-64-05021-3

### Poches OCDE

### La Chine au XXI<sup>e</sup> siècle n° 15

août 1997

Tous les regards sont aujourd'hui tournés vers la Chine. De profonds changements remodelent le paysage économique et social de cette économie d'ores et déjà gigantesque et soulèvent des questions déterminantes pour l'avenir. Quel poids aura l'économie chinoise à l'horizon 2010-2020 ? Quelles seront les implications à long terme pour ses partenaires et ses concurrents ? Comment l'intégrer au mieux dans l'économie mondiale ?

Cette étude interdisciplinaire analyse les différents scénarios qui pourraient faire de la Chine une puissance économique mondiale. Elle dresse un tableau des évolutions probables dans des secteurs aussi fondamentaux que l'agriculture, l'industrie manufacturière - à forte intensité de main-d'œuvre ou reposant sur la haute technologie - et l'énergie. Une occasion privilégiée de comprendre les ressorts d'une économie appelée à jouer un rôle majeur au XXI<sup>e</sup> siècle.

FF59 SÉU12 DM17 48 (05 97 03 2 P) ISBN92-64-25598-2, 148 p.

# FUTURE TRENDS

Un nouveau CD-ROM pour sonder l'avenir

## FUTURETRENDS 3

Mis à jour régulièrement, le CD-ROM *Future Trends* vous donne accès aux conclusions des principales études prospectives recensées dans la littérature mondiale ainsi qu'au texte intégral d'analyses à long terme réalisées récemment à l'OCDE.

La troisième édition – *Future Trends 3* – qui vient de paraître, vous informe des scénarios envisagés pour les 20–30 prochaines années, des retournements possibles de tendances et des nouvelles forces qui façonneront les décisions futures des pouvoirs publics et des entreprises. Le CD-ROM contient trois bases de données documentaires.

## FUTURES STUDIES

Avec plus de 1 000 enregistrements nouveaux, notamment de très nombreuses références 1996 et 1997, la base permet de se reporter à plus de 6 000 études sur le long terme qui couvrent un large éventail de thèmes depuis les tendances démographiques jusqu'aux performances économiques, en passant par l'emploi, les questions sociales et l'environnement, la technologie ou les études pays ; chaque référence comporte un résumé prospectif en anglais de 250 mots.

## HIGHLIGHTS

Avec un nouveau numéro des *Extraits de la base documentaire*, consacré à l'avenir d'Internet, cette série intègre 14 notes de synthèse qui donnent un coup de projecteur sur les grandes évolutions économiques et sociales, ainsi que sur l'avenir de certains pays, régions ou secteurs.

## FORUM

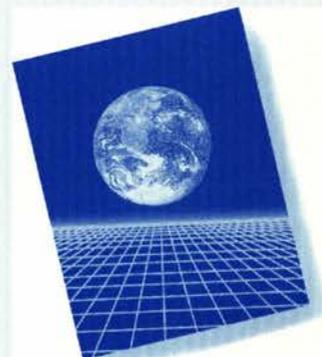
Les actes d'une récente conférence du Forum de l'OCDE sur l'avenir de la Chine ainsi que le rapport sur « L'Avenir du transport aérien international : quelles politiques face aux mutations mondiales ? » portent à huit les rapports du Programme de l'OCDE sur l'avenir qui sont disponibles en texte intégral sur le CD-ROM. Ces rapports comprennent les analyses d'experts reconnus sur les défis à long terme ainsi que leurs recommandations pour les relever.

Pour toute information sur le prix d'abonnement et les offres spéciales, merci de contacter :

Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires auprès du Secrétaire général  
OCDE

2, rue André-Pascal  
75775 Paris cedex 16

Tél. : 33 (0)1 45 24 78 25 ; Téléfax : 33 (0)1 45 24 96 45  
Internet : michel.andrieu@oecd.org



### Le logiciel

**Facile à installer** FUTURE TRENDS 3 s'installe en quelques minutes en suivant un menu d'instructions simples.

**Facile à utiliser** La plupart des fonctions peuvent être exécutées simplement en cliquant sur un bouton de la barre d'outils ; l'aide en ligne et l'aide contextuelle existe pour chaque étape.

**Un outil de recherche puissant** Recherches par table des matières ou par champ de recherche ; un ensemble complet d'opérateurs, des fonctions spéciales telles que la troncature à gauche, la recherche locale et deux thésaurus intégrés (thématique et géographique) permettant de tirer pleinement profit de l'indexation sophistiquée utilisée pour le CD-ROM.

**Affichage, sauvegarde et impression** Affichage, sauvegarde sur le disque dur ou impression des résultats des recherches effectuées ; des parties de texte peuvent être sélectionnées dans n'importe quel document, copiées dans le presse-papiers et collées dans n'importe quelle autre application Windows ; plusieurs options de tri, y compris le classement par pertinence qui trie les résultats des recherches suivant le nombre d'occurrences des arguments de la recherche.

**Fonctions qui vous facilitent la tâche** Vous pouvez facilement répéter des recherches faites précédemment, sauvegarder vos stratégies de recherche pour les réutiliser plus tard, rédiger vos propres notes pour chacun des documents sur le CD-ROM, créer des signets qui vous permettront d'accéder instantanément jusqu'à 15 documents par base.

## Économie et prévisions

### Revue économique de l'OCDE volume 2 1996 n° 27

juillet 1997

En quoi le gouvernement d'entreprise diffère-t-il d'un pays à l'autre ? Quelles sont les entreprises qui innoveront généralement le plus ? Les petites ou les grandes ? Quels sont les principaux facteurs qui permettent aux entreprises

d'intégrer la rente économique dans leur stratégie de prix ? Quels sont les effets de la concurrence sur la productivité ? Quelles sont les principales causes du gonflement des transferts sociaux ? Comment réaliser plus efficacement les objectifs de ces transferts ?  
FF180 \$EU38 DM53 £24  
(13 96 27 2 P) ISBN92-64-24717-3, 220 p.

### Études économiques de l'OCDE

#### Allemagne 1996/1997

août 1997  
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900  
(10 97 15 2 P) ISBN92-64-25433-1, 250 p.

#### Grèce 1996/1997

août 1997  
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900  
(10 97 16 2 P) ISBN92-64-25607-5, 176 p.

#### Finlande 1996/1997

août 1997  
Voir pages 34–35 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.  
FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900  
(10 97 31 2 P) ISBN92-64-25590-7, 136 p.

#### Suisse 1996/1997

août 1997

FF125 \$EU25 DM40 £15 ¥2 900  
(10 97 26 2 P) ISBN92-64-25438-2, 188 p.

Également disponibles sous forme de livres électroniques.

Abonnement 1997 :  
ISSN0376-6438  
FF1 750 \$EU385 DM550 £240 ¥39 900

### Principaux indicateurs économiques juillet 1997 Sources et définitions

août 1997  
La publication *Principaux indicateurs économiques* est une source indispen-

sable pour les statistiques de court terme des pays membres de l'OCDE. Elle fournit une image complète et à jour des changements les plus récents intervenus dans les économies des pays de l'OCDE et les situe dans un contexte international. Les indicateurs sélectionnés couvrent : comptes nationaux, production industrielle, enquêtes de conjoncture, masse monétaire et finances internes, livraisons, stocks et commandes, construction, commerce intérieur, emploi, salaires, prix, finances extérieures, taux d'intérêts, commerce extérieur et balance des paiements.

FF160 \$EU32 DM48 £21 ¥3 400  
(31 97 17 2 P) ISBN92-64-25602-4, 176 p.

### Principaux indicateurs économiques juillet

juillet 1997  
FF150 \$EU29 DM45 £19 ¥3 400  
(31 97 07 3) ISBN92-64-05222-4, bilingue.

Également disponible sur CD-ROM.

### Comptes nationaux volume 2 1983/1995

#### Tableaux détaillés

août 1997  
Deux publications fournissent des statistiques de comptes nationaux annuels établies à partir du système de comptabilité nationale commun aux Nations unies et à l'OCDE : Volume I : Principaux agrégats ; Volume II : Tableaux détaillés.

Les statistiques de comptes nationaux trimestriels, basés sur les systèmes nationaux de comptabilité nationale, sont disponibles dans le bulletin trimestriel de l'OCDE : Comptes nationaux trimestriels.

FF670 \$EU132 DM196 £87 ¥14 100  
(30 97 03 3 P) ISBN92-64-05532-0, 666 p., bilingue.

### Statistiques mensuelles du commerce extérieur août 1997

Série A  
août 1997  
FF110 \$EU20 DM30 £12 ¥2 400  
(32 97 08 3 P) ISBN92-64-05207-0, bilingue

### Économies en transition

### Indicateurs économiques à court terme Troisième trimestre 1997

août 1997  
Cette publication trimestrielle est un complément aux Principaux indicateurs économiques de l'OCDE. Elle présente un large éventail de données mensuelles, trimestrielles et annuelles, qui couvrent en particulier la production

industrielle, les enquêtes de conjoncture, la construction, l'emploi, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, le commerce intérieur et les échanges pour les 18 pays en transition suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize, République slovaque, Roumanie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

FF100 \$EU20 DM28 £13 ¥2 200  
(07 97 03 3 P) ISBN92-64-05247-X, 170 p., bilingue.

### Éducation – Enseignement

#### Éducation et équité dans les pays de l'OCDE

juillet 1997  
Voir pages 27–30 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.  
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000  
(91 97 04 2 P) ISBN92-64-25478-1, 160 p.

#### Les parents partenaires de l'école

août 1997  
Voir pages 30–33 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.  
FF150 \$EU30 DM44 £19 ¥3 150  
(96 97 02 2 P) ISBN92-64-25492-7, 232 p.

### Documents de l'OCDE

#### Manuel pour élaborer de meilleures statistiques de la formation Conception, mesure, enquêtes

juillet 1997  
Le stock de capital humain et son augmentation sont largement considérés comme une clef de la réussite économique d'un pays ou d'une entreprise. Alors que l'évaluation des investissements consentis dans l'enseignement structuré ne pose guère de problème, il reste difficile de déterminer les moyens qui permettent le mieux de mesurer les qualifications acquises dans le cadre de formations postsecondaires et d'en chiffrer le coût. Telles sont les questions abordées par ce manuel, qui vise à améliorer le volume, la transparence, la précision et la fiabilité des informations disponibles sur la formation, dans l'entreprise en particulier, ainsi que leurs retombées.

FF180 \$EU35 DM53 £23 ¥3 800  
(91 97 01 2 P) ISBN92-64-25566-4, 319 p.

### Conférences de l'OCDE

#### Implementing Inclusive Education

août 1997  
En anglais uniquement.  
FF95 \$EU19 DM28 £12 ¥2 000  
(96 97 03 1 P) ISBN92-64-15589-9, 190 p.

### Emploi et affaires sociales

#### Principaux indicateurs économiques – Sources et méthodes Statistiques sur la main-d'œuvre et sur les salaires

août 1997  
Cette publication donne une description détaillée des sources et méthodes utilisées par les pays de l'OCDE pour compiler les indicateurs publiés sur la main-d'œuvre et les salaires dans la publication mensuelle des Principaux indicateurs économiques.

La publication des Principaux indicateurs économiques est une source indispensable pour les statistiques conjoncturelles des pays de l'OCDE. Elle donne une image complète et à jour des changements les plus récents intervenus dans les économies des pays de l'OCDE et les situe dans un contexte international. Les indicateurs sélectionnés couvrent : comptes nationaux, production, enquêtes de conjoncture et enquêtes auprès des ménages, masse monétaire et finances internes, livraisons, stocks et commandes, construction, commerce intérieur, emploi, salaires, prix, finances extérieures, taux d'intérêt, commerce extérieur et balance des paiements.

FF275 \$EU54 DM80 £36 ¥5 800  
(31 97 16 2 P) ISBN92-64-25576-1, 230 p.

#### Perspectives de l'emploi juillet 1997

juillet 1997  
Voir pages 38–41 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE.  
FF250 \$EU49 DM73 £32 ¥5 250  
(81 97 05 2 P) ISBN92-64-25579-6, 224 p.

### Poches OCDE

#### Normes du travail, commerce et emploi n° 13

août 1997  
Les normes du travail sont au cœur d'un débat international passionné. Les pays développés perçoivent les normes métriques qu'appliquent certains pays en développement comme des pratiques

commerciales déloyales. Ces derniers voient un protectionnisme déguisé dans la dénonciation de ce qu'ils considèrent être un avantage comparatif justifié. Comment définir les normes fondamentales du travail en jeu, quand les pratiques vont parfois jusqu'à la violation des droits de l'homme ? Les pays appliquant de faibles normes du travail sont-ils injustement avantagés sur le plan commercial par rapport aux pays où les normes sont élevées ? Par quels mécanismes promouvoir et mettre en œuvre le respect des normes fondamentales ? Cet ouvrage à la fois théorique et empirique constitue la première étude exhaustive sur ces questions controversées. Au-delà des polémiques actuelles, il montre qu'un meilleur respect des droits fondamentaux des travailleurs stimulerait le développement économique et serait profitable à tous.

FF69 \$EU14 DM20 £9,5  
(05 97 01 2 P) ISBN92-64-25456-0, 270 p.

#### Les enjeux du vieillissement démographique n° 14

août 1997  
Quels sont les effets du vieillissement démographique sur les retraites, la santé et les soins de longue durée, l'emploi et l'investissement ? Le statu quo des politiques actuelles est-il concevable à long terme ? Comment concilier les contraintes budgétaires et les devoirs de la protection sociale ? L'espérance de vie s'accroît et la fécondité baisse, renforçant le nombre des personnes âgées. Parallèlement, une nouvelle répartition du temps s'établit entre travail, études et loisirs. Autant d'évolutions fondamentales auxquelles les politiques budgétaire, économique et sociale doivent s'adapter. Cet ouvrage ne se contente pas de dresser un état des lieux des questions brûlantes posées par le vieillissement : il définit un cadre stratégique pour guider la réforme des politiques gouvernementales et donne les grandes lignes d'un programme d'action pour relever le défi du vieillissement.

FF49 \$EU10 DM14 £6,5  
(05 97 02 2 P) ISBN92-64-25597-4, 128 p.

### Énergie

#### Agence internationale de l'énergie (AIE)

#### Oil in Power Generation

juillet 1997  
En anglais uniquement.

FF135 \$ÉU27 DM40 £17 ¥2 850  
(61 97 04 1 P) ISBN92-64-15451-5, 96 p.

### **Coal Information 1996** **Édition 1997**

juillet 1997

En anglais uniquement.

FF790 \$ÉU156 DM232 £102 ¥16 650  
(61 97 18 1 P) ISBN92-64-15588-0, 740 p.

### **Electricity Information 1996** **Édition 1997**

juillet 1997

En anglais uniquement.

FF480 \$ÉU95 DM140 £62 ¥10 100  
(61 97 19 1 P) ISBN92-64-15585-6, 704 p.

### **Données sur le pétrole 1996** **Édition 1997**

juillet 1997

La première partie de cette publication contient des données-clés relatives à la production et à la consommation mondiales ainsi qu'aux prix et aux échanges internationaux des principaux groupes de produits pétroliers ; les séries historiques relatives à ces données remontent au début des années 70.

La deuxième partie donne une image plus complète et plus détaillée de l'approvisionnement, de la demande, des échanges, de la production et de la consommation de pétrole par secteur d'activité pour chaque pays membre de l'OCDE ainsi que par région de l'OCDE. Les données relatives aux échanges internationaux sont détaillées par pays d'origine et de destination.

FF640 \$ÉU126 DM188 £83 ¥13 500  
(61 97 21 3 P) ISBN92-64-05533-9, 614 p., bilingue.

Également disponible sur disquette :  
FF2 500 \$ÉU455 DM750 £320 ¥52 700  
(61 97 21 3 D) ISBN92-64-14979-1

### **Bilans énergétiques des pays non membres de l'OCDE**

août 1997

Disponible sur disquette uniquement.  
FF2 500 \$ÉU455 DM750 £320 ¥52 700  
(61 97 29 3 D) ISBN92-64-05097-3

### **Statistiques et bilans énergétiques des pays non membres 1995/1996** **Édition 1997**

août 1997

Cet ouvrage présente une compilation de statistiques des approvisionnements et de la consommation d'énergie pour plus de 100 pays non membres de l'OCDE et régions géographiques. Cette couverture inclut notamment des pays en voie de développement, des pays d'Europe centrale et orientale et l'URSS. Les données sont exprimées en unités d'origine et en unités communes

pour le charbon, le pétrole, le gaz, l'électricité, la chaleur et les énergies renouvelables combustibles et déchets. Les tableaux rétrospectifs, présentés aussi bien par pays que par région, récapitulent les données sur la production, les échanges et la consommation de charbon, de pétrole, de gaz et d'électricité ainsi que les principaux indicateurs énergétiques et économiques depuis 1971.

FF630 \$ÉU124 DM185 £81 ¥13 250  
(61 97 20 3 P) ISBN92-64-05530-4, 608 p., bilingue.

### **Natural Gas Information 1996**

Édition 1997

août 1997

En anglais uniquement.

FF585 \$ÉU115 DM170 £76 ¥12 300  
(61 97 22 1 P) ISBN92-64-15592-9, 512 p.

Également disponible sur disquette :  
FF2 500 \$ÉU455 DM750 £320 ¥52 700  
(61 97 22 1 D) ISBN92-64-14980-5

### **Energy Policy of IEA Countries 1997**

juillet 1997

En anglais uniquement.

FF370 \$ÉU73 DM108 £48 ¥7 800  
(61 97 25 1 P) ISBN92-64-15610-0, 328 p.

### **Agence de l'énergie nucléaire (AEN)**

#### **Sûreté nucléaire – Recherches dans les pays de l'OCDE**

#### **Moyens et installations**

juillet 1997

Même si les besoins et les objectifs en matière de recherche sur la sûreté nucléaire font l'objet d'un consensus international, il existe des préoccupations sérieuses quant à la capacité des pays de l'OCDE de maintenir un niveau de recherche approprié. Dans cette publication, des experts de haut niveau examinent les moyens et les installations expérimentales en place et prévus pour répondre aux besoins identifiés dans deux publications précédentes : *La recherche en matière de sûreté nucléaire dans les pays de l'OCDE* et *Sûreté nucléaire – Recherches dans les pays de l'OCDE : domaines d'accord, travaux futurs, besoins de collaboration accrus*. Des solutions pratiques sont proposées ici afin de remédier à ces préoccupations.

FF140 \$ÉU28 DM40 £18 ¥2 950  
(66 97 06 2 P) ISBN92-64-25509-5, 117 p.

#### **La gestion du plutonium séparé**

#### **Les options techniques**

juillet 1997

Les stocks de plutonium séparé en provenance du cycle du combustible nucléaire civil s'accroissent. Les techniques disponibles pour gérer, utiliser et évacuer ce plutonium offrent aujourd'hui un intérêt considérable. Ce rapport présente un accord entre experts sur les technologies présentes et futures, fondé sur plus de 20 ans d'expérience de gestion du plutonium dans l'industrie.

FF240 \$ÉU47 DM70 £31 ¥5 050  
(66 97 01 2 P) ISBN92-64-25410-2, 187 p.

## **Environnement**

### **Examens des performances environnementales**

#### **Corée**

juillet 1997

Cette publication s'inscrit dans le programme d'examen par l'OCDE des performances environnementales de chaque pays membre. Les efforts menés pour atteindre les objectifs nationaux et satisfaire aux engagements internationaux y sont évalués en détail. Les progrès accomplis ou à faire dans la réduction de la charge polluante, la gestion des ressources naturelles, l'intégration des politiques économique et environnementale et le renforcement de la coopération internationale sont aussi au centre de ces examens. Les analyses s'appuient sur un large ensemble de données économiques et environnementales.

FF180 \$ÉU35 DM55 £23 ¥4 140  
(97 97 12 2 P) ISBN92-64-25558-3, 175 p.

### **Conférences de l'OCDE**

#### **Consommation et production durables**

#### **Définition des concepts**

juillet 1997

Éco-efficience, capacité de charge, éco-espace et empreintes écologiques : voilà quelques-uns des grands concepts qui ont été proposés pour guider les économies industrielles vers des modes plus durables de consommation et de production. Chaque concept repose sur un ensemble d'hypothèses qui lui sont propres, apporte certains éclaircissements et pose des défis particuliers à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Chacun traduit également une vision distincte de la «durabilité». Cette publication étudie différents aspects du débat actuel relatif à six concepts fondamentaux et examine leur valeur potentielle pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir des modes plus durables de consommation et de production.

Elle résume aussi les conclusions d'une réunion de travail d'experts tenue en Norvège, qui s'est consacrée à l'examen des concepts dans le but de renforcer les bases théoriques de l'élaboration des politiques dans les pays de l'OCDE.

FF50 \$ÉU10 DM15 £6 ¥1 050  
(97 97 14 2 P) ISBN92-64-25563-X, 73 p.

### **Conférences de l'OCDE**

#### **Globalisation and Environment Preliminary Perspectives**

août 1997

En anglais uniquement.

FF190 \$ÉU37 DM56 £25 ¥4 000  
(97 97 13 1 P) ISBN92-64-15561-9, 364 p.

## **Gestion publique**

### **Études hors série sur la gestion publique**

#### **Gérer les coûts des programmes de transferts** **n° 16**

août 1997

Les programmes de transferts représentent une large part des dépenses gouvernementales dans la plupart des pays de l'OCDE. Leur coût fait l'objet d'une attention accrue dans le cadre des efforts d'assainissement financier suivis par les gouvernements. Ce rapport présente un éventail d'études de cas mettant en lumière les options retenues par divers pays de l'OCDE pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de transferts afin de contrôler leurs coûts.

FF170 \$ÉU33 DM50 £22 ¥3 600  
(42 97 66 2 P) ISBN92-64-25500-1, 190 p.

#### **Consultation et communications Intégrer des intérêts multiples dans l'élaboration des politiques ; Gérer les relations avec les médias** **n° 17**

août 1997

Les citoyens veulent avoir leur mot à dire sur les décisions qui ont une incidence sur leur vie. Pour leur part, les gouvernements se rendent compte qu'inviter les citoyens directement à participer aux décisions – à travers des mécanismes de consultation officiels – peut améliorer la qualité, l'efficacité et le bien-fondé des mesures adoptées, et renforcer ainsi la démocratie. La première partie de cette publication analyse les mécanismes de consultation officiels, les relations des pouvoirs publics avec les groupes de pression et les possibilités de pratiquer une démocra-

tie plus directe. Pour pouvoir participer à la vie publique, les citoyens doivent être bien informés. Comme la plupart des citoyens sont actuellement informés des activités gouvernementales à travers le filtre des grands moyens d'information, les gouvernements doivent apprendre à maîtriser le pouvoir des médias comme moyen de communication avec les citoyens tout en pesant la menace d'influence politique injustifiée des médias. La seconde partie examine «la question des médias», comment il influe sur le travail des gouvernements et quelles mesures ceux-ci prennent pour mieux gérer leurs relations avec les médias.

FF35 \$ÉU7 DM10 £5 ¥750  
(42 97 67 2 P) ISBN92-64-25570-2, 50 p.

## Industrie, science et technologie

### Science, technologie et industrie 1997

#### Tableau de bord d'indicateurs

juillet 1997

Dans les domaines de la technologie et de l'industrie, quelles sont les tendances récentes et les mutations structurelles observées dans les pays de l'OCDE ? Cette publication s'appuie sur les données statistiques les plus récentes et sur des indicateurs quantitatifs mis au point à l'OCDE qui permettent des comparaisons internationales des structures et des performances en matière de science, de technologie et d'industrie, dans les pays de l'OCDE et dans ses principales zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et Asie-Pacifique. Elle comprend trois parties. La première passe en revue les tendances qui caractérisent la science et la technologie, et plus particulièrement celles qui concernent les ressources financières et humaines consacrées à la R-D, la R-D industrielle, la diffusion des technologies et les brevets. La deuxième partie examine les tendances et les mutations structurelles constatées dans la production, l'emploi et les qualifications dans l'industrie, les prix et la rémunération des salariés, les investissements matériels et la productivité. La dernière partie porte sur les formes de mondialisation de l'industrie telles qu'elles ressortent de l'analyse de l'évolution des échanges internationaux et des investissements directs étrangers. Une annexe contient des tableaux détaillés.

FF200 \$ÉU39 DM59 £26 ¥4 200  
(92 97 05 2 P) ISBN92-64-25507-9, 180 p.

### La base de données STAN de l'OCDE pour l'analyse de l'industrie 1976/1995

Édition 1997

juillet 1997

La base de données pour l'analyse structurelle de l'industrie (STAN) couvre 49 branches du secteur manufacturier dans 22 pays de l'OCDE, entre 1976 et 1995 et présente, par conséquent, une des séries la plus complète à ce jour de données internationales disponibles sur l'activité industrielle. STAN comprend des estimations compatibles avec les comptes nationaux pour les mesures d'activité industrielle suivantes : production, valeur ajoutée (en prix courants et constants), formation brute de capital fixe, emploi, rémunération de la main-d'œuvre, exportations et importations.

Cette publication annuelle forme un outil utile pour la recherche et l'analyse économiques internationales, qui met en lumière les grandes tendances des diverses branches d'activité et souligne les liens qui les unissent. Elle permet également de concevoir des indicateurs industriels tels que l'évolution des parts de la production et de l'emploi par branche d'activité, l'investissement par ouvrier et la pénétration des importations. La base de données STAN permet enfin de réaliser avec précision des exercices de modélisation sur l'activité industrielle internationale.

FF400 \$ÉU79 DM117 £52 ¥8 400  
(92 97 04 3 P) ISBN92-64-05265-8, 370 p., bilingue.

Également disponible sur disquette :  
FF1 500 \$ÉU290 DM450 £198 ¥32 000  
(92 97 04 3 D) ISBN92-64-05023-X

### Principaux indicateurs de l'industrie

juillet 1997

Construite à partir de différentes bases de données de l'OCDE déjà existantes, la base de données des principaux indicateurs de l'industrie présente des séries temporelles qui mettent en lumière les tendances relatives aux structures et aux performances industrielles dans certains pays et régions de l'OCDE. Conçue comme un complément du produit électronique *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* de l'OCDE et de la publication papier biennale *Science, technologie et industrie - tableau de bord d'indicateurs*, elle inclut un ensemble d'indicateurs couvrant le commerce international, la production, l'emploi la productivité, l'investissement et les dépenses de R-D dans le secteur des entreprises.

La période couverte est de 1980 à 1995 ; les indicateurs portent sur 26 secteurs de l'industrie manufacturière, sur des regroupements sectoriels fondés sur des critères tels que l'intensité technologique, ainsi que sur une sélection de secteurs de services.

Disponible sur disquette uniquement. De plus amples informations sont disponibles sur Internet :

<http://www.oecd.org/dsti/eas/>  
FF1 950 \$ÉU335 DM570 £200 ¥38 000  
(92 97 07 3 D) ISBN92-64-05072-8, bilingue.

## Politique de la concurrence et de la consommation

Conférences de l'OCDE

### Competition Policy in a Global Economy A Latin American Perspective

juillet 1997

En anglais uniquement.  
FF55 \$ÉU10 DM16 £7 ¥1 150  
(24 97 02 1 P) ISBN92-64-15577-5, 65 p.

## Transports

### Recherche en matière de routes et de transports routiers

#### Indicateurs de performance dans le secteur routier

août 1997

Les services routiers contribuent à renforcer la performance économique d'une nation, la sécurité routière ainsi que la qualité de l'environnement. Avec l'élargissement des missions de l'administration des routes, il faut disposer d'indicateurs de performance permettant d'évaluer les principaux éléments constitutifs d'un programme routier et de cibler les interventions susceptibles d'avoir l'effet de levier le plus important. Ce rapport propose un modèle de gestion par résultats et une classification des indicateurs de performance reconnaissant les rôles fondamentaux du transport. Un ensemble de 16 indicateurs a été choisi pour faire l'objet d'une expérimentation test sur le terrain dans les pays de l'OCDE. Une large coopération internationale permettra d'améliorer l'efficacité des services routiers par une auto-évaluation en continu.

FF190 \$ÉU37 DM56 £25 ¥4 000  
(77 97 04 2 P) ISBN92-64-25586-9, 176 p.

## Offres d'emploi

### Secrétariat de l'OCDE, Paris

L'OCDE cherche régulièrement des candidats pour des postes dans les domaines suivants :

- administration publique
- balance des paiements
- comptes nationaux
- économie agricole
- économie du développement
- économie de l'énergie
- économie de l'industrie
- économie du travail
- économie monétaire
- économétrie
- environnement
- études urbaines
- fiscalité
- ingénierie nucléaire
- macro-économie
- physique nucléaire
- sciences de l'éducation
- affaires sociales
- statistiques
- informatiques et communication

#### Qualifications :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue.

#### Engagement initial :

deux ou trois ans.

#### Traitement annuel de base :

de FF 377 000 (administrateur) et de FF 438 000 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement. Les postes sont ouverts aux candidats ressortissants des pays membres de l'OCDE. Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature. Adresser les candidatures en anglais ou en français (indiquer domaine de spécialisation et joindre *curriculum vitae*) avec la mention «OBS» à :

Ressources humaines  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16  
France

# Où obtenir les publications de l'OCDE

**FRANCE**  
OCDE  
Commandes par correspondance :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris cedex 16  
Tél. 33 (0)1 45 24 81 67  
Téléfax : 33 (0)1 49 10 42 76  
Messagerie : sales@oecd.org  
Internet : <http://www.oecd.org>

Librairie de l'OCDE :  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tél. 33 (0)1 45 24 81 81  
33 (0)1 45 24 19 50

**ALLEMAGNE**  
Centre de l'OCDE Bonn  
August-Bebel-Allee 6  
57135 Bonn  
Tél. (0228) 959.12.15  
Téléfax : (0228) 959.12.18  
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

**ÉTATS-UNIS**  
Centre de l'OCDE Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
Washington, D.C. 20036-4922  
Tél. (202) 785.6323  
Téléfax : (202) 785.0350  
Messagerie : usas@ocd.usa.org  
Internet : <http://www.oecd.usa.org>

**JAPON**  
Centre de l'OCDE Tokyo  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107  
Tél. (81.3) 3586.2016  
Téléfax : (81.3) 3584.7929  
Internet : <http://www.oecd.tokyo.jp>

**MEXIQUE**  
Centre de l'OCDE Mexico  
Edificio INFOTEC  
Av. San Fernando n° 37  
Col. Torreloma Guerra  
Tlalpan C.P. 14050  
Mexico D.F.  
Tél. (525) 528.10.38  
Téléfax : (525) 606.13.07  
Messagerie : ocd@mex.net.mx  
Internet : <http://rin.net.mx/ocde/>

**AUSTRALIE**  
D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road  
Mitcham, Victoria 3132  
Tél. (03) 9210.7777  
Téléfax : (03) 9210.7788  
Internet : <http://www.dadirect.com.au>

**AUTRICHE**  
Gerold & Company  
Graben 31  
Wien 1  
Tél. (0222) 533.50.14  
Téléfax : (0222) 512.47.31.29

**BELGIQUE**  
Jean De Lanoy  
Avenue du Roi/Koningslaan, 202  
1190 Bruxelles  
Tél. (02) 538.51.69  
Téléfax : (02) 538.08.41  
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard  
Internet : <http://www.jean-de-lanoy.be>

Jean De Lanoy  
Rue des Chevaliers/Riddersstraat, 4  
1050 Bruxelles  
Tél. (02) 538.51.69  
Téléfax : (02) 538.08.41  
Messagerie : jean.de.lanoy@infoboard  
Internet : <http://www.jean-de-lanoy.be>

**CANADA**  
Renouf Publishing Company Ltd  
5369 Camotek Road  
Ottawa, ONT K1J 9J3  
Tél. (613) 745.2655  
Téléfax : (613) 745.7650  
Internet : <http://fox.nstn.ca/~renouf/>

Magasins :  
71½ Spars Street  
Ottawa, ONT K1P 5R1  
12 Adelaide Street West  
Toronto, ONT M5H 1L6  
Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6  
Tél. (613) 238.8985  
Téléfax : (613) 238.6041  
Tél. (416) 363.3171  
Téléfax : (416) 363.5963  
Tél./Téléfax : (418) 658.3763  
Messagerie : liberte@medsom.qc.ca

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ONT M5H 3B8  
Internet : <http://www.fedpubs.com/fedpubs>

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7  
Tél. (514) 954.1633  
Téléfax : (514) 954.1635

**CHINE**  
China National Publications  
Import and Export Corporation  
Serials Department  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
Beijing 100020  
Tél. (10) 6506.6688 poste 8402  
(10) 6506.3101

Swinson Book Co. Ltd  
Astoria Bldg. 3F  
34 Ashley Road, Tsimsatsui  
Kowloon, Hong-Kong  
Tél. 2376.2062  
Téléfax : 2376.0685

**CORÉE**  
Kyobo Book Centre Co. Ltd  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul  
Tél. 82-2-397-3479  
Téléfax : 735.00.30

**DANEMARK**  
Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
1016 København K  
Tél. (33) 12.85.70  
Téléfax : (33) 12.93.87  
Messagerie : subscription.service@mail.munksgaard.dk  
Internet : <http://www.munksgaard.dk>

J.H. Schultz Information A/S  
Herstedvang 12,  
2620 Albertslund  
Tél. 43.63.23.00  
Téléfax : 43.63.19.69  
Messagerie : s-info@inet.uni-c.dk

**ÉGYPTÉ**  
The Middle East Observer  
41 Sherif Street  
Le Caire  
Tél./Téléfax : (2) 393.9732  
Messagerie : fouda@saficom.com.eg

**ESPAGNE**  
Mundi-Pressa Libros S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Tél. (91) 431.33.99  
Téléfax : (91) 575.39.98  
Messagerie : libreria@mundiprensa.es  
Internet : <http://www.mundiprensa.es>

Mundi-Pressa Barcelona  
Consell de Cent No. 391  
08009 Barcelona  
Tél. (93) 488.34.92  
Téléfax : (93) 487.76.59  
Messagerie : barcelona@mundiprensa.es

Libreria de la Generalitat  
Rambla dels Estudis, 118  
08002 Barcelona  
Tél. (93) 318.80.12  
(Publications) (93) 302.67.23

**FINLANDE**  
Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00101 Helsinki  
Tél. (358) 9.121.4418  
Téléfax : (358) 9.121.4435  
Messagerie : akatilaus@stockmann.fi  
Internet : <http://akateeminen.com>

**FRANCE**  
Voir encadré  
Dauson  
B.P. 40  
91121 Palaiseau cedex  
Documentation française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris  
Tél. 01.69.10.47.00  
Téléfax : 01.64.54.83.26  
Tél. 01.40.15.70.00  
Tél. 01.43.25.91.19

Librairie du commerce international  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris  
Tél. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
75016 Paris  
Tél. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris  
Tél. 01.42.65.39.95

Librairie des sciences politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris  
Tél. 01.45.48.36.02  
PUF  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris  
Tél. 01.44.41.81.20

Librairie de l'Université  
12, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence  
Documentation française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon  
Tél. 04.42.26.18.08

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon  
Tél. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps  
Le Triangle  
34967 Montpellier cedex 2  
A la Sorbonne Actual  
23, rue de l'Hotel des Postes  
06050 Nice  
Tél. 04.67.06.78.78  
Téléfax : 04.67.58.27.36  
Tél. 04.93.13.77.77  
Téléfax : 04.93.80.75.69

**GRÈCE**  
Librairie Kaufmann  
Stadiou 28  
105 64 Athènes  
Tél./Téléfax (01) 32.30.320

**HONGRIE**  
Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest  
Tél. (1) 111.60.61  
Téléfax : (1) 302.50.35  
Messagerie : euroinfo@mail.mataw.hu  
Internet : <http://www.euroinfo.hu/index.html>

**INDE**  
Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001  
Tél. (11) 331.5896/5308  
Téléfax : (11) 332.26.39  
Messagerie : oxford.editor@access.net.in

17 Park Street  
Calcutta 700016  
Tél. (33) 240832

**INDONÉSIE**  
Pdti-Lipi  
P.O. Box 4298  
Jakarta 12042  
Tél./Téléfax : (21) 573.34.67

**IRLANDE**  
Government Supplies Agency Publications  
4/5 Harcourt Road  
Dublin 2  
Tél. 661.31.11  
Téléfax : 475.27.60

**ISLANDE**  
Mál og Merning  
Laugavegi 18, Pósthöf 392  
121 Reykjavík  
Tél. (1) 552.42.40  
Téléfax : (1) 562.35.23  
Messagerie : mm@centrum.is

**ISRAËL**  
Prædicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jérusalem 91430  
R.O.Y. International  
P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130  
Palestinian Authority  
P.O. B. 19502  
Jérusalem  
Tél. (2) 652.84.90/1/2  
Téléfax : (2) 652.84.93  
Tél. (3) 546.1423  
Téléfax : (3) 546.1442  
Messagerie : royil@netvision.net.il

Tél. (2) 627.16.34  
Téléfax : (2) 627.12.19

**ITALIE**  
Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze  
Tél. (055) 64.54.15  
Téléfax : (055) 64.12.57  
Messagerie : licosa@fbcc.it

Via Bartolini 29  
20155 Milano  
Tél. (02) 36.50.83

Éditrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma  
Tél. (06) 79.46.28  
Téléfax : (06) 78.47.51

Libreria Hoepfl  
Via Hoepfl 5  
20121 Milano  
Tél. (02) 86.54.46  
Téléfax : (06) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio «veton»  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano  
Tél. (02) 48.95.45.52  
Téléfax : (02) 48.95.45.48

**MALAISIE**  
University of Malaya Bookshop  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Tél. 756.5000/5425  
Téléfax : 756.3246

**NORVÈGE**  
NIC INFO A/S  
Østernsveien 18  
P.O. Box 6512 Etterstad  
0606 Oslo  
Tél. (22) 97.45.00  
Téléfax : (22) 97.45.45  
Messagerie : nicagen@suets.nl

**NOUVELLE-ZÉLANDE**  
GP Legislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington  
Integrated Economic Services Ltd  
P.O. Box 3627  
Wellington  
Tél. (04) 496.5655  
Téléfax : (04) 496.5098  
Tél. (04) 499.1148  
Téléfax : (04) 499.1972  
Messagerie : oasis@actrix.gen.nz

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency  
65 Shabrah Quaid-E-Azam  
Labore 54000  
Tél. (42) 723.17.30  
Téléfax : (42) 576.37.14

**PAYS-BAS**  
SDU Uitgeverij/Service Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA 's-Gravenhage  
(Commandes/abonnements)  
Tél. (070) 37.89.880  
Téléfax : (070) 37.89.773  
Internet : <http://www.sdu.nl>

De Lindeboom Internationale Publikaties  
P.O. Box 202  
7480 AE Haaksbergen  
Tél. (31) 053-5740004  
Téléfax : (31) 053-5729296  
Internet : <http://www.worldline.nl>

Suets & Zeitlinger BV  
Heerenweg 347B P.O. Box 830  
2160 SZ Lisse  
Tél. 252.435.111  
Téléfax : 252.415.888

**PHILIPPINES**  
National Book Store Inc.  
3F, Ruzden II Building  
No. 17, Shaw Blvd., Pasig City  
Metro Manila  
Tél. (63 2) 633-6136  
Téléfax : (63 2) 631-3766

**POLOGNE**  
ARS Polona  
Krakowskie Przedmiescie 7  
00-950 Warszawa  
Tél. (22) 26.12.01  
Téléfax : (22) 26.53.34  
Messagerie : ars\_pol@bey.bsn.com.pl

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Tél. (01) 347.49.82/5  
Téléfax : (01) 347.02.64

**RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**  
National Information Centre  
Kontárska 5  
Praha 1 - 113 57  
Tél. (02) 24.23.09.07  
Tél./Téléfax : (02) 24.22.94.33  
Messagerie : nkp@pdcc.nic.cz  
Internet : <http://www.nic.cz/>

**ROYAUME-UNI**  
The Stationery Office Ltd  
Commandes par courrier uniquement :  
P.O. Box 276, London SW8 5DT  
Renseignements  
Tél. (171) 873.00.11  
Téléfax : (171) 873.84.63  
Internet : <http://www.tbo.co.uk>

The Stationery Office Ltd Bookshop  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Magasins à Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,  
Manchester

**SINGAPOUR**  
Asgate Publishing  
Asia Pacific Pte. Ltd  
Golden Wheel Building, 04-03  
41, Kallang Pudding Road  
Singapore 349316  
Tél. 741.5166  
Téléfax : 742.9356

**SLOVÉNIE**  
Gospodarski Vestnik Publishing Group  
Dunajska 5  
1000 Ljubljana  
Tél. (61) 133.03.54  
Téléfax : (61) 133.91.28  
Messagerie : repansky@vestnik.si  
Internet : <http://www.gvestnik.si>

**SUÈDE**  
Akademibokhandeln  
P.O. Box 201 61  
104 25 Stockholm  
Tél. (08) 728.25.00  
Téléfax : (08) 31.30.44  
Messagerie : info@longus.akademibokhandeln.se  
Internet : <http://www.akademibokhandeln.se>

Agence d'abonnements :  
Wennerberg-Williams Info AB  
P.O. Box 1305  
171 25 Solna  
Publications électroniques seulement :  
Statistics Sweden  
Informationservice  
115 81 Stockholm  
Tél. (08) 705.97.50  
Téléfax : (08) 27.00.71  
Tél. (08) 783.50.66  
Téléfax : (08) 783.40.45  
Internet : <http://www.scb.se/indexeng.htm>

**SUISSE**  
Madtec S.A. (livres et périodiques)  
Chemin des Palattes 4  
Case postale 266  
1020 Renens VD 1  
Tél. (021) 635.08.65  
Téléfax : (021) 635.07.80  
Messagerie : madtec@bluewin.ch

Librairie Payot S.A.  
4, place Pépinet  
CP 3212  
1002 Lausanne  
Librairie Unilitres  
6, rue de Candolle  
1205 Genève  
Tél. (021) 320.32.29  
Téléfax : (021) 320.32.35  
Tél. (022) 320.26.23  
Téléfax : (022) 329.73.18

Agence d'abonnements :  
Dynamapresse Marketing S.A.  
38 avenue Vibert  
1227 Carouge  
Centre de l'OCDE Bonn  
August-Bebel-Allee 6  
57135 Bonn (Allemagne)  
Tél. (0228) 959.12.15  
Téléfax : (0228) 959.12.18  
Internet : <http://www.oecd.org/bonn>

**TAIPEI CHINOIS**  
Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei  
Tél. (02) 391.7396/7397  
Téléfax : (02) 394.9176

**THAÏLANDE**  
Sueist Siam Co. Ltd  
113, 115 Puang Nabbon Rd.  
Opp. Wat Rajbhong  
Bangkok 10200  
Tél. (662) 225.951/2  
Téléfax : (662) 222.5188

**TRINITÉ-ET-TOBAGO, CARAÏBES**  
Systematics Studies Limited  
St. Augustine Shopping Centre  
Eastern Main Road  
St. Augustine  
Tél. (868) 645.84.66  
Téléfax : (868) 645.84.67  
Messagerie : tobe@trinidad.net

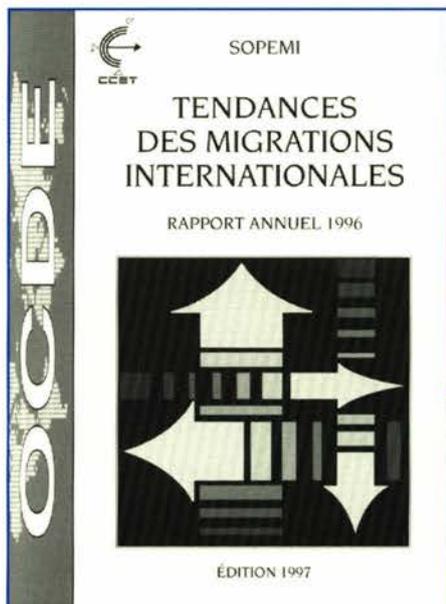
**TUNISIE**  
Grande Librairie spécialisée  
Fendri Ali  
Avenue Haffouz Inm El-Intilaka  
Bloc B 1 Sfax 3000  
Tél. (216-4) 296.855  
Téléfax : (216-4) 298.270

**TURQUIE**  
Kültür Yayınları Is-Türk Ltd  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13  
06584 Kavaklıdere/Ankara  
Tél. (312) 413.95.62/57  
Téléfax : (312) 413.90.80

Dolmabahçe Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul  
Tél. (212) 260.71.88

Dinya Infotel  
Glohas Dinya Basineri  
100 Yil Mahallesi 34440  
Bagcilar Istanbul  
Tél. (90-212) 629.08.08  
Téléfax : (90-212) 629.46.89

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement. Les commandes peuvent être envoyées à notre distributeur dans votre pays ou à un de nos cinq centres : Bonn, Mexico, Paris, Tokyo, Washington. Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16, France.



(81 97 02 2 P)  
ISBN 92-64-25508-7, juillet 1997  
FF295 \$ÉU58 DM86 £38 ¥6 200

Cet ouvrage décrit les tendances récentes des migrations internationales, l'ampleur des flux, les différents canaux d'immigration et la nationalité des migrants. Il montre que les critères d'admission dans les pays d'accueil deviennent plus sélectifs et davantage orientés vers les besoins du marché du travail. De nouveau émerge une préférence pour l'immigration temporaire. Le rôle de l'immigration dans l'accroissement de la population totale et active est souligné, ainsi que la situation des immigrés sur le marché du travail. Le rapport dresse en outre un inventaire des politiques récentes dans les domaines de la maîtrise et de l'intégration des immigrés. Les relations entre migrations, libre-échange et intégration économique régionale font l'objet d'une attention particulière.

## TENDANCES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Des notes détaillées présentent les caractéristiques dominantes de 26 pays de l'OCDE, ainsi que de la Bulgarie, de la Roumanie et, pour la première fois, de la République slovaque. Enfin, un chapitre spécial étudie les liens entre immigration et transferts sociaux en mettant l'accent sur les questions analytiques et les résultats obtenus dans quelques pays de l'OCDE.

L'annexe statistique rassemble des tableaux sur les populations étrangères ou immigrées, sur les travailleurs étrangers, les flux migratoires et les naturalisations.

### Également disponible sur deux disquettes dans le logiciel «Beyond 20/20»

Première publication de la base de données de l'unité des migrations internationales de l'OCDE, ces disquettes comprennent trois parties.

- Les flux migratoires par pays d'origine vers la plupart des pays de l'OCDE (à partir de 1980), y compris les flux de demandeurs d'asile. On y trouve aussi des données sur l'acquisition de nationalité et sur les effectifs de migrants dans les pays d'accueil par pays d'origine.
- Les caractéristiques démo-économiques des personnes résidant dans les pays de l'OCDE selon leur origine (nationalité et pays de naissance ; dernière année disponible). Les données sur la population totale et sur la population active sont détaillées par sexe et groupe d'âge, région et pays d'origine, durée de séjour, niveau d'éducation. En outre, l'emploi est réparti par activité, statut et profession. Un tableau présente la durée du chômage.
- Quelques indicateurs démo-économiques pour les pays d'accueil et les pays d'origine à partir de 1980. Les principaux indicateurs retenus sont les suivants : population par sexe et groupe d'âge, population active, PIB, échanges internationaux, flux d'investissements directs étrangers par pays d'origine, aide au développement, transferts de fonds des immigrés et transferts de capitaux privés.



Ces disquettes, qui comprennent aussi une documentation sur les concepts et les sources statistiques, ont pour but de fournir des données aux spécialistes et aux responsables des migrations.

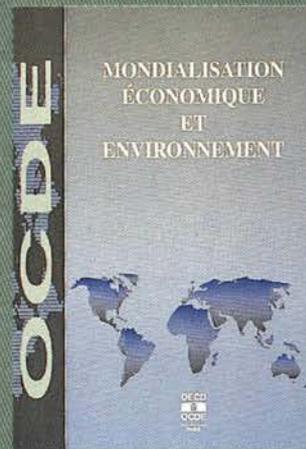
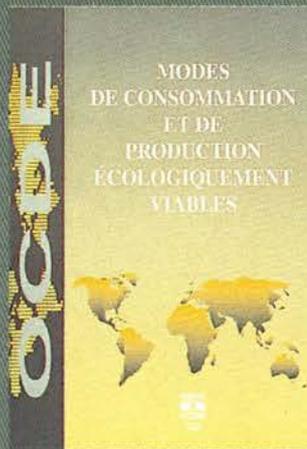
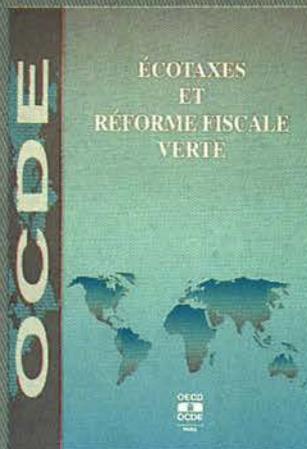
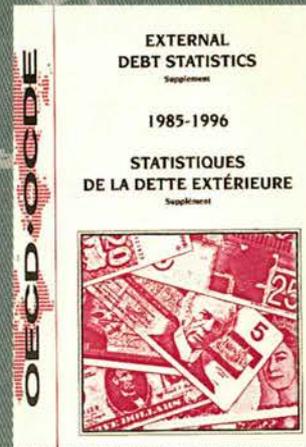
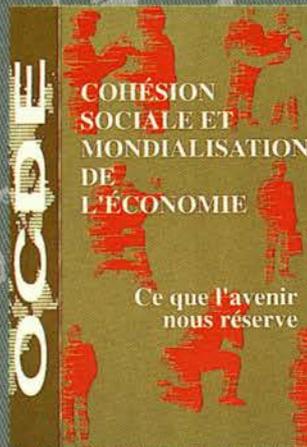
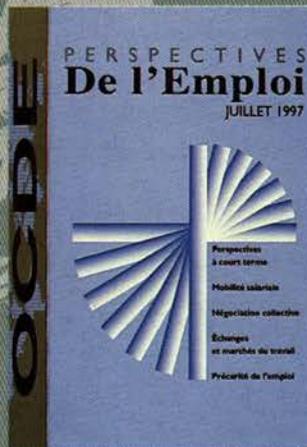
La première disquette contient le navigateur «Beyond 20/20» (accompagné d'un manuel de référence), l'autre les séries sur les migrations internationales. Les données peuvent être converties sous forme de fichiers Excel, Text ou CSV.

Pour accéder aux statistiques sur les migrations internationales avec «Beyond 20/20», il faut disposer :

- d'un PC 486
- de la version 3.1 (ou d'une version plus récente) de Windows
- d'un disque dur d'une capacité d'au moins 15 Mo.

(81 97 02 3 D) ISBN 92-64-050-90-6, bilingue  
FF490 \$ÉU83 DM 145 £51 ¥9 920

**les  
10  
meilleures  
ventes  
des  
2  
derniers  
mois**



*les éditions de l'OCDE*

bon de commande à l'intérieur

